AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

EDITION GENERALE

la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

58e ANNEE — Numéro 17,305

PRIX : SEPT CENTS

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 65 CO
5061

LE TEMPS QU'IL FERA

Région de Québec : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. — Samedi : généralement nuageux avec possibilité de quelques averses. Très doux. Vents légers. Maximum et minimum cette nuit : 45 et 30.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 16
Finance, page 6
Sport, pages 12—13—14
Spectacles, T.V., page 9

QUEBEC — VENDREDI, 5 MARS 1965

Mme Lucien Rivard est sans nouvelle de son mari depuis son incroyable évasion

Il n'est pas armé et se rendra sans résistance si la police, évidemment, réussit à le trouver

MONTREAL. (P.C.) — Mme Lucien Rivard a déclaré hier que son mari n'est pas armé et qu'il se rendra sans résistance à la police si cette dernière réussit à le trouver.

Elle a dit aux journalistes, au cours d'une entrevue à sa demeure de la rue de Gaspé, dans le nord de la ville, que son mari ne lui a pas téléphoné ou écrit depuis son extraordinaire évasion avec un autre détenu, mardi soir, de la prison de Bordeaux.

"Il sait que mon téléphone est branché sur une table d'écoute et que toutes les lettres que je reçois sont vérifiées au préalable. Il sait par-dessus tout que je l'attends."

La demeure des Rivard est une modeste maison de brique de deux étages. Le deuxième étage est occupé par la mère de Rivard et sa belle-soeur. Mme Rivard est seule au rez-de-chaussée, avec son chien Doberman Pinscher appelé "Gingo".

"Sa mère n'a pas su qu'il avait été arrêté", a dit Mme Rivard. "Nous le lui avons caché. Le coup aurait été trop dur. Toutefois, nous avons dû le lui dire cette semaine — vous savez, les journaux et la radio ne parlent que de lui."

Elle a épousé Rivard il y a quatre ans. Ils n'ont pas d'enfant.

"Mon roi à moi"

Mme Rivard a eu un geste d'impatience quand on lui a dit qu'un rapport de la Commission sénatoriale américaine sur le crime avait identifié son mari comme étant l'un des "rois" du trafic de stupéfiants en Amérique du Nord.

"Ils sont complètement "mabouls", a-t-elle dit. "Mon mari, un roi ! Il est un roi, oui, mais le mien ! S'il avait été un roi, il n'aurait pas travaillé de 15 à 18 heures par jour à la Plage Idéale où il s'occupait de tout, la plomberie, les travaux d'électricité. Il a toujours été un dur travailleur — avec un coeur d'or."

Elle a dit que les seuls biens que possède son mari sont la maison et des actions à la Plage Idéale, sur l'île Jésus, au nord de Montréal.

Mme Rivard a dit qu'elle a passé trois quarts d'heure ou une heure avec son mari, le jour de son évasion.

"Il y avait un épais panneau de verre entre nous. Il m'a paru normal. Il n'a rien dit de particulier et devait m'appeler au téléphone le lendemain."

Quand on lui a demandé pourquoi il s'était évadé, elle a dit : "Parce que ça prenait trop de temps. Il était innocent. Il était la victime d'un employé de la Plage Idéale que mon mari a obligé à être honnête.

"Lucien n'a jamais connu Michel Caron. (Ce Montréalais condamné à 10 ans de pénitencier pour avoir passé des stupéfiants en contrebande du Mexique au Texas l'an dernier.)

Quand on lui a demandé ce qu'elle avait fait des $2,000. de l'argent de son mari qu'elle a obtenu de la cantine de la prison de Bordeaux, le jour de son évasion, elle a dit qu'elle l'a déposé à la banque, "parce qu'il y a des voleurs tout autour de la maison".



● MONTREAL (Téléphoto UPI) — Marie Rivard, épouse de l'homme dont on parle le plus au Canada de ce temps-ci, Lucien Rivard, reconnu comme un trafiquant de drogue notoire, a été photographiée au moment où elle accomplisait des tâches domestiques en compagnie d'enfants, devant la maison familiale. Lucien Rivard, qui s'est échappé de la prison de Bordeaux de façon spectaculaire, n'a pas encore été retrouvé.

La plus grande chasse à l'homme

La réception d'une lettre de Lucien Rivard par le gouverneur de la prison de Bordeaux, M. Albert Tanguay, et aussi d'autres éléments ont fait dire hier après-midi à un porte-parole du département du procureur général que l'évadé se terrait toujours dans la région immédiate de Montréal.

Lucien Rivard, figure centrale de l'enquête Dorion, et André Durocher, autre prévenu, se sont évadés d'une façon spectaculaire mardi soir de la prison de Bordeaux, déclenchant ainsi une des plus grandes chasses à l'homme de l'histoire canadienne.

Rivard, qui faisait face à une demande d'extradition de la part du gouvernement des Etats-Unis, où on le soupçonne de trafic de narcotiques, a joué hier, comme l'a dit le premier ministre Jean Lesage, à l'Arsène Lupin, héros d'une série de romans policiers, en faisant parvenir une lettre d'excuses au gouverneur de la prison de Montréal.

M. Wagner a fait lecture de cette lettre en Chambre et elle a suscité bon nombre de réactions amusantes de la part des députés, qui ont ri aux éclats pendant la majeure partie de la lecture. La veille, M. Wagner avait relaté pour les députés les péripéties de l'évasion spectaculaire des deux prévenus, qui ont profité de la "stupidité" de certains gardiens pour mettre leur audacieux projet à exécution. Rivard et Durocher ont en effet réussi leur évasion en prétextant qu'ils voulaient arroser la patinoire de l'institution alors que la température extérieure était de plus de 40 degrés.

"Quelques mots pour vous dire qu'il est faux que Durocher et moi-même avons volé la somme de $25 à un garde", commence la lettre de Rivard, telle que lue par le procureur général.

"Non coupable, j'espère qu'il vous a au moins donné son adresse", a alors lancé M. Claude Gosselin, UN-Compton.

"Je n'ai jamais pris un sou à un plus pauvre que moi", continue de lire M. Wagner alors que M. Paul Dozois, UN-Montréal-St-Jacques, lance, à travers l'éclat de rire général : "Aux plus riches et ça c'est bien."

Puis plus loin dans sa missive, Rivard dit que Durocher et lui-même regrettent amèrement tout le "trouble que nous donnons à tout le monde".

Nouvel éclat de rire général de la Chambre et remarque de M. Jean-Jacques Bertrand, UN-Missisquoi, que ces deux-là, Rivard et Durocher, sont bien "d'accommodement".

La lettre est signée : "Vos tout dévoués, A. Durocher et L. Rivard". M. Bertrand est revenu à la charge en disant moqueusement : "quelle politesse".

Authentification

La lettre, qui était écrite à la main, a été authentifiée par le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste et expert en graphologie au centre médico-légal du département du procureur général à Montréal.

M. Wagner a dit que la signature de Rivard apparaissant sur la lettre avait été comparée avec plusieurs autres signatures authentiques de Rivard apparaissant sur de nombreux dossiers et qu'il n'y avait aucune erreur possible.

M. Wagner a dit qu'il croyait que les détails donnés dans la lettre devaient être communiqués à la Chambre et au public en général pour établir clairement qu'il n'y avait pas eu de complicité à l'intérieur pour faciliter l'évasion des deux prévenus qui ont réussi à maîtriser un total de quatre personnes avec un faux revolver en bois recouvert de cirage, avant de prendre la clef des champs.

L'enquête continue

Le procureur général a cependant précisé que l'enquête sur l'évasion allait néanmoins se continuer, malgré la lettre de Rivard.

Quand M. Wagner eut terminé la lettre de la missive, des députés ont demandé s'ils devaient attendre la suite de ce roman-feuilleton à la reprise des travaux de la chambre, mardi prochain.

Dans la lettre, Rivard affirme qu'il n'a pas reçu d'aide de la part des gardes pour réaliser son évasion et il demande au gouverneur de ne pas punir les gardes en cause, puisque ce n'est pas de leur faute s'il a réussi à fuir.

Pendant ce temps, un porte-parole du département du procureur général a dit que l'épouse de Rivard, Marie, avait été interrogée par des policiers à son domicile de Montréal, mais le rapport de cet interrogatoire n'était pas encore parvenu dans la vieille capitale.

L'homme No 1

La même personne a également affirmé que l'on n'avait pas encore envisagé la possibilité d'offrir une récompense pour des renseignements pouvant conduire à l'arrestation de celui qui est devenu l'homme le plus recherché au Canada, supplantant pour le moment Georges Lemay, qui avait pris la fuite après avoir réussi un vol de quelques milliers de dollars dans une succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Montréal, en 1961. Il est demeuré introuvable depuis ce temps.

Le ministre de la Justice songe à donner une récompense à celui qui aidera à la capture du fuyard

OTTAWA. (P.C.). — Le ministre de la Justice a fait savoir hier qu'il envisageait la possibilité d'offrir une récompense pour aider à la capture de Lucien Rivard, qui s'est échappé mardi soir de la prison de Bordeaux.

M. Guy Favreau a dit à M. Gordon Fairweather, P.C., Royal, aux Communes, que la question de récompense relevait de la politique gouvernementale et qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet.

Quand M. Fairweather a demandé quel pourrait être le montant de cette récompense, quelqu'un a suggéré 20,000 ?".

Rivard a écrit hier au gouverneur de la prison pour s'excuser des difficultés qu'il lui avait causées.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé à M. Favreau si Rivard lui avait aussi écrit une "lettre d'adieu".

Tout le monde a éclaté de rire, le ministre aussi.

M. Marcel Lessard, C.S., Lac-St-Jean, a suggéré que l'on demande aux journalistes de retrouver Rivard, puisque c'en est un qui a retracé Hal Banks, ancien président du Syndicat international des gens de mer du Canada, qui a pris la fuite l'été dernier.

M. Lloyd Crouse, P.C., Queens Lunenbourg, a demandé à M. Pearson si la Gendarmerie royale accordait une protection spéciale à l'avocat montréalais Pierre Lamontagne afin qu'il ne soit pas victime de la vengeance possible du monde interlope.

M. Pearson a répondu qu'il demandera au ministre de la Justice de s'occuper de la question.

Yvon Dupuis comparaît

ST-JEAN (P.C.) — M. Yvon Dupuis, ancien ministre dans le cabinet libéral a comparu hier en Cour de magistrat sous des accusations de trafic d'influence en rapport avec une tentative infructueuse en 1961 pour obtenir un permis d'hippodrome dans son comté.

M. Dupuis et son avocat, M. Raymond Daoust, ont comparu brièvement devant le juge André Régnier pour entendre la lecture de trois accusations portées le 23 février par le département du procureur général. M. Dupuis n'a enregistré aucun plaidoyer.

M. Daoust a dit que les accusations, comme elles sont libellées, ne sont pas suffisamment précises. Il a demandé au tribunal d'ordonner au département du procureur général de fournir les dates des présumés incidents et les noms des personnes mentionnées, mais non identifiées, dans l'acte d'accusation.

Le juge Régnier a déclaré qu'il rendra jugement sur cette requête à la reprise de l'enquête préliminaire le 12 mars.

Plus tôt, en Cour supérieure, à Montréal, M. Dupuis avait intenté une action en libelle de $100,000 contre le ministre du Revenu, M. Kierans et son adjoint exécutif, M. Charles Denis. L'action se fonde sur des déclarations faites en rapport avec les tentatives de M. Dupuis pour obtenir un permis d'hippodrome.

M. Dupuis a été expulsé du cabinet fédéral le 20 janvier. Le premier ministre Pearson a dit aux Communes qu'il avait demandé la démission de M. Dupuis après avoir pris connaissance d'un rapport de la Gendarmerie royale, concernant les allégations contre M. Dupuis.

Les trois accusations contre M. Dupuis font toutes allusion à la somme de $10,000 qui aurait présumément changé de mains, durant les tentatives pour obtenir le permis de l'hippodrome.

Un tout, non des unités

TORONTO — (P.C.) — Le gouverneur général, M. Vanier, a déclaré, jeudi soir, que le Canada ne pourra jamais réaliser sa destinée s'il ne continue de progresser en tant qu'un tout, non sectionné par provinces.

Le gouverneur général, qui adressait la parole à l'occasion du 75ème anniversaire de l'Institut militaire royal canadien, déclara combien il était malheureux de voir que les frontières entre les provinces semblaient parfois avoir l'air plutôt de barrières que de lieu de rendez-vous.

"Ouvrons, dit-il, les fenêtres et les portes des provinces. Jetons les yeux par-dessus les murs et voyons ce qui se passe de l'autre côté. Connaissons-nous les uns les autres; c'est ce qui nous permettra de nous comprendre".

Nul pays ne saurait envisager l'avenir avec plus de confiance que le Canada.

Cet avenir dépend de nous, de la collaboration de toutes les provinces à l'oeuvre de l'enfantement de notre nationalité".

Fraterniser

Il propose l'échange de masses. De province en province on se visiterait de façon à accroître la compréhension mutuelle préalablement à l'année du centenaire de la confédération. Il n'est pas trop tard.

Le général Vanier rappelle qu'il fut un temps où l'homme aspirait tant à la présence de la valeur humaine.

"Dans tous les domaines de l'activité, persiste un besoin de cette sécurité intérieure que seuls la loyauté, le courage, la croyance et par-dessus tout, le leadership, peuvent apporter.

$55,000 pour les dommages causés par l'incendie à l'hôtel de ville

LEVIS. — Après une longue discussion, le conseil de Lévis a accepté sur division, une somme de $55,000.00, pour les dommages causés à l'hôtel de ville par le récent incendie.

L'échevin Marcel Lacroix se fait le parrain de cette proposition en soutenant que la police d'assurance est d'une valeur nominale de $70,000.00 mais qu'elle contient une clause de 80% de la valeur, plus une déduction de 2%. "Nous recevons par conséquent $600.00 de plus que nous étions en droit de recevoir.

M. Denis Lemieux : Il faut faire en sorte de ne plus subir de tel risque, la clause de 80% doit disparaitre de nos polices même s'il faut payer un peu plus.

M. L'Hébreux : Le chef Morin évalue les dommages à $72,000. Je me demande où il a pris les connaissances pour se prononcer de la sorte. Je crois que la somme offerte ($55,000.) n'est pas suffisante. Nous avons perdu une dizaine de milles dollars parce que le nettoyage de l'hôtel de ville avant d'avoir "settler" avec les assurances. Le directeur des services nous dit qu'il a appris que les compagnies verseraient $55,000.00. Messieurs, allez-vous permettre que la ville soit administrée "sur la gueule ? Des affaires" sur la g...., je n'en veux plus, c'est de la correspondance qu'il faut.

Me Fallaire : Deux représentants des assureurs sont venus rencontrer M. Forgues, j'ai été appelé à les rencontrer, ils nous ont soumis cette offre mais nous n'avons pas de document. M. Paré : Nous étions consentants lorsque la clause de 80% fut incluse dans nos polices. Nous avons voulu courir le risque, nous avons déclaré une valeur fictive qui ne correspond pas à la valeur de remplacement.

Il n'y a qu'un seul architecte à Lévis, je propose que M. Paul-Emile Samson soit chargé de faire un plan d'une couverture à bassin afin de prévenir d'autres dommages.

M. Denis Lemieux exprime l'avis que le conseil doit empocher le $55,000. et demander à des architectes de déterminer s'il est plus avantageux de récupérer l'hôtel de ville ou d'en construire une nouvelle qui serait peut-être plus fonctionnelle. Nous allons dépenser probablement plus de $75,000 et nous aurons encore du vieux.

Le conseil décide donc : 1) d'accepter $55,000.00. 2) De faire poser une toile sur la couverture éventrée afin de prévenir d'autres dommages.

3) Autorise la maison L. P. Gagnon Limitée à en faire l'installation et à enlever tout ce qui nuit. M. L'Hébreux : Puisqu'il est décidé que nous rénoverons l'hôtel de ville, je propose qu'on construise une annexe pour loger le gardien, à l'est du bâtiment principal.

M. le maire : De grâce, messieurs, pas d'annexe.

Plusieurs échevins se prononcent alors contre un gardien à l'hôtel de ville, cette dernière, pense-t-il devrait être reliée à la centrale de police.

M. Jean-Louis : Je crois qu'il y a quelqu'un qui veut déménager l'hôtel de ville. Quant à moi, elle va rester où elle est.

M. L'Hébreux : Je propose qu'une résolution de remerciements soit adressée à la maison J. Alfred Lemieux. M. Lemieux, a rendu de grands services à la ville dans le domaine des assurances.

M. Forgues, vous avez déclaré tantôt que j'ai dit une fausseté à propos de M. Fortin. Moi, un élu du peuple, j'ai le droit de dire que vous nous avez menti lorsque vous nous avez déclaré qu'une seule polices d'assurance nous coûterait meilleur marché.

M. Forgues : La preuve est faite qu'une police combinée est plus économique et tous les assureurs consciencieux peuvent le prouver. Lorsque la ville a confié ses assurances à la Royal et à La Prévoyance, c'est le conseil qui a pris la décision, cette décision prise, il m'appartenait de faire résilier les autres polices et c'est simplement ce que j'ai fait.

HUILE D'OLIVE VIERGE

PUGET

PUR JUS DE FRUIT

Plus qu'une HUILE un Condiment Sain Savoureux Naturel



Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

Le Théâtre étudiant présente : "Les portes claquent"

Tel est le titre de la comédie de Michel Fernaud que le Théâtre Etudiant de L'A.E.R.S. présentera, à l'Auditorium du Collège de Lévis, samedi, le 6 mars, à 8 heures 30.

Vouloir résumer en quelques lignes les Portes Claquent, c'est, il faut le dire entreprendre une tâche difficile.

On ne peut en effet, condenser en densité linéaire la richesse et la diversité de la vie de tous les jours. Car c'est bien la vie qui est le sujet de cette sautillante comédie.

Pendant deux heures, nous regardons vivre par le trou de la serrure une famille de notre temps. Nous partageons avec eux les discussions des repas, les conversations plus sérieuses des parents qui ne comprennent plus leurs enfants, les petites angoisses de ces jeunes en mal de vivre.

Dominique, Danièle et François n'existent pas que sur la scène; ils sont plus près de vous que vous ne le croyez.

Quant à la grand-mère . . .

Comédie verte, sans prétention autre que faire rire, elle ne pouvait être jouée que par des jeunes mais elle peut être goûtée par tous ceux qui ont la force de desserrer les mâchoires dans ce monde grinçant et tendu.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Au conseil de Lévis

Le conseiller L'Hébreux fait plusieurs remarques

LEVIS. — Fixée pour 9 heures, l'assemblée régulières du conseil de ville de Lévis a en fait débuté vers 9 h. 20, hier soir. Ce fait a été signalé plusieurs fois par le doyen des échevins, M. J.-Wilfrid L'Hébreux du quartier St-Laurent.

Ce dernier a formulé plusieurs remarques avant que le procès-verbal des réunions précédentes soit adopté.

M. L'Hébreux a d'abord déclaré que "la lettre de démission de M. Forgues comme chef estimateur devrait faire partie du procès-verbal.

En second lieu, M. L'Hébreux estime que le salaire de M. Fernando St-Laurent devrait être diminué de $25.00 puisqu'il est dit au procès-verbal qu'une résolution dans ce sens a été adoptée.

Au fait, personne ne sait si vraiment si semblable résolution a été adoptée.

M. L'Hébreux : Il doit y en avoir une puisque le procès-verbal en fait mention.

Me Dallaire, greffier : Dans le procès-verbal, vous pouvez me faire dire n'importe quoi, je rapporte fidèlement ce que vous dites.

M. L'Hébreux : Je n'en veux pas à M. St-Laurent, c'est un très bon travaillant à qui M. le maire a accordé une augmentation de $25.00 par semaine, plus une allocation de $17.00 pour sa voiture lorsqu'il fut prêté au service de la voirie. A ce département, on n'a plus besoin de M. St-Laurent et il continue de recevoir son plein salaire même si son allocation de voiture lui a été retirée.

M. le maire : Je n'ai pas accordé $25.00 à M. St-Laurent, c'est le conseil qui l'a fait, les pouvoirs du maire ne dépassent pas $10.00.

M. L'Hébreux revient au retard de l'ouverture de la séance : "Je ne veux plus que les contribuables attendent devant une portée barrée".

Je m'objecte à ce que la ville paie $4,700. à l'Assurance-vie Desjardins pour des dommages qui n'ont pas été causés. On paie pour un accident qui n'est pas arrivé.

Le maire Thivierge, le greffier Me Dallaire expliquent que des experts établissent à ce montant les dommages que subira la pelouse de cette institution lorsque les travaux de pose des conduites d'amenée pour le nouveau réservoir seront faits. Ce n'est pas un paiement que nous faisons, c'est une autorisation de payer lorsque les dommages ont été faits".

M. L'Hébreux : Vous payez avant l'accident".

Le maire : M. L'Hébreux, vous êtes échevin depuis assez longtemps pour savoir de quoi, il s'agit.

M. L'Hébreux aborde la question du congédiement de M. Fortin. Ce congédiement a été demandé par le directeur des services. Je dépose sur la table du conseil, des documents que les maires du conseil auront intérêt à prendre connaissance. Ces documents sont signés par le chef de police, je suis en sûreté avec le chef. Je dépose ces documents jusqu'à la séance du mois d'avril.

M. Forgues, directeur des services et du personnel: En fait, je n'ai fait que vous soumettre les faits, la décision a été prise par les membres du conseil; je n'ai pas les pouvoirs de mettre quelqu'un dehors. C'est une autre fausseté.

M. Jean-Louis Lemieux : Le conseil a pris la décision sur les recommandations que vous nous avez faites.

M. L'Hébreux revient de nouveau sur les quelques minutes de retard, les membres du conseil dialoguent, tout-à-coup, l'échevin L'Hébreux s'adresse au maire : Si vous m'autorisez M. le maire, j'ouvrirai les portes à portes, je ne ferais pas attendre les gens dans le passage. Si vous m'autorisé, M. le maire, j'ouvrirai les portes à l'heure fixée, les contribuables n'attendront plus.

Le maire : Vous les faites attendre actuellement, M. L'Hébreux. C'est bien, je vous donne l'autorisation d'ouvrir les portes à l'heure fixée. C'est votre ouvrage d'ouvrir la porte.

Après cette échange de remarques, le procès-verbal est adopté. Il est 10 heures.

Enquête sur des accusations de connivence entre le ministère de la Justice et des députés libéraux

Ottawa (P.C.) — Le président de la Chambre des communes a consenti hier à faire enquête sur des accusations de connivence entre le ministère de la Justice et des députés libéraux relativement à des questions qui figurent au feuilleton et qui sont plutôt gênantes pour d'autres députés.

Le député néo-démocrate de Port-Arthur, M .Douglas Fisher, a suggéré soit que le président Alan Macnaughton étudie lui-même la situation ou que la question soit déférée au comité des privilèges et élections.

M. Fisher a exposé son point de vue peu après que M. Walter Dinsdale PC — Brandon-Souris eû expliqué son attitude sur une lettre qu'il a écrite en 1960 au bureau du ministre de la Justice du temps, M. Davie Fulton, en faveur d'un électeur, Buddy Leeds, accusé de faux.

La lettre a été déposée plus tôt cette semaine aux communes, en réponse à une question de M. Joseph Macaluso L — Hamilton-Ouest.

M. Fisher a déclaré que MM. Macaluso, Ron Basford L — Vancouver-Burrard et Lloyd Francis L — Carleton inscrivaient au feuilleton des questions embarrassantes et il a ajouté qu'il paraissait évident que des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice avaient fait une étude sérieuse des dossiers du ministère dans le but de trouver des questions embarrassantes.

SPECTACLE

Selon lui, il était impossible d'obtenir autrement les détails et les dates donnés dans ces questions.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a repris de son côté qu'il n'appartenait pas au président de la Chambre de mener cette enquête, mais plutôt au comité des privilèges et élections.

Le premier ministre Pearson a toutefois appuyé la décision du président.

M. Diefenbaker a donc demandé que la motion présentée par M. Gordon Churchill PC — Winnipeg-Sud-Centre pour référer la question au comité soit réservée jusqu'à ce que le président ait étudié la question à fond.

M. Fisher a fait allusion à quatre questions posées par M. Basford, touchant le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen.

M. Nielsen a toutefois repris que les députés gouvernementaux pouvaient inscrire des questions du genre "jusqu'à ce qu'ils en deviennent bleus".

St-Jean-Chrysostome-paroisse et village
Baisse sensible du taux des taxes

ST-JEAN-CHRYSOSTOME — Les contribuables de cette municipalité bénéficieront d'une baisse substantielle de taxes au cours de l'année; pour les contribuables du village le taux de taxation baisse de $2.20 du cent dollars à $1.30, pour ceux de la paroisse, la baisse est moins grande mais quand même très intéressante puisque que le taux passe de $2.05 à $1.30.

Dans le premier cas, il s'agit par conséquent d'une diminution de $0.90 du cent dollars, dans le second cas, la baisse est de $0.75 puisque le taux a été uniformisé sur tout le territoire municipal.

Malgré la baisse générale prévue, St-Jean-Chrisostome équilibrera quand même son budget avec des revenus et dépenses estimés à $36,562.21.

Les revenus anticipés sont les suivants :

Remboursement par le secteur aqueduc	$ 2,421.16
Enlèvement des vidanges	1,100.00
Rentes Seigneuriales	92.82
Entretien des chemins d'hiver (contrat)	5,370.00
Entretien des chemins d'hiver (subventions)	7,959.00
Entretien des chemins d'hiver (contrat St-H.)	300.00
Remboursement de taxe sur huile	600.00
Taxes locatives	120.00
Location salle	150.00
Ouvrage avec souffleur et charrue	250.00
Taxe de ventes	3,672.00

Les dépenses les plus importantes s'établissent comme suit :

Administratives	$ 4,220.00
Diverses	2,322.82
Services publics	16,135.00
Service de la dette :	
Remboursement d'obligation	$ 5,500.00
Intérêts sur obligations	962.00
Intérêts sur emprunt temporaire	450.00
Total	6,912.00
Excédent des dépenses sur les revenus pour '64	6,430.64

Les revenus autres que ceux provenant de la taxe foncière s'élèvent à $22,034.98, la taxe foncière rapportera $14,527.23 sur une évaluation totale de $1,118,820.00, soit environ 30 p. 100 de la valeur réelle.

Divisée par sections, l'évaluation s'établit comme suit :

Pour le village	$575,610.00
Pour la paroisse	543,210.00

L'évaluation du secteur aqueduc qui comprend le village plus quelques propriétés dans le secteur paroisse, représente une somme de $634,510.00.

Notons que l'évaluation municipale a augmenté considérablement par suite de l'installation de l'Hydro-Québec et de la construction domiciliaire qui a été plus active que les années précédentes. La construction d'un réseau combiné d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie aurait contribué sensiblement à l'augmentation de l'évaluation imposable.

M. Gérard Nolin est maire de cette municipalité dont le secrétaire est M. Cajétan Alain.

La cité ne présentera pas de projet de loi

LEVIS — C'est définitif, la Cité de Lévis ne présentera pas de Bill à la Législature, cette année.

Voici le texte de la résolution adoptée hier soir par le conseil.

Attendu que l'Assemblée Législative tend à établir une législation qui se rapproche le plus possible de la Loi générale en ce qui concerne les Bills privés des municipalités.

Attendu que notre projet de Bill présenté cette année ne comportait que des modifications qui s'éloignaient substantiellement de la loi générale et que ces dispositions ont été réfusées par les conseillers juridiques avant la présentation du Bill.

Attendu qu'il y a lieu de reconsidérer la question de savoir si l'on doit amender le texte actuel de la charte de la cité de Lévis, il est résolu de reporter à l'an prochain le projet d'amendements à la charte. Que le trésorier soit autorisé à payer les comptes à date concernant le projet soumis.

M. L'Hébreux : Je demande que les comptes soient déposés à la prochaine séance. Il y a quelques années, on a manigancé pour apgmenter le nombre de voteurs du quartier St-Laurent pour se débarrasser de moi comme échevin. On a fait la même chose cette année. Vous allez me garder longtemps.

Je ne vous comprends pas M. Lemieux (Denis), vous faites l'éloge de M. Forgues puis vous demandez qu'il y ait trois estimateurs au lieu d'un.

Je comprends que de vos concurrents sont moins évalués que vous, vous avez porté plainte et on nous a accusés de faire du patronage. Au lieu de demander de faire hausser les autres, vous auriez été mieux de demander à vous faire baisser.

M. Denis Lemieux : Ce n'est pas un problème personnel, j'ai constaté qu'il existe un problème et je crois que trois estimateurs experts au lieu d'un pourraient le résoudre. Je vous appuie, M. L'Hébreux et je me demande ce que vous avez à toujours chiquer la guenille.

Je vous répète que le problème de l'évaluation à Lévis n'est pas un problème personnel, c'est celui de tout le monde.

Mémoire de la SSJB sur la constitution, à l'étude

ALMA — (P. C.) — M. Georges-Henri Fortin, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec, a fait savoir hier soir que le mémoire sur la constitution soumis par la fédération était présentement à l'étude par les 17 succursales diocésaines de la Société.

Il a refusé de divulguer les points exposés ou défendus par le document, qui sera présenté au comité de la législature québécoise sur la constitution. Il a simplement dit qu'il étudiait la question de l'unilinguisme dans le Québec sur une longue période.

M. Fortin a nié qu'il y ait mésentente au sujet du mémoirke dans les rangs mêmes de la fédération.

"Tous jugent que le diocèse de Québec est prêt à accepter la formule Fulton-Favreau mais son mémoire prouve en termes clairs que sa position est à peu près la même que celle de la fédération."

Le diocèse de Québec a fait connaître son mémoire plus tôt cette semaine. Il a été généralement considéré comme modéré. Dans un autre mémoire présenté l'an dernier, le diocèse de Montréal par contre avait demandé la mise en vigueur au Canada de la formule d'Etats associés.

Les directeurs du diocèse de Québec avaient laissé entendre que leur diocèse pourrait être en désaccord avec la fédération.

Le projet est abandonné

MONTREAL (P.C.) — On a abandonné aujourd'hui le projet de tenir samedi des funérailles collectives pour les 27 victimes de l'explosion de la maison à appartements à LaSalle, laissant à chaque famille le soin de prendre elle-même ses propres arrangements.

La police de cette municipalité en banlieue de Montréal avait déclaré hier que des funérailles collectives seraient organisées.

Un porte-parole du centre de secours a révélé aujourd'hui qu'on avait laissé tomber le projet.

"Le projet de tenir des funérailles collectives avait été discuté mais n'a pas été approuvé," a-t-il dit. "Nous laisserons à chaque famille le soin de conclure ses propres arrangements".

Entre-temps, la police a révélé qu'on a maintenant identifié 26 des 27 cadavres découverts parmi les décombres de l'édifice de trois étages qui a été réduit en miettes lundi matin par une formidable explosion.

Le dernier corps à être identifié a été celui de Diane Peard, âgée de six ans. On avait présumé qu'elle avait perdu la vie et son nom avait été inclus dans la liste des victimes.

Seul le nom de Warren McGuigan, 13 mois, demeure sur la liste des disparus, présumés morts.

La police a cependant déclaré qu'il était fort possible que le bilan des morts de cette tragédie augmente de nouveau. Plusieurs des 29 personnes qui ont été hospitalisées après l'explosion sont toujours dans des conditions critiques.

A vendre — Divers

PIANO à vendre de marque "LINDSAY" Style colonial, modèle droit, fini noyer, en bonne condition. Pour informations, Tél.: 837-1277.
49780 2-3 (6 fs) 21 C.L.

Avis divers

MACHINES A COUDRE

CENTRE DE COUTURE Bernina-Oméga, R. LABRIE LTEE, prop. Vente et service machines à coudre, balayeuses et polisseuses 3 brosses, ainsi que batteries de cuisine en acier inoxydable 3 plis de marque "Lustre-Craft". S'adresser Centre d'Achat Rond Point, Lévis. — Tél.: Bureau: 837-3924, rés. 837-2745.
49599 26-2 (1 ms) 25 C.L.

Commerce à louer

A LOUER, épicerie, boucherie, fruits, légumes, louer avec équipement et logements, banlieue, rive sud, clientèle, chiffre d'affaires $100,000, devra acheter la marchandise en main. Ecrire à Casier 273, LEVIS.
49701 26-2 (6 fs) 65 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
49783 2-3 (6 fs) 118 C.L.

Machinerie

"HUS KEE" auto neige, à vendre en parfaite condition. Pour informations, s'adresser SIMON CARRIER, St-Louis Pintendre, Lévis. Tél.: 837-9633.
49884 5-3 (6 fs) 120 C.L.

Machines à coudre

CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR.

(Jean Couturier prop.) Dépositaire Pfaff, vous offre des machines à coudre usagées de toutes marques à prix très spéciaux, ainsi que grand choix d'accessoires et d'articles de couture. Aussi département de ventes et service de clavigraphes et machines à additionner. 41 AVENUE BEGIN, Lévis. — Tél.: 837-8824.
18-2 (1 ms) 120 A C.L.



l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

On ne connaît pas encore la cause des 2 incendies

Les enquêteurs du Commissariat des Incendies n'avaient pas encore réussi hier à déterminer la cause exacte des deux incendies qui ont fait rage dans la soirée de mercredi. La firme MenDes Inc., sise au 365, rue Dupuis, avait été rasée par les flammes au cours d'un violent incendie, et le feu avait lourdement endommagé l'ancien édifice de La Tour, à l'angle des rues Mgr-Gauvreau et des Prairies.

Au premier endroit, les investigations sont très ardues à cause de la totale destruction de cet édifice de deux étages. Tout ce qui reste de l'immeuble est un amas d'acier tordu entouré d'un monceau de bois calcinés. Au cours de la journée d'hier, ils n'ont pu arriver à une conclusion et ils devront continuer plus avant l'enquête commencée.

A l'immeuble de la Voirie, les enquêteurs ont trouvé où le feu a pris naissance au troisième étage, sans toutefois en trouver la cause exacte. Trois causes sont plausibles. Le feu peut avoir pris naissance dans des papiers qui étaient placés trop près d'une des ampoules électriques qui éclairent la pièce. Il peut avoir aussi été provoqué par un fil défectueux. Cependant, on n'a pas rejeté l'hypothèse qu'une cigarette oubliée puisse être la cause du sinistre.

Il semble que les flammes ont couvé quelque temps avant d'être découvertes par le gardine de l'édifice. 150,000 documents et dossiers qui couvrent la période de 1901 à 1930 ont été détruits causant des pertes irréparables au ministère de la Voirie. De plus, un porte-parole du ministère évalue à $125,000 les dommages causés au service de signalisation routière.

2 verdicts de mort accidentelle

Le jury du coroner du district de Québec a rendu un verdict de mort accidentelle en rapport avec la mort violente de Michel Filion, neuf ans, qui a glissé sous les roues d'un autobus le premier mars dernier.

Au moment de l'accident, le jeune Filion descendait en traîneau une pente située perpendiculairement à la rue Champlain. Le chauffeur de l'autobus, qui roulait à une quinzaine de milles à l'heure, a entendu un bruit provenant de l'arrière de son véhicle et s'est immédiatement arrêté. Il était trop tard. Le garçonnet avait été tué sur le coup.

D'autre part, le jury a rendu le même verdict dans le cas de M. Jean-Paul Bouchard, 46 ans, qui est décédé à l'Hôtel-Dieu, le 22 février des suites d'une hémorragie cérébrale.

M. Bouchard avait rendu l'âme quelques heures à peine après une légère collision de sa voiture avec un camion de transport. Il a été établi que, malgré le léger choc de l'accident, la victime, qui aurait souffert soit d'une lésion des parois vascuiatoires soit d'une hypertension artérielle, ne pouvait supporter ce choc si faible soit-il.

2 blessés dans les rues de Québec

L'ambulance de la maison Sylvio Marceau a fait le transport de deux blessés de la circulation hier matin.

Elle a été demandée en premier lieu au croisement des rues Bagot et Montmagny où venait d'arriver une collision entre deux autos. Pierre Galarneau, 21 ans, du 75 rue Notre-Dame-des-Anges, avait subi une entaille à la tête et dut être reconduit à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Quelques minutes plus tard, un bambin de six ans, Mars Deslauriers, 210 rue Marie-Louise, était renversé par une auto sur la rue Marie-de-l'Incarnation. Blessé aux jambes, il a été transporté à l'hôpital du Christ-Roi.

Nous aussi, nous voulons manifester . . .

A Québec, on n'est pas plus bête qu'ailleurs . . . même si on l'a écrit. Aussi, pour être dans le vent, nous nous devons de faire des manifestations devant les ambassades, et plus particulièrement devant celle des Etats-Unis, qui représente le gros méchant capitaliste par excellence.

Hier après-midi, une soixantaine d'étudiants ont défilé en silence devant le consulat des Etats-Unis, à Québec. Les Jeunes gens ont circulé dans la rue Ste-Geneviève arborant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "Retirez-vous du Vietnam", "Exportez la paix et non la guerre", Negociate", etc.

Le défilé qui dura près d'une heure ne fut marqué d'aucun incident désagréable. Un porte-parole du groupe eut une brève entrevue avec le représentant du gouvernement américain où furent échangés des points de vue sur la position américaine au Vietnam.

Accident mortel à Pintendre

Une collision a fait un mort et un blessé, vers 9 h. hier soir, à Pintendre, dans le comté de Lévis.

La victime, dont la PP n'a pas voulu dévoiler le nom pour l'instant, a connu une mort instantanée. Il s'agit d'un homme dans la trentaine. Pour le dégager des débris, il a fallu tirer l'automobile jusqu'à un garage, où on est parvenu après de maints efforts, à sortir son corps ensanglanté. Ce travail a pris près de deux heures. On a ensuite transporté la dépouille mortelle à la morgue Gilbert & Turgeon où se tiendra une enquête aujourd'hui.

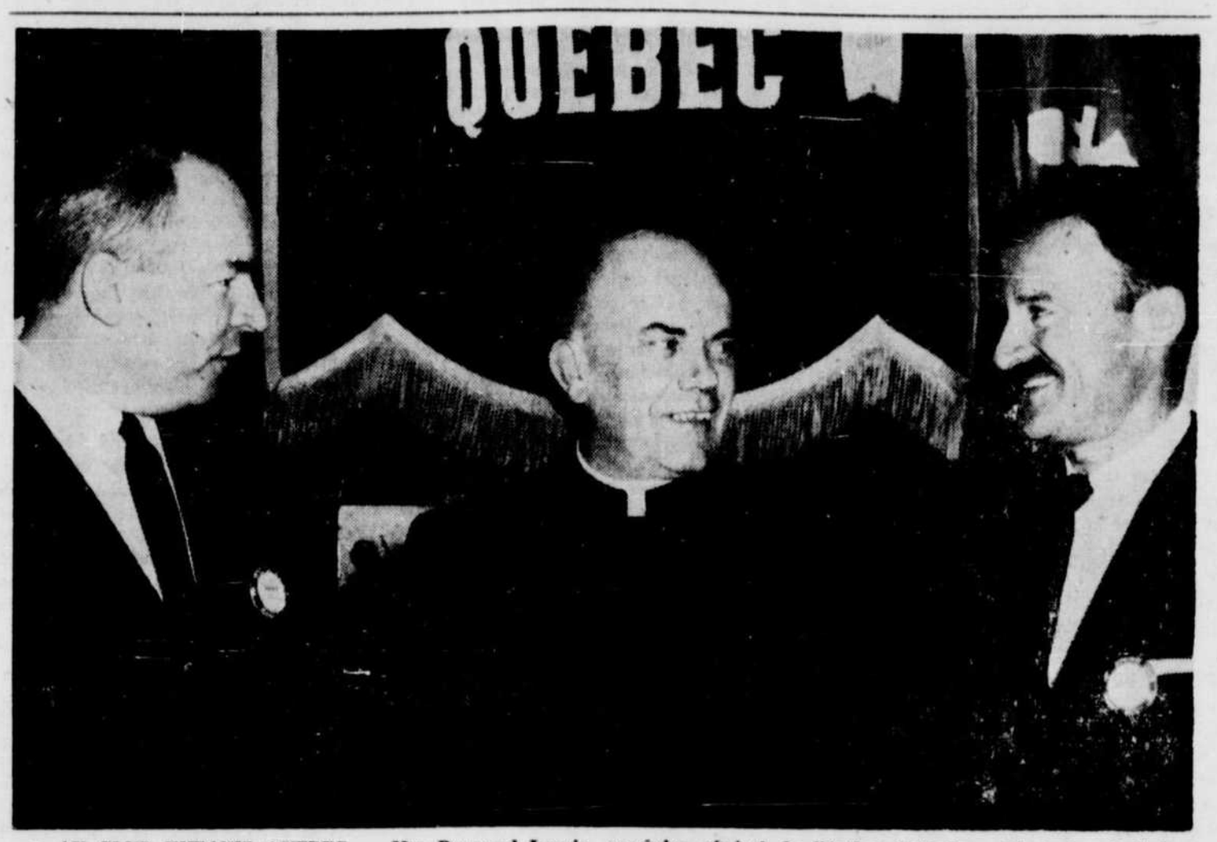
Une femme a aussi été blessée dans le tragique accident. Il s'agit de Mme Adrien Brochu, de St-Henri de Lévis. Elle voyageait dans l'autre véhicule. Son état est considéré comme très sérieux. Elle repose présentement à l'Hôtel-Dieu de Lévis où les médecins tentent de lui sauver la vie.



PRIX DU PRESIDENT — MM. Claude Gravel et André Villeneuve, journalistes, se sont mérités conjointement le prix du président pour le mois de février. Ce prix en argent est accordé mensuellement pour la ou les meilleures nouvelles d'intérêt général en primeur. M. Gravel couvre les secteurs de la jeunesse et le domaine religieux tandis que M. Villeneuve assume le service de l'éducation.

Demande du Conseil central des oeuvres à la ville:

UN OCTROI DE $150,000



● AU CLUB KIWANIS QUEBEC — Mgr Raymond Lavoie, aumônier général de l'Action Catholique Diocésaine était le conférencier invité hier midi lors de la réunion hebdomadaire du club Kiwanis Québec. Sur la photo il est entouré de MM. Nobert Rivest (à gauche), 2ième vice-président du club et Sam Bard à l'extrême droite. (Photo "l'Action" par Marcel Laforce)

(Par Jacques Jobin)

Le Conseil central des oeuvres de Québec a lancé un ultimatum à la ville de Québec hier en exigeant qu'elle double l'octroi annuel de $75,000 sinon le Conseil central remettra à la charge de la cité le soutien financier qu'il apporte à l'assistance maternelle, l'association québécoise de la goutte de lait et au refuge de nuit.

En l'absence du président du Conseil, M. Jacques Arsenault, le trésorier du Conseil central, M. Robert Després, a lu au comité administratif le mémoire de l'organisme.

Jusqu'ici, soit depuis 1951, l'octroi annuel de la cité était de $75,000 dont $16,400 devaient être réservés au soutien de quatre organismes qui ne font pas partie du réseau des quarante oeuvres bénéficiaires du Conseil central des oeuvres, soit la ligue antituberculeuse, St. Bridgid's Home, le patronage St-Vincent de Paul. Le montant de $58,600 qui restait pour les oeuvres du Conseil central représentait, en 1951, 21 pour cent des sommes recueillies alors qu'il n'en représente plus que 7.3 pour cent en 1964.

Le Conseil central doit en outre s'occuper des trois oeuvres citées plus haut, oeuvres qui dans la majorité des grandes villes du Canada sont du ressort exclusif de la municipalité. La question qu'on s'est posée hier à la suite de la remise du rapport est de savoir s'il en coûterait plus cher à la cité d'avoir à administrer elle-même ces oeuvres.

Le maire Hamel, tout en convenant que les besoins augmentent dans tous les secteurs a déclaré hier que "c'est bien beau de demander de l'argent, mais il faut en trouver". Aussi n'est-il pas tellement certain que les argents dépensés pour ces trois organismes sont utilisés à bon escient.

En présentant son mémoire qui constitue un véritable ultimatum, le Conseil central des oeuvres a exigé une réponse pour le 19 mars prochain, soit dans 15 jours. Le maire a promis de porter attention à la question mais en soulignant qu'on étudie aussi les problèmes de ces trois organismes.

Chez les échevins, on a trouvé qu'encore une fois on fait appel à la cité de Québec alors que les municipalités de la périphérie bénéficient des deniers de Québec et devraient à leur tour faire leur part, "tout comme pour le carnaval" a-t-on dit.

Sur la question des oeuvres d'assistance maternelle, goutte de lait et refuge de nuit, le Conseil a précisé dans son mémoire qu'il a versé depuis 1951 à ces oeuvres quelque $727,621.-06 alors que la contribution de la cité au Conseil central n'a été, durant la même période, que de $468,800, soit un écart de $258,821.06.

Le mémoire signale que si la ville voulait établir sa contribution suivant le même pourcentage qu'en 1951 elle devrait verser environ $250,000.

En conclusion de sa demande d'octroi de $150,000 le Conseil définit très clairement: "S'il en est autrement, le Conseil des oeuvres sera contraint de retirer son appui financier à ces trois oeuvres et les remettre entièrement à la charge de la cité de Québec le 1er avril 1965 qui est le début de la nouvelle année fiscale du Conseil".

D'ici cette date, ou d'ici le 19 mars comme le demande l'organisme de bienfaisance, la cité devra envisager la situation et agir en conséquence.

Le cléricalisme est une maladie tant chez les laïcs que chez les prêtres

par Nelson LABRIE

Le cléricalisme, que Fernand Dumont définit comme étant l'une des caractéristiques de la société catholique canadienne, est d'après Mgr Raymond Lavoie une maladie existant tout autant chez les laïcs que chez les prêtres.

L'aumônier général de l'Action Catholique Diocésaine qui prenait la parole hier midi devant les membres du club Kiwanis de Québec à l'occasion de leur dîner hebdomadaire au Château Frontenac, a expliqué son point de vue en disant que chez les clercs cette maladie se manifestait par un certain complexe de compétence universelle dont il ne se croit pas exempt lui-même. Selon Mgr Lavoie, chez les laïcs elle se traduit, soit par une extrême passivité, soit par une agressivité qui conduit à l'anticléricalisme. Sur ce, le conférencier a signalé que selon lui parler d'école confessionnelle sur mille pages sans parler d'aumônerie et sans dire au moins qu'on en parlera ailleurs comme le fait le rapport Parent, ne peut s'appliquer longuement, mais s'explique peut-être par une forme larvée et inconsciente d'agressivité.

Plus loin, Mgr Lavoie a fait remarquer que le Concile nous indique le chemin de la guérison dans le chapitre 4 de la constitution sur l'Eglise. "L'Eglise nous invite, a-t-il dit, à devenir un peuple fraternel même s'il est aussi hiérarchique. Il y a une mission propre aux laïcs dit le Concile: la gérance des choses temporelles à assumer selon Dieu dans les affaires et dans la famille".

Ajoutant qu'il y a une évangélisation que les laïcs doivent accomplir, qu'il y a un assainissement du monde qui conditionne sa fidélité crétienne et que le laïc doit procurer, Mgr Lavoie a précisé que pour être rédempteur le laïc devait être pleinement procréateur et compétent sur le plan de la création. Puis il a dit que Dieu n'a pas voulu terminer l'oeuvre de la création car l'homme fait à son image était capable de faire une partie de la besogne.

Là-dessus le conférencier a donné l'exemple que voici: "Il faut des maisons mais Dieu n'en a pas créées, il n'a créé que des matériaux. C'est l'homme qui avec les matériaux bâtira les maisons. Ainsi tous les métiers et toutes les professions des laïcs se situent dans le prolongement de l'action divine.

Mgr Lavoie a conclu en disant que l'Eglise qui se construit ne doit pas nous apparaître comme nous apparait le cap Diamant vu du bateau de la traverse mais plutôt comme nous apparaît le bateau de la traverse vu du haut de la falaise.

Programme pour la réception du CARDINAL ROY

Son Eminence le cardinal Roy rentrera à Québec dimanche, le 7 mars.

1 h. 30: Arrivée à la gare du Palais. Le cardinal sera accueilli à la descente du train par le Chapitre métropolitain. Le maire de la Cité lui souhaitera la bienvenue. Les Chevaliers de Colomb feront la haie d'honneur tandis que l'Harmonie de Loretteville exécutera les hymnes pontifical et national.

Les voitures gagneront l'archevêché par la rue St-Paul, le boulevard Charest, les rues Dorchester et Côte d'Abraham, la place d'Youville, les rues Saint-Jean, de la Fabrique et Buade.

Les diocésains sont cordialement invités à se rendre accueillir leur archevêque à la gare du Palais ou à venir le saluer sur le parcours qu'il suivra pour se rendre à la cathédrale.

La musique du Royal 22ième Régiment accompagnera la dernière partie du défilé et les Zouaves pontificaux présenteront les armes à la porte de l'archevêché. C'est Mgr le Chancelier qui recevra Son Eminence.

3 h. 00: Réception liturgique officielle à la cathédrale, en présence du Délégué apostolique, des archevêques et évêques, des représentants du diocèse, de la province de Québec et du Canada. Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, à titre d'évêque du diocèse suffragant le plus ancien, présentera les hommages des catholiques du Canada; Son Exc. Mgr Norman-J. Gallagher, auxiliaire du cardinal Roy pour le Vicariat militaire, parlera au nom de tous ceux qui sont en service dans les Forces armées du Canada. Suivra l'allocution de Son Eminence.

Le chant sera assuré par la Schola du Grand Séminaire et la Maîtrise du Chapitre de Québec. Quelques membres des Gardes paroissiales et des Zouaves pontificaux assureront le service d'ordre.

La cérémonie sera télévisée sur le réseau national français de trois heures à quatre heures. Elle sera également radiodiffusée.

5 h. 00: Messe par Son Eminence en la chapelle du Grand Séminaire, à la Cité universitaire. La cérémonie n'a aucun caractère officiel et l'entrée est absolument libre. Un grand nombre de diocésains en profiteront sans doute pour s'unir à leur archevêque et participer activement à cette messe d'actions de grâces.

7 h. 00: Dîner au Grand Séminaire. Mgr Ernest Lemieux présentera les hommages du diocèse; les honorables Lesage et Favreau, ceux de la province et du pays; Mgr le Délégué apostolique, ceux de l'Eglise. La réponse de Son Eminence le cardinal terminera la soirée. Ces discours seront radiodiffusés. (Tenue de ville)

Conformément aux prescriptions du rapport Parent

L'O.N.F. est prêt à assumer ses nouvelles responsabilités

Par Bernard Bastien

Bien avant cette nouvelle vague dans les moyens audio-visuels dans l'éducation qu'a engendrée la publication du rapport Parent, l'Office National du Film avait senti et prévu cet engouement. Déjà et afin d'être mieux préparés à jouer leur rôle, les représentants de langue française de l'ONF se sont réunis cette semaine, à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, pour étudier la pédagogie en fonction de l'utilisation des techniques audio-visuelles dans l'enseignement. Depuis la publication du fameux rapport, l'Office National du Film a fait sienne cette recommandation "qu'il n'est pas impossible que ces nouvelles techniques (audio-visuelles) portent en elles le germe d'une profonde révolution pédagogique, comme ce fut d'ailleurs le cas pour l'imprimerie". Au dire même de plusieurs représentants de pays étrangers l'ONF est à l'avant-garde dans le domaine pédagogique, ne serait-ce que par un nouveau 8mm en couleur et muet que n'importe qui peut manier et qui a une durée d'environ trois minutes. Ce nouveau film a l'avantage de ne pas se substituer au professeur et ce dernier peut le contrôler à sa façon et pour les besoins de son cours.

L'ONF a conscience des nouvelles orientations de l'éducation et du rôle important des aides audio-visuelles dans l'enseignement. En tant que producteur et distributeur de documents cinématographiques à portée pédagogique, il travaille en collaboration avec les divers organismes responsables, tels que les offices provinciaux du film et les départements audio-visuels des ministères provinciaux de l'éducation.

Les représentants de l'ONF se doivent de connaître les principes psychologiques et pédagogiques qui régissent le recours à la technologie pour l'apprentissage et pour l'acquisition des connaissances, à l'aide des techniques modernes de communication.

Au cours de la semaine des professeurs d'universités et certains spécialistes de l'enseignement sont venus rencontrer les représentants de l'ONF et leur faire part de leurs considérations d'ordre pédagogiques appliquées à leur fonction. Mentionnons que M. Gabriel Larocque, docteur en pédagogie, directeur de l'Institut des Sciences Pédagogiques à l'université de Montréal, a ouvert le stage par une conférence importance sur la pédagogie nouvelle et les techniques audio-visuelles. L'ONF a obtenu la collaboration de la Centrale audio-visuelle du Centre de Psychologie et de Pédagogie de Montréal pour mettre tout l'équipement technique requis à la disposition des participants au stage d'information sur ce sujet.

Deux groupes d'éducateurs sont venus rencontrer les stagiaires à L'Institut Desjardins: lundi dernier, un groupe d'administrateurs scolaires, sous la présidence de M. Marcel Lortie, président de l'Association des Commissions Scolaires Catholiques du diocèse de Québec, et jeudi, un groupe d'enseignants de la région de Québec, sous la présidence de M. Aimé Brochu, président de La Fédération des Instituteurs et des Institutrices Catholiques du diocèse de Québec.

Les échanges effectués ont permis de mesurer le rôle de l'ONF dans la diffusion et l'utilisation des produits cinématographiques de l'Office ayant une valeur didactique. Pour l'occasion, les représentants de l'ONF servant les milieux de langue française au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, se sont joints aux représentants du Québec pour mettre leurs expériences en commun.

Ce stage d'information sur l'enseignement et les moyens audio-visuels fait partie de la préoccupation de l'ONF d'appuyer les éducateurs qui souhaitent intégrer le cinéma et les moyens audio-visuels dans leurs programmes et dans leurs méthodes.

Sans contredit, l'Office National du Film pose le premier geste concret, provenant d'un secteur autre que le gouvernement provincial dans la réalisation du rapport Parent. L'ONF réalise l'approche pédagogique nécessaire à la technique de la T.V. pour l'introduire dans le cinéma. S'il veut continuer son oeuvre, l'office provincial du film ne pourra que collaborer à une telle initiative et le Ministère de l'Education, quoique provincial, ne devrait que l'encourager.

À L'HÔTEL DE VILLE

Le conseil municipal a adopté une résolution priant le gouvernement provincial d'imposer à la Commission scolaire de Québec le même taux de taxe que l'an dernier, soit $2.00 du $100 d'évaluation pour les propriétés ordinaires et $2.55 pour les propriétés de sociétés. La Commission avait résolu d'augmenter son taux à $2.10 et à $2.68.

Ceci parce que la Commission Bélanger qui s'est penché sur le système fiscal des municipalités et des commissions scolaires n'a pas encore présenté son rapport qui doit préconiser des changements dans les structures actuelles de la taxation de ces deux corps publics.

La résolution mentionne que devant la Commission Bélanger des mémoires avaient établi que les propriétaires et les locataires de Québec n'ont pas les moyens financiers de supporter des charges fiscales plus lourdes. En conséquence la cité demande de maintenir le statu quo.

Au bill de Québec

Le Progrès civique, seul parti politique sur la scène municipale à Québec, a requis les services de trois avocats pour être représenté lorsque le comité des bills privés de la province étudiera les amendements à apporter à la charte de la cité, principalement en regard des recommandations de la Commissions Sylvestre qui a étudié le mode administratif de la cité.

Ces trois avocats sont Me Louis Rémillard, Me André Marceau et Me Guy Dorion qui ont déjà commencé l'étude approfondie du rapport Sylvestre et qui feront valoir les vues du Progrès civique devant le Comité des bills privés. Déjà les représentants du Progrès civique à l'hôtel de ville ont déclaré qu'ils approuvaient en entier les recommandations de la Commission Sylvestre sauf pour ce qui est du droit de vote à 18 ans.

Planétarium

La Société royale d'astronomie a demandé l'appui de la cité de Québec afin d'obtenir l'utilisation de l'édifice de la prison des plaines une fois que le gouvernement provincial aura déménagé l'institution pénitencière à Ste-Foy.

M. Paul-H. Nadeau, de la société, a allégué dans une lettre que cette solution était à peu près la seule chance pour Québec de voir un observatoir-planétarium s'établir dans ses limites territoriales parce que les conjectures actuelles placent plutôt cette institution dans la banlieue. On a déjà même parlé de Lévis.

La lettre rappelle aussi l'une des recommandations de la Commission Parent qui préconise la multiplication des centres d'éducation. On souligne de plus que l'édifice actuel de la prison commune pourrait aussi servir à une bibliothèque municipale.

Appels d'offres publics

Après que l'échevin Gérard Moisan eut attiré l'attention du comité administratif sur un achat de 54 revolvers, un avis du contentieux qui avait été demandé stipule que la cité se doit d'annuler la résolution qui accordait la vente à une maison de Québec pour faire des appels d'offres publics, ceci parce que l'achat dépasse le montant minimum prévu par la charte, soit $3,000.

D'autre part M. Moisan a demandé que le comité de discipline de la police fasse enquête afin de savoir les heures auxquelles les prix des deux maisons ont été remis au policier qui les avait demandé. M. Moisan considère que le peu d'écart entre les prix soumis (20 cents) donne à réfléchir.

En vrac . . .

Le même M. Moisan a été nommé hier maire suppléant de la cité pour un terme de trois mois. Il remplace M. Paul Mecteau qui s'est payé la période du carnaval et la grève à la Régie des Alcools . . .

Le conseil a autorisé la signature de la convention collective avec le syndicat des fonctionnaires municipaux, alors que la demande du syndicat pour une rétroactivité de 6 pour cent pour l'exercice financier en cours est acceptée par le conseil . . .

La nomination du chef intérimaire Aimé Guillemette, effectuée par le comité de régie du corps de police a été sanctionnée hier par le conseil qui ne semble pas être pressé plus que de raison de choisir un remplaçant au chef Roger Lemire . . .

(Par J.J.)

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Québec forme une société incomprise des Anglo-Saxons

Sans cependant tomber dans l'admiration, les éditorialistes de la presse anglaise ont beaucoup mieux réagi au rapport Laurendeau-Dunton que les chefs politiques anglo-saxons, M. Robarts excepté.

Nos confrères des autres provinces ont fait preuve de plus de compréhension que les Manning, les Bennett, les Stanfield, les Roblin, les Thatcher, tous premiers ministres. Cependant que ceux-ci semblent vouloir se dresser contre les faits révélés par les enquêteurs de la commission royale, ceux-là invitent leurs compatriotes à ouvrir les yeux à la réalité afin de la mieux connaître d'abord et de la corriger ensuite, même au prix de compromis.

* * *

Dès samedi dernier, nous avons exprimé ici même les impressions qu'un premier coup d'oeil sur le rapport nous avait laissées. A y regarder de plus près, on se rend compte que la crise canadienne actuelle tient surtout aux conceptions divergentes que se font Anglo-Canadiens et Canadiens français du Canada d'abord, de ses institutions ensuite, enfin du Québec en particulier.

Ainsi les Canadiens français sont d'avis que le Canada est bi-national pour le moins, que l'Acte constitutionnel de 1867 est un pacte conclu entre deux nations égales en tout sauf numériquement, alors que les Anglo-Canadiens y voient la confédération de quatre provinces dont l'une de langue française, confédération en vue de l'instauration d'une seule nation. Pour nous, deux peuples égaux composent ce pays; pour eux, il y a un peuple majoritaire et une minorité qui doit accepter la loi de la majorité.

Le rapport Laurendeau-Dunton révèle aussi que ces conceptions divergentes sur le Canada engendrent des conceptions également divergentes sur les institutions scolaires, les institutions économiques, les services publics, les droits minoritaires.

* * *

Pour éviter un vocabulaire trop discuté, les commissaires concluent à l'existence au pays de deux sociétés, dont l'une est le Québec français. Ils la décrivent ainsi :

"Une population assez nombreuse, animée par la même culture, qui s'est donné et a reçu des formes d'organisation et des institutions dont elle dispose librement sur un territoire assez vaste et où elle vit de façon homogène, selon des normes et des règles de conduite qui lui sont communes. Des aspirations qui lui sont propres et des institutions lui permettant de les réaliser dans une mesure plus ou moins grande... Société non seulement distincte, mais qui mène, dans une mesure parfois très grande, une vie séparée de celle du Canada de langue anglaise, séparation de fait qui est créée par l'obstacle de la langue et non d'un séparatisme doctrinaire... Une société qui a des préoccupations humaines, autres que les questions linguistiques et culturelles, et qui entretient des contacts avec le monde francophone".

Description joliment ramassée, portrait fort ressemblant. Mais comment cette société québécoise est-elle vue du Canada anglophone ? La commission d'enquête répond:

"Nous avons vu des centaines d'anglophones tenter vainement de se représenter ce que peut être la vie française au Québec. Ils le faisaient, comme c'est normal, à partir d'éléments connus : par exemple, à partir d'une minorité française installée dans leur région. Comme, par ailleurs, la plupart connaissaient les dimensions géographiques du Québec, ils multipliaient par trois cents, ou par cinq cents fois la minorité qu'ils connaissaient et croyaient ainsi obtenir une image de la province française. Du point de vue mathématique, l'opération était exacte, mais ils obtenaient alors trois ou cinq cents fois une minorité; ils ne se représentaient pas une société".

* * *

Les commissaires poursuivent leur analyse et terminent : *"Il est tragique de constater combien peu sont conscients des sentiments et des aspirations des Canadiens français. Très peu sont parvenus à saisir les problèmes que le renouveau québecois pose à tous les Canadiens. Au très grand nombre, le Canada apparaît essentiellement comme un pays de langue anglaise avec une minorité francophone à laquelle on a accordé certains droits restreints. Ils ne semblent pas avoir jusqu'ici compris ou être prêts à accepter les conséquences de "l'égalité des deux peuples".*

Le rapport pose son diagnostic sans ménagement. Un deuxième rapport indiquera les remèdes spécifiques à apporter, si pareils remèdes existent pour semblable maladie. Le rapport préliminaire n'en indique pas moins une thérapeutique générale sur laquelle nous nous pencherons dans un prochain article, traitement général qui, s'il est appliqué, pourra créer un climat favorable à la guérison.

Louis-Philippe ROY

LETTRE DE PARIS

Le 25,000 ème numéro de "LA CROIX"

De notre correspondant
Maurice HERR

Le quotidien catholique **"La Croix"**, qui est l'un des plus anciens journaux publiés en France, va fêter, le 8 mars prochain, la sortie des rotatives de son 25,000ème numéro.

Fondée à Paris le 1er avril 1880 par les religieux de la jeune congrégation des Augustins de l'Assomption, **"La Croix"** parut d'abord sous la forme d'une revue mensuelle. Elle est devenue journal quotidien à la date du 16 juin 1883 et, dès lors, a toujours paru, sauf en de très courtes interruptions, dues à des cas de force majeure.

Le journal est aujourd'hui édité par la S. A. **"Maison de la Bonne Presse"** (capital 4,800,000 francs) qui est la plus puissante centrale de presse catholique de France, et dans laquelle les Pères Assomptionnistes détiennent la majorité des actions. Son tirage est de l'ordre de 140,000, mais en dépit de cette diffusion relativement modeste comparée aux tirages de la presse française, son influence est considérable en France et à l'étranger. Car le journal est, dans une très large mesure, le guide et le reflet de l'opinion catholique en France. Sans attache directe avec la hiérarchie, ou avec Rome, il n'en est pas moins considéré, d'une façon générale, comme l'organe "officieux" de l'Eglise en France, ce qui implique pour lui des responsabilités assez lourdes.

× × ×

A la fin du siècle dernier, **"La Croix"** se mêla activement aux luttes politico-religieuses qui devaient aboutir, en 1905, au vote de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui dénonçait le concordat conclu en 1801 entre Bonaparte et le Pape Pie VII. **"La Croix"** défendait alors, avec beaucoup de vivacité, les droits des catholiques, menacés par le régime de la IIIème République, qui s'était instauré en France après la guerre franco-allemande de 1870. La lutte alors engagée par le journal contre l'évolution laïque et anti-religieuse du régime républicain, son refus d'obéir aux consignes de "ralliement" données par Léon XIII, aboutit finalement à une certaine disgrâce de ses dirigeants assomptionnistes. A la demande de Rome, ils durent quitter la direction et la rédaction de **La Croix** en 1901, non sans que le gouvernement républicain intentât contre eux le fameux **procès des douze**, qui aboutit à l'expulsion de France des religieux assomptionnistes et à la dissolution légale de leur congrégation.

× × ×

La Croix passa alors entre les mains des membres du clergé séculier et de laïcs catholiques. Mais après la guerre de 1914-18, les Assomptionnistes purent rentrer en France et reprirent leur place à la tête du journal et des diverses autres publications de la Maison de la Bonne Presse. La grave crise de l'**"Action française"**, qui allait éclater quelques années plus tard, allait permettre au journal de jouer un rôle capital dans l'évolution de la mentalité des catholiques français, qui vivaient encore dans le souvenir des persécutions du début du siècle et emboîtaient volontier le pas à des meneurs politiques hostiles au régime républicain et au système démocratique.

C'est le P. MERKLEN, homme d'une grande autorité et d'une étonnante clairvoyance qui fut le principal artisan de cette évolution. Nommé rédacteur en chef de **"La Croix"** par le Pape Pie XI lui-même, il mena sans relâche un courageux et difficile combat contre les partisans du "politique d'abord", de Charles Maurras, et donna son appui le plus large aux mouvements spécialisés d'Action catholique. Il s'agissait alors d'arracher les jeunes catholiques à la tentation de l'action politique immédiate, et de les orienter vers l'action apostolique, vers le service d'Eglise, non sans faire d'eux, par une formation morale très poussée, les hommes dont la cité aurait besoin plus tard. Le cardinal CARDIJN, Mgr GUERIN, fondateur de la J.O.C. française, et tant d'autres encore, doivent énormément au Père MERKLEN qui jamais ne leur mesura ni son concours, ni le soutien du journal.

× × ×

La bataille de ces années 30 fut extrêmement rude, et le P. MERKLEN, comme **La Croix**, reçurent des coups de tous côtés. Mais le tournant était pris. Le journal avait trouvé, hors des luttes partisanes, l'équilibre politique qui est encore le sien aujourd'hui et peu à peu, grâce à lui, les catholiques français sortaient de cette espèce de "ghetto" dans lequel ils s'étaient enfermés au moment des persécutions du combisme. Entièrement au service de l'Eglise — elle l'a prouvé de façon éclatante à l'occasion du Concile — **La Croix** s'efforce de juger uniquement en fonction du bien commun. Elle s'interdit toute prise de position partisane, et n'est inféodée à aucun parti politique, à aucun régime. De ce fait, elle a considérablement accru son influence, son autorité et son prestige.

Après le P. Merklen, le P. GABEL, puis le P. WENGER ont su maintenir, et même renforcer cette position, unique dans la presse catholique mondiale. Le P. Wenger, son actuel rédacteur en chef, est d'ailleurs président de la Fédération internationale des directeurs de journaux catholiques.

× × ×

D'importantes manifestations, auxquelles participeront l'Eglise de France, la Presse française, la Radio et la TV se dérouleront à Paris le 8 mars, pour célébrer ce 25,000ème numéro d'un journal dont Jean XXIII disait naguère qu'il est "irremplaçable".

(Copyright B.I.P. et l'ACTION)

Mgr Sheen écrit...



Deux sortes de lutte

L'homme se montre parfois d'une inconséquence qui déconcerte. Il peut arriver, par exemple, qu'un homme admette, en son for intime, l'inviolabilité du mariage, mais entre en courroux en apprenant que sa quatrième concubine ne lui a pas été fidèle ! Il pourra arriver qu'un magistrat décrète en cour qu'il n'y a vraiment pas de critère permettant de dire ce qui est obscène ou pas, mais qui appellera illico la police si sa fille reçoit un message anonyme de la part de quelque dévoyé sexuel. Il pourra arriver qu'un marchand trompant depuis longtemps ses clients en leur donnant sept onces de lait quand ils paient pour en avoir huit soit en colère en apprenant qu'un autre a mis onze bananes dans son sac alors que lui-même payait pour en avoir douze !

Dans ces cas, on trouve le désir secret d'une véritable fidélité conjugale, une chaude estime pour la vertu de pureté et le souhait inconscient d'un sens de l'honnêteté chez tous les humains. Ces mêmes valeurs que l'on désavouait quand il s'agissait d'autrui, on veut les préserver lorsqu'il s'agit de soi.

Quiconque pense avoir réduit au silence la voix de la conscience et écrasé l'ordre divin et moral, est tourmenté par la réalité même de ce qu'il considérait comme un mythe et un caprice.

Plus on considère la fragilité de l'être humain, plus on est convaincu que toute personne traverse, connait un genre ou l'autre de lutte, c'est-à-dire, soit une lutte consciente, soit une lutte inconsciente.

La lutte consciente est celle dont le prêtre, le ministre et le rabbin prennent connaissance au confessionnal ou à leur bureau. Lutte, par exemple, du jeune homme contre des tendances à l'homosexualité; lutte de l'homme d'affaires qui a commencé à boire dans les réunions sociales et qui est devenu alcoolique; lutte d'une jeune femme contre les sollicitations habiles, attrayantes, volubiles d'un homme plus âgé qui veut divorcer d'avec sa femme.

Dans chaque cas, la lutte consciente implique un idéal. Il y a double admission; on admet qu'il y a un objectif à atteindre et, d'autre part, l'on craint que la flèche manque le but. On constate qu'il y a un magnifique jardin à cultiver et, d'autre part, l'on peut être en butte à la paresse qui laissera plutôt y pousser les mauvaises herbes. Il pourra peut-être arriver que de telles personnes quittent le chemin, la droite voie, mais elles ne déchirent point la carte routière. C'est pourquoi leur conflit est conscient. Il évoque cette parole de Pierre à l'adresse du Christ : — "Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur".

La lutte inconsciente est d'un caractère entièrement différent et elle convient, en un sens, aux trois cas typiques mentionnés plus haut. Elle est inconsciente parce qu'il y a répression d'un but, d'un objectif, négation d'une destinée, mise en ridicule d'un ordre moral et installation de soi-même tant comme flèche que comme objectif à atteindre. En d'autres termes, tout ce que je décide et décrète être bien est bien !

Après avoir considéré des milliers de cas du genre, le Dr Jung dit que toute personne de plus que 35 ans est consciemment ou non dominée par une crainte de la mort et un problème d'ordre religieux. De la lutte inconsciente, un autre psychologue a dit : — "De fait, j'admets avec vous que le tourment réel de nos patients n'est point celui dont ils nous parlent. Et ce tourment devient un obstacle aux forces de guérison que nous cherchons à susciter en eux. Mais je ne sais pas comment aborder avec eux cet essentiel sujet de la foi".

Voilà la clé — "leur tourment réel n'est pas celui dont ils nous parlent". Ils parlent de boucs émissaires, d'un excès d'affection de la part d'un père ou d'une mère; ils parlent de conditions économiques défavorables, des tracasseries d'un patron, de la jalousie d'un époux; ils parlent d'un visage bilieux, mais non pas du désordre organique caché qui a créé cet état. C'est cette maladie inconsciente, cette lutte dramatique au-dessous du seuil de l'honnête confession qui détruit la personnalité et rend impossible une cure véritable.

Les personnes qui livrent des luttes conscientes au péché, à la lumière d'une loi morale consciemment reconnue, admise ne deviennent jamais névrosées ou psychopathes. Ce sont les luttes inconscientes qui font les épaves, les naufrages mentaux. Comme Gustave Thibon l'a dit : — "Un homme n'a pas plus tôt chassé Dieu de lui-même que tout en lui (tout fragment de son être disloqué) se voit successivement pressé de devenir bon, et, du même coup, de devenir conflit".

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide).

Un air de printemps

On demanda à Jean XXIII pourquoi un concile; il s'approcha d'une fenêtre, l'ouvrit et répondit : "Un peu d'air frais".

Dans une autre occasion, il définit le concile comme un nouveau printemps pour l'Eglise.

C'est bien ça, une fraîcheur de printemps, que nous apporte le renouveau liturgique. En voici quelques preuves :

En Angleterre, où l'anglais a été introduit à la messe le 29 novembre, une grande revue déclara : "C'est un succès complet qui dépasse nos prévisions". Dans plusieurs paroisses, des tièdes qui ne pratiquaient plus sont venus assister à la messe. Par curiosité, dira-t-on, mais enfin ils sont venus. Dans la banlieue de Londres, des jeunes qui avaient déserté l'Eglise, ont été bouleversés par le nouveau rite et ont offert leur concours pour participer activement à la messe.

Au Brésil, l'introduction du portugais, autorisé le 23 août, a provoqué une affluence inattendue.

En France, en Allemagne, au Canada le 7 mars est attendu avec impatience.

L'usage des langues vivantes fera de la messe la prière de tout le monde. La messe a toujours été le sacrifice collectif du Christ et de ses multiples frères, mais avec le latin on avait plutôt l'impression que c'était une affaire de clercs.

Les Pères du Concile ne cessent de parler du sacerdoce des laïcs; voici, entre autres, un texte merveilleux : "Aux laïcs le Christ accorde une part de sa charge sacerdotale... En toutes leurs activités, leurs prières, leur vie conjugale et familiale, leur labeurs quotidiens, leurs détentes d'esprit et du corps, si elles sont vécues dans l'esprit de Dieu... tout cela devient offrandes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. Et tout cela, dans le sacrifice eucharistique, rejoint l'oblation du Corps du Seigneur pour être offert en toute piété au Père". (Constitution de l'Eglise, No 34).

Voilà, bien défini, le rôle des laïcs à la messe... et le français aidera chacun à en prendre mieux conscience.

C'est l'espérance de l'Eglise.

Que de reconnaissance ne devons-nous pas à Jean XXIII, si plein de finesse et si saint !

André JOBIN, prêtre

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Que votre parure ne soit pas extérieure, faite de cheveux tressés, de cercles d'or et de toilettes bien ajustées, mais à l'intérieur de votre coeur dans l'incorruptibilité d'une âme douce et calme : voilà ce qui est précieux devant Dieu.

(I Pierre 3, 3-4)

* * *

Ne bois pas de vin jusqu'à l'ivresse, et n'aie pas la débauche pour compagne de route.

(Tob 4, 15)

Votre opinion

Maintenant, ça paye !

M. le Rédacteur,

Nous considérons comme fatale pour l'avenir de nos enfants et celui de la province l'infiltration sournoise et hypocrite ainsi que la saisie malhonnête par une minorité d'athées, de notre système d'éducation qui a été érigé au prix de grands sacrifices par nos ancêtres chrétiens et catholiques. Nous revenons donc à la charge auprès des parents qui ont imposé à leurs enfants, sans qu'ils l'aient jamais demandée, une vie qui se prolongera jusque dans l'éternité. L'érection de la première commission scolaire païenne (mais "prétendue" neutre, — on ne peut pas être neutre avec Dieu, on est pour ou contre lui) nous prouve que le diable continue son travail avec acharnement. Cela devrait nous faire sortir de notre torpeur et de notre paresse.

Il est très étonnant que la majorité des parents reste indifférente devant les revendications de gens qui nous ont menti "en pleine face" et en public pendant des années, de ceux qu'on a appelés les membres de la "petite pègre intellectuelle". Ces esprits étroits et ingrats se servent maintenant de l'éducation qu'ils ont reçue du clergé (et dont ils n'ont pas su profiter, la largeur d'esprit leur manquait) pour se tourner contre lui et contre Dieu. Au nom de la liberté, ils commencent déjà à lier leurs adeptes par un engagement écrit d'envoyer leurs enfants à l'école neutre. Mais... entre-temps, ils profitent bassement d'un système d'éducation qu'ils calomnient et sabotent non moins bassement en envoyant leurs enfants à l'école chrétienne. Maintenant qu'est révolue l'ère d'abnégation et d'héroïsme dont ont fait preuve nos ancêtres chrétiens qui ont été les pionniers chez nous, maintenant que "ça paye" on s'intéresse beaucoup à l'éducation. Nos pionniers religieux se sont donnés corps et âme pour un salaire de famine. Pourtant, non seulement ils n'ont jamais fait la grève, mais ils ne se sont jamais plaints. Aujourd'hui, "ça coûte cher", et ça ne fait que commencer. Quand ça leur plaît nos "dévoués" professeurs font la grève ou menacent de la faire. Nos enfants en sont les victimes et nous payons. — En toute justice et charité CHRETIENNE nous tenons à préciser que nous ne mettons pas tous les professeurs laïcs dans le même sac. Cependant nous pensons que nous serions peut-être surpris si nous pouvions savoir le nombre d'enseignants infectés par l'esprit laïcisant à outrance.

Il y a bien longtemps qu'on attaque le Christ et son Eglise. Tous ces "braves" sont disparus comme de vieux vêtements. Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise.

Chers parents, nos enfants ont déjà commencé à nous juger. Que diront-ils de nous quand ils écriront l'histoire ? Comment réagiront-ils quand ils nous retrouveront devant Dieu qui nous jugera en leur présence ?

Paul et Monique Lapointe,
Ville Jacques-Cartier.

Sur un philosophe

M. le Rédacteur,

Fidèle lectrice de "L'Action", permettez-moi de vous féliciter pour tous vos articles si intéressants, en page éditoriale de votre journal.

C'est toujours avec un vif plaisir que je lis tous vos écrits.

Tout particulièrement, je profite de l'occasion pour vous dire toute mon appréciation concernant votre article paru ces jours derniers "Mon prochain" Charles de Koninck — C'est si vrai, tout ce que vous dites de ce grand philosophe, que j'ai eu le bonheur d'entendre à Québec, et dont la mort soudaine est une perte immense.

Mlle Yolande Pouliot
Bay View, Saco,
Maine. C.S.A.

Drapeau national

M. le rédacteur,

Ne croyez-vous pas qu'il y a lieu de féliciter publiquement les entreprises privées arborant notre drapeau national et préconisant ainsi l'unité du pays ?

Patricia Verge, Québec.

Jacques Hébert en Russie

M. le Directeur.

M. Hébert a déclaré récemment qu'il a visité plusieurs prisons (c'est une spécialité) en Russie et que les prisonniers y sont aux **petits oignons.**

Il oublia de mentionner s'il a poussé une pointe, dans ce genre d'inspection, jusqu'en **Sibérie.**

Il oublia de mentionner s'il y a des **prisonniers politiques** en Russie ou bien si la liberté de parole est **totale.**

Liberté de religion, liberté de critiquer vertement et même d'insulter l'autorité, liberté de la presse, toutes les libertés y fleurissent impunément.

C'est très touchant, mais il est permis d'être perplexe devant ce tableau d'un régime idéal (?). Surtout quant on songe aux 8000 officiers polonais **assassinés** par les Russes (sans même de procès, cette fois) dans la forêt de Katyn près de Smolensk durant la dernière guerre.

Le bras de la justice de Nuremberg ne put s'étendre jusque là.

Quand donc M. Hébert partira-t-il en guerre, bien **bravement**, contre les sectaires tapis dans l'ombre et embusqués aux postes de commandes du fonctionnarisme **fédéral** et de la **grosse** industrie en général et qui plafonnent ou écrasent les Canadiens français (surtout les catholiques convaincus). Veut-il des précisions **concrètes, nombreuses et vécues ?** Qu'il passe me voir lorsqu'il sera dégagé de tous ses présumés... assassins...!

Paul Lacroix m. d.
Ste-Foy

Arts et critique

M. le rédacteur,

Votre chroniqueur musical était assez juste envers "Le Pays du Sourire" mais pourquoi insister sur un retour à l'opéra seulement, tant que l'on n'aura pas vu "L'Auberge du Cheval Blanc", qui vaut bien des opéras plats ? Je me demande si c'est par snobisme qu'il écrit que l'écriture musicale de Franz Lehar n'est pas brillante. Il faut sortir des sentiers battus de temps à autres. Heureusement le T.L.N.F. n'a pas peur de le faire.

Savez-vous à quel point vos critiques musicales peuvent influencer des gens qui iraient aux spetacles s'ils avaient le moindre encouragement ? Il y a si peu d'occasions d'assister aux beaux spectacles à Québec que je crois sincèrement que vous, les journalistes, devriez faire votre possible pour encourager les responsables de nos théâtres et aussi les spectateurs.

Des Frawley,

Québec 4.



● Un groupe impressionnant d'étudiants américains et québécois à l'Université Laval a manifesté hier après-midi devant le consulat des Etats-Unis, sur la rue Ste-Geneviève. Prenant position dans le conflit du Vietnam, les porte-paroles du groupe ont affirmé que leur manifestation ne se porte pas en faveur d'une politique, ou contre les interventions des Etats-Unis. Il s'agit plutôt, pour des citoyens libres, de protester contre la tenue d'une guerre fratricide au Vietnam, et de demander que les hostilités laissent la place à des négociations plus humaines et plus positives. Les étudiants américains de Laval s'opposent à l'intervention des forces armées dans le conflit vietnamien, de quelque origine qu'elles soient. Le groupe devait manifester mardi dernier, mais il n'avait pu obtenir le consentement de la police de Québec. Enfin, le groupe souhaite l'organisation d'un comité neutre des pays faisant partie de l'Organisation des Nations Unies auquel serait confiée l'étude du problème et la responsabilité de la recherche d'une solution. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Symposium à l'Académie de Québec

Religion et liberté en milieu collégial

Par André Villeneuve

L'Académie de Québec et l'Office Catéchétique de Québec organisent pour le 13 mars, dernier jour de la semaine de l'Education un symposium d'envergure portant sur les aménagements de la vie religieuse des 16-20 ans. Le symposium qui a pour thème "Religion et liberté en milieu collégial" est destiné aux directeurs spirituels, aumôniers, professeurs de religion et à **tous les éducateurs** soucieux de la formation de leurs élèves et qui s'intéressent à l'aspect religieux de leur croissance, particulièrement en des périodes d'une spéciale nervosit- et mise en question.

La recherche que veut faire ce symposium est directement dirigée vers tous les responsables de cet âge dans nos institutions, aussi bien les collèges classiques, les classiques spéciaux, les écoles normales, les écoles hospitalières, les hautes classes du secondaire, les instituts familiaux.

Comme le font remarquer les organisateurs, il ne s'agit pas de tenter en une journée de faire une critique de l'enseignement de la religion tel qu'il fut pratiqué jusqu'ici à ce degré ni de déblatérer contre les messes quotidiennes obligatoires ou autres pratiques du genre. Le symposium a valeur de recherche, il est orienté de façon positive. Il veut être pour les éducateurs l'occasion de mettre en commun des expériences, d'échanger des idées, de "défricher ensemble des voies saines et fécondes".

Le travail de l'après-midi se fera en atelier. En soirée, au grand Auditorium de l'Académie aura lieu une séance plénière mettant en scène les cinq conférenciers (il y aura cinq ateliers) et les rapporteurs de chaque atelier. Les conférenciers invités sont tous des personnalités compétentes dans chaque domaine qui sera exploré.

Enseignement religieux

Le premier atelier traitera de l'enseignement religieux en milieu collégial. Qu'en est-il des cours obligatoires? Doit-on être strict sur la participation à ces cours? Faut-il prévoir des sanctions à ceux qui n'y assistent pas? Que penser des examens de religion à ce niveau? Qu'en est-il des cours libres ou optionels? Empêchent-ils toute forme de contrôle? Faut-il prévoir plutôt de nouveaux aménagements pédagogiques? Comment doit ou peut se donner un bon cours de religion?... Voilà un aperçu du sujet à traiter.

Les professeurs

Un deuxième groupe se penchera sur la personnalité et la compétence que doit avoir un professeur de religion. Qu'exige-t-on de lui comme qualifications, comme compétence? Cette dernière s'identifie-t-elle avec les diplômes obtenus? Quelle part devons-nous faire à la conviction, l'expérience, le rayonnement? Existe-t-il des critères d'évaluation dans ce domaine?

Est-il souhaitable d'avoir des spécialistes? Faut-il donner la priorité au travail d'équipe? Y voit-on de réels avantages? L'office diocésain de catéchèse a-t-il un rôle à jouer à ce niveau?... Encore là, la matière est abondante.

Les pratiques

Elles ont fait l'objet de critiques acerbes depuis une décennie. Que faut-il faire? Les envisager comme telles ou encore voir le tout dans un aiguillage différent? Quel est l'objectif premier de ces exercices? Quelles pratiques devons-nous mettre de l'avant? messe, retraite, récollection, prières en classe, célébration de la Parole?

Quelle part de temps devons-nous faire à la pratique des exercices? Est-il bon de constituer des équipes liturgiques...

Pour supprimer la gêne
DES DENTIERS
qui bougent

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Ici et là dans l'éducation

par André VILLENEUVE

enfants handicapés

Les commissaires de la Commission scolaire régionale Jean-Talon ont donné hier soir à Charlesbourg un accord de principe pour la mise en oeuvre par l'école Cardinal-Villeneuve d'un Centre spécial pour tous les jeunes de la région métropolitaine.

On sait que l'édification d'un service complet pour les enfants physiquement handicapés est impensable dans le cas de la plupart des commissions scolaires régionales étant donné le nombre trop restreint de cas du genre pour les dépenses encourues par la mise en place d'un personnel et d'un équipement adéquat.

Les dirigeants de l'école ont conçu ce projet d'ouvrir un nouveau centre de réadaptation mais cette fois ouvert presque uniquement aux enfants de la ville de Québec et de la région métropolitaine.

Avant de s'engager plus avant dans la réalisation de leur projet, ils demandent l'appui des régionales et des commissions scolaires importantes pour s'assurer de celles-ci le paiement des scolarités des étudiants qu'elles confieraient à cette école.

L'école s'occupe des enfants sur trois plans : médecine, rééducation physique et pédagogie. Elle traite actuellement 97 enfants dont 57 sont de Québec même.

surenchère

A la régionale Jean-Talon, hier soir, les commissaires n'ont pas caché leur inquiétude devant la surenchère qui risque de se produire pour l'engagement prochain de conseillers en orientation. Il y a actuellement un grand nombre de demandes et peu d'orienteurs. C'est pourquoi une importante régionale, la régionale Lanaudière (Joliette) a placé dernièrement une annonce invitant les orienteurs à faire application pour un salaire minimal de $8,000. dollars par année. Ces montants sont supérieurs à ceux versés au personnel enseignant qui possède le même nombre d'années de scolarité et ne correspondent pas aux normes du ministère de l'Education.

La Commission veut éviter une surenchère qui pourrait devenir ridicule mais craint d'autre part d'avoir à faire face au danger de ne pas pouvoir se prévaloir des services de quelques orienteurs professionnels.

nouveau secrétaire

C'est M. J.-Gérard Grenier qui a été engagé hier soir comme secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Orléans. Le choix du secrétaire s'est fait au cours d'une réunion tenue à huis clos.

M. Grenier avait été secrétaire-trésorier du comité provisoire de la régionale l'an dernier et depuis décembre il assumait ses fonctions de secrétaire "pro tempore". Le choix des commissaires confirme donc dans son poste l'ex-secrétaire de la Commission scolaire de Villeneuve. En effet, M. Grenier qui cumulait deux fonctions doit remettre incessamment sa démission aux autorités scolaires de Villeneuve.

dîner-causerie

Nous rappelons à tous les éducateurs l'ouverture de la semaine de l'Education qui se tient cette année du 7 au 14 mars. Dans le Québec, l'A.E.Q. en marquera l'ouverture par un grand dîner-causerie sous la présidence d'honneur de l'honorable Paul Gérin-Lajoie. Monsieur Arthur Tremblay, sous-ministre, sera le conférencier.

cours de liturgie

Les étudiants de Laval étaient invités hier soir à la deuxième conférence liturgique. Ces conférences organisées par le service d'aumônerie de l'Université Laval ont pour but de mieux faire comprendre le sacrifice eucharistique à ceux qui sont appelés à en vivre. La séance d'hier soir, présidée par l'abbé Louis-Roger Dumas portait principalement sur la liturgie de la Parole.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Son lourd dossier judiciaire lui vaut un trois ans de pénitencier

Un célibataire de 50 ans, de Campbelton, Nouveau-Brunswick, qui a commis une multitude de fraudes et de faux prétextes depuis ses "débuts" en 1945, a été condamné, hier, à trois ans de pénitencier pour deux fraudes semblables pour des montants de $2,000 et $5,000 d'argent courant.

Après avoir lu les deux longues feuilles de route du prévenu, Gérard Bujold, débosseur de métier, et énuméré ses "faits d'armes" qui se sont produits à peu près partout au Canada, de Halifax à Vancouver, Me Anatole Corriveau a déclaré qu'il n'avait pas de sympathie pour lui.

Avec une feuille de route semblable, il n'est pas réhabilitable, fit observer le procureur de la Couronne.

Cas pathétique devant S.H. le juge Paul Roy

Un paraplégique de 20 ans qui a comparu devant S.H. le juge Paul Roy appuyé sur ses deux béquilles a attiré la sympathie de celui-ci et du procureur de la Couronne, Me Corriveau, qui ont longuement étudié son cas.

L'accusé a plaidé coupable à l'offense d'avoir volé la somme de $48 à sa logeuse, à Québec, récemment.

Le jeune impotent a ensuite expliqué au juge qu'il jouissait d'une pension de $80 par mois pour son infirmité, qui s'est déclarée à l'âge de deux ans après qu'il eut contracté la polio.

Lorsque je me trouve un emploi, on me "coupe" mon chèque de $80. L'été dernier, j'ai travaillé pour une compagnie de construction mais ce n'était que pour la saison estivale.

A une couple de reprises lorsque j'ai quitté la maison de chambres que m'avait conseillé un service social, la logeuse a fait un rapport à cet organisme et elle a fait suspendre mon chèque de pension d'invalide parce que je n'habitais plus là.

Le juge et l'avocat se sont récriés lorsqu'ils ont entendu raconter ce geste, faisant remarquer qu'il était illégal d'agir ainsi.

A des questions qu'on lui a posées, le jeune homme a répondu qu'il ne payait pas sa chambre chez sa logeuse mais qu'il n'était pas nourri.

De plus, la propriétaire lui faisait laver les planchers de sa maison à revenus et le chargeait de faire la collection des loyers.

Je n'étais pas rémunéré pour ce travail, remarqua-t-il.

Depuis que je demeure là, elle m'a prêté $10 mais il lui est arrivé de m'emprunter de l'argent parce qu'elle me disait qu'elle ne pouvait pas payer ses dettes.

Le juge lui fit observer à ce moment qu'il n'était pas justifié par la loi de se faire justice lui-même en volant un débiteur.

S.H. le juge Roy, prenant en considération tous les facteurs énumérés précédemment, ajourna sa sentence à deux mois et recommanda à l'accusé de rembourser la victime lésée d'ici ce temps.

Cette comparution eut lieu hier matin et le juge demanda au prévenu de revenir au cours de l'après-midi à son bureau, au Palais de Justice.

Un membre du Service de Réadaption sociale ainsi que l'avocat de la Couronne étaient présents à cette réunion.

Des entretiens qui s'échangèrent, il ressortit que l'accusé, qui est sans dossier judiciaire, avait une belle-mère par une nouvelle alliance de son père et qu'elle ne voulait pas le garder à la maison.

A un certain moment, Me Anatole Corriveau ne put s'empêcher de déplorer qu'il n'y ait pas de centres de réhabilitation pour des cas semblables, offrant couvert et logis aux jeunes ainsi que d'autres services de rééducation.

La prison, due au voisinage d'autres individus qui s'y trouvent, n'est pas un endroit de réhabilitation, dit-il encore.

Le juge recommanda avec insistance que le jeune homme s'adresse à une certaine oeuvre sociale de notre ville où on étudiera son cas et où on essaiera de l'aider.

Quand se décidera l'avenir des sciences

Montréal (P.C.) — Le président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a déclaré hier que l'avenir de la science canadienne-française se décidera au cours des cinq ou six prochaines années.

M. Maurice Labbé, qui est également directeur du département de mathématiques à l'Université de Montréal, adressait la parole aux membres du club Richelieu-Montréal. Il a exposé la situation actuelle qui, a-t-il précisé, ne manque pas d'inquiéter ceux qui ont conscience des retards dont "nous sommes les victimes".

Depuis une dizaine d'années, a-t-il ajouté, nous avons fait des progrès considérables, aussi bien dans les sciences exactes que dans les sciences de l'homme. "Cependant lorsque nous nous comparons au Canada anglophone, nous avons l'impression non point d'un avancement, mais d'un recul", a-t-il dit.

FAITES-LE DÈS MAINTENANT
Pourquoi attendre au Printemps?



Aucune hésitation pour Jean...

Jean Lavigueur est un mécanicien de première force. Toute la journée, il répare des voitures. L'achat d'une voiture d'occasion n'offre donc pas de difficultés pour lui. Mais lorsque Jean a acheté une voiture d'occasion Goodwill, croyez-vous qu'il a examiné le moteur, le châssis et les pneus? Pas du tout. Il a simplement téléphoné au concessionnaire Goodwill pour lui demander de trouver une voiture de luxe en bon état, de modèle récent, coûtant $1500 environ. Cela se passait un jeudi. Le mardi suivant, le concessionnaire demandait à Jean de venir voir une voiture Goodwill, et le soir même celui-ci prenait possession d'une Buick LeSabre 1960 qui avait l'air de n'avoir jamais quitté la salle d'exposition. Et elle portait la garantie Goodwill.

Il y a un enseignement dans cette histoire.* C'est que les gens qui s'y connaissent en voitures savent que pour en acheter une d'occasion, il vaut mieux se fier à un concessionnaire dont la réputation est bien établie, comme le concessionnaire Goodwill. C'est un homme qui a d'importants intérêts dans votre localité, et son entreprise est établie de façon durable. Il vend des Pontiac, des Buick et des Acadian neuves, ainsi que les meilleures voitures d'occasion.

(Basée sur le témoignage authentique d'un client de Goodwill)

VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION
GOODWILL

VOUS POUVEZ ACHETER EN TOUTE CONFIANCE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK- GOODWILL

GW-1638F

Concessionnaires autorisés Goodwill — Pontiac — Buick — GMC dans la ville de Québec

Automobiles Inc.
555 rue de la Couronne, Québec, Qué. 529-3371

Giguère Automobile (1964) Inc.
1700 Dorchester (Coin Boul. Hamel), Québec, Qué — 529-1351

Boulevard GMC (1964) Inc.
2125 Boul. Charest Ouest, Québec, Qué. 683-4955

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma Inter national tous les vendredis à 8.30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

ELLE GAGNE $1,000.00

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!

Montréal, Qué.: Mlle Irène Rhuest, 3255 est, rue St-Zotique, Montréal, Qué., reçoit de M. Gilles Latour représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de $1,000 en argent. En effet, Mlle Rhuest a trouvé un des certificats de $1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être $1,000.



Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1861

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	23620	29½	28	28½
Alminex	19310	470	450	460
Am Leduc	5500	13½	13	13½
Ang U Dev	38150	53	51	53
Argosy	6150	42½	40	40
Asamera	500	59	59	59
Bailey S pr	10	24⅝	24⅝	24⅝
Ball 5¾ pr	425	26	25⅞	26
Banff	12997	262	256	260
Bata	7066	9½	9	9
Cal Ed	225	20⅜	20¼	20¼
Calvert	1000	25	25	25
C S Pete	6225	285	275	284
C Delhi	730	280	280	280
CEx Gas	700	153	153	153
C Homestd	1882	103	103	103
Cdn Sup Oil	938	17⅝	17⅝	17⅝
Cent Del	2175	855	850	850
C West P	342	163	161	163
Dome Pete	1075	18⅝	18⅜	18⅝
Dynamic	1200	17	16½	17
Fargo	300	305	300	300
Gr Plains	2550	12	11⅞	12
Gridoil	1369	98	98	98
Medal	190	590	590	590
Mideon	4000	56	54	56
Mill City	500	42	42	42
Murphy	600	480	470	470
Nat Pete	1500	335	330	335
N Davies	5500	23	22	22½
N C Oils	500	325	320	325
Numac	4700	145	140	141
Numac wts	500	39	39	39
Okalta	1000	12	12	12
Pamoil	1400	82	81	82
Permo	5500	35	32	32
Petroi	4850	77	75	76
Place	1400	70	70	70
Provo Gas	9130	260	255	258
Ranger	5000	155	152	152
Scurry Rain	70	20	20	20
Spooner	26400	26	24	24
Triad Oil	4550	238	232	233
Union Oil	1450	16⅜	16½	16½
Unisphere	5000	18	18	18
U Canso	1745	315	305	310
Wespac	975	15½	15½	15½
Wesetates	2500	540	540	540
Wesburne	3200	130	124	125
W Decalta	9444	305	299	305
Yan Can	79400	5½	4½	5½

Total des ventes: 5,818,000.

MINES				
Acad Uran	500	6	6	6
Accra	5000	31	26	30
Advocate	700	625	615	615
Agnico	9480	144	140	143
All Pitch	5100	21	21	21
Am Larder	3000	17	17	17
Amal Rare	1000	15	15	15
A Am Moly	1400	265	260	263
Ang Rouyn	3100	164	161	164
Ansil	47050	16	14	16
Area	6150	275	269	275
Arjon	13500	12	11½	12
Armore	20500	35	30½	35
Armore rts	26400	3	1	1½
A Arcadia	6500	16½	16	16½
Atl C Cop	8950	120	115	120
Atlas Yk	500	10	10	10
Bankeno	500	24	24	24
Bankfield	47100	16	14	14
Barnat	4100	90	87	87
Basha	10500	9	4½	9
Belcher	700	37	37	37
Belleterre	9000	45	41	45
Bethlm	1800	790	770	780
Bevcon	642	11½	11½	11½
Bibis	10350	29	28	29
Bidcop	89510	11½	10	11
Big Nama	5344	49½	44	44
Black Bay	1500	13	12½	12½
Bounty Ex	8500	31½	30	30½
Bralorne	3800	575	575	575
Broul Reef	500	22	22	22
Brunswick	7775	19⅜	18⅜	19¼
Bunk Hill	15125	24½	23½	24
Cable	5500	13½	13	13
Cadamet	66150	18	16	17
Camflo	18650	375	355	375
Camp Chib	800	420	415	420
Camp R L	400	23¼	23¼	23¼
C Tung	1700	98	97	97
Cam Mines	4666	24	23½	23½
C Austral	9000	8½	8	8
C Dyno	860	172	170	170
C Faraday	500	405	395	395
C Jamieson	6700	90	85	90
C Keeley	106400	33	30	30
C Lencourt	2600	25	25	25
Cantri	7000	43	42	43
Candore	85000	19	18½	19
Captain	32510	15½	13	14
Caribou	3000	58	54	58
Cassiar	5035	14	13½	14
Cent Pat	2375	143	140	140
Chesk rk	9000	12	10½	11
Chester	3600	15½	14½	15½
Chib Kay	2000	14	14	14
Chib M	7000	56	52	52
Chimo	130	120	120	120
Coch Will	700	299	295	299
Comb Met	13555	25	24½	25
Coningas	18100	115	105	109
Con Key	12500	11	10	11
Con Shaw	2000	17	17	17
C Bellek	14625	8½	8	8
C Callinan	1500	15	15	15
C Fe n	4714	20	19½	20
C Gillies	3000	7½	7½	7½
C G Arrow	1000	26	26	26
C Halli	19400	52	50	52
C Marben	4300	189	170	189
C Mogul	12970	565	555	560
C Morrison	24300	177	173	173
C Negus	39600	16½	15½	15½
C Nichol	500	12½	12½	12½
C Northld	2000	20½	20½	20½
C Rambler	11200	245	239	241
C Red Pop	9000	11	10½	10½
C Regeourt	5000	13½	13	13
C Sannorm	9500	8	7½	8
Conwest	550	575	570	575
Cop Corp	5300	44	43	44
Cop Fields	11866	140	138	140
Cop Man	14000	14	13	14
Coulée	17150	38	35	36
Courvan	500	22	22	22
Cowich	13600	51	49	51
Craogmnt	1625	15⅜	15½	15⅝
Croinor	2500	11	11	11
Crowpat	2000	9	9	9
Cusco	22500	9	8½	8½
Daering	22500	15½	14	15
Deer Horn	1700	70	69	69
D'Eldona	1500	11	10½	10½
Delhi Pac	138500	27	25	27
Denison	16101	27½	25½	25½
Dicknsn	711	555	540	550
Discovery	1170	310	300	310
Dome	400	39⅜	39⅜	39⅜
Donalda	5000	8½	8	8
Duvan	3000	10	10	10
E Amphi	2500	8½	8	8½
East Mal	200	210	210	210
East Sull	910	585	575	585
F West T	16500	15	14	14½
F Mar	38350	570	550	560
Francoeur	4200	14	13½	14
Gaitwin	5000	5½	5	5½
Genex	697385	62	54	59
Gnt Masct	490	170	170	170
Giant Y K	420	15	15¾	15¾
Glenn Exp	74400	29	27	27½
Goldale	1700	33	33	33
Goldray	1133	51	51	51
Grandue	2400	735	725	735
Gulch	1000	10	10	10
Gulf L	4300	14	13	14
Gunnar	2090	570	535	555
Hard Rock	2200	13½	13	13
Hasaga	1500	17½	17½	17½
Hastings	3000	370	360	360
Headway	19600	21	19	20½
Heath	25500	6½	6	6½
Hollinger	1215	32	31⅞	31⅞
Hud Bay	700	77¼	76¾	76¾
Hydra Ex	1600	23	23	23
Int Hellum	1600	104	102	102
I Kenville	6000	30	30	30
Irish Cop	700	41	41	41
Iron Bay	9200	192	185	188
Iso	9100	405	390	400
jacobus	6000	14½	14	14½
jaye Exp	31000	29½	26	26
jelex	34850	30	26	26
joburke	5000	10	9½	10
joliet	8000	32	28	32
jonsmith	227800	44	37½	40
joutel	4900	125	121	123
jowsey	4062	55	55	55
Kerr Add	1080	885	880	885
K Anacon	14270	410	395	410
Kilembe	300	900	900	900
Kirk Min	500	15	15	15
Kopan	2500	14	13	13
L Dufault	3825	15¾	15½	15⅝
Lakehead	7000	27	27	27
L Osu	2000	15½	15½	15½
La Luz	310	11⅞	11⅞	11⅞
Latin Am	4000	15	14	15
Leitch	2140	480	465	465
Liberian	255	15¾	15¾	15¾
L L Lac	1000	198	198	198
Lorado	6800	158	155	155
Lyndhst	3000	7	6½	7
Macassa	13250	300	280	295
Macdon	4000	38	34	38
Mac Leod	5675	120	115	115
Madsen	800	225	220	225
Magnet	19000	7½	6½	7
Man Bar	14050	20	20	20
Manoka M S	1000	17	17	17
Marchant	8200	203	196	203
Marcon	3000	11	10½	11
Martin	3050	79	79	79
Matatch	6000	16	16	16
Mattgmi	5720	21½	21¼	21¼
Maybrun	7000	14	13½	14
Mc Adam	11100	84	80	81
Mc Intyre	60	69	69	69
Mc Ken	17400	10½	10	10½
Mc Mar	4000	6½	6½	6½
Mc Wat	23000	49	45½	46
Mentor	2000	45½	45½	45½
Merrill	11000	57	55	55
Meta Uran	14300	18½	17½	18
Metal Mine	8114	204	195	195
Midrim	52300	52	50	51
Min Ore	6285	14	13	13
Moneta	2100	90	89	90
Mt Wright	6000	65	63	65
Multi M	38500	42	37	38
Nealon	24000	12	11½	12
New Alger	500	5	5	5
New Ath	4500	28½	27	28½
New Cal	4000	114	110	113
New Conex	100	530	530	530
N Goldvue	12500	8	7	8
N Hosco	11325	360	350	350
New jason	2000	7½	7½	7½
N Kelore	13000	15	14	14
Newlund	8000	18	17½	18
N Mylam	1200	12½	12½	12½
Newnor	1600	15	15	15
N Rouyn	3000	10	10	10
N Senator	6780	18	17½	17½
New Taku	1500	43	41	41
Nick Rim	4500	15	14½	14½
Nisto z	10100	11	10½	11
Norbeau	6300	255	245	245
Norgold	17000	10	10	10
Norlex	35000	18½	18	18
Normetaal	4550	410	395	395
Norpax	15500	15	14	14
N Bordu	2612	18½	17	17
North Exp	1350	218	216	218
N Coldstrm	7575	89	88	89
N Goldcrt	1500	16½	16½	16½
N Rank	2500	37	35	37
N Rock	1000	35	35	35
Northcal	5400	134	131	134
North Can	3800	238	235	235
Northgate	3820	880	870	870
Norsp A W	1600	45	45	45
Norvalle	2500	10	10	10
N Beauc	500	50	50	50
Nudul	36750	19½	17½	19½
Obaska	252000	13½	12	13½
O'Brien	17100	81	75	80
Opemiska	4266	900	875	890
Orcha n	2900	610	600	600
Orenada	4000	8	7½	8
Osisko	3700	44½	42	43
Pamour	300	195	193	193
Parmaq	42500	15½	14½	15
Patino	1947	950	940	940
Paxx Int	5500	40	36	37
Pce Expl	14500	28	26½	28
Peerless	212650	19½	18	18½
Perron	6500	11	10½	11
Pick Crow	1063	55	55	55
Placer	225	27	26¾	26¾
Porc Pay	3334	34	33½	33½
Pow Rou	1000	43	43	43
Preston	251	765	760	765
Purdex	7000	19	18½	18½
Q M I	100	195	195	195
Que Ascot	1500	8	7	7
Que Chib	5100	17	15½	17
Que Lith	200	385	385	385
Que Man	3500	26	25½	25½
Q Mattgmi	1300	19	19	19
Que Sturg	625	46	46	46
Quenston	2000	15	15	15
Quemont	100	10⅞	10⅞	10⅞
Quonto	7509	15	12	12
Radiore	1000	46	46	46
Raglan	8100	164	160	164
Rayrock	1000	88	88	88
Realm	28000	12½	11	12
Rexspar	20000	11½	9½	11½
Rio Algom	3834	14¼	13½	13½
Rix Athab	2000	20	20	20
Rockwin	14500	68	66	66
Roman	10535	670	580	580
Rowan Con	12000	10½	9	9½
Ryanor	8000	17½	16	16
Salem	18299	30	28	30
Sant Ant	16000	21	21	21
Sherritt	5054	575	560	565
Sigma	100	600	600	600
Silverfield	1100	320	315	315
Silvmaq	130262	21½	17	21
Sil Miller	3200	16½	15½	16
Sil Stand	4600	147	139	140
Siscoe	850	295	286	286
Starratt	3000	5	5	5
Steep R	14070	710	695	705
Sud Cont	1000	28	28	28
Sullivan	400	385	385	385
Teckn Korp	2020	595	590	595
Texmont	302800	169	160	165
Texore	2250	55	54	55
Tex Sol	2500	42	42	42
Thom L	7500	48	46	48
Tombill	1545	128	120	120
Torbrit	2000	60	60	60
Tormont	21295	30	27	29
Tribag	57915	405	365	385
Trin Chib	1000	13	13	13
Tundra	500	85	85	85
U Asbestos	2002	260	257	260
Un Buffad	328550	82	71	82
U C L Mine	7000	17	16	16
Un Keno	1993	975	970	975
U Mindam	4000	23	23	23
Un Fort	22000	19	18	18
Utd Pore	3500	17½	17	17½
Upp Can	4520	175	175	175
Urban Q	2155	18	18	18
vauze	5433	67	66	67
vespar	2833	35	35	35
violam	2300	295	285	285
Wasamac	7015	198	191	193
Werner	1000	7	7	7
W Malar	1000	5½	5½	5½
W Beaver	2000	19	19	19
West Mines	4570	520	500	515
Wilco	8500	43	41	41
Willroy	7575	168	165	165
Winch	2500	9½	9	9
Windfall	2000	34	34	34
Wr Harg	500	73	73	73
Wisconsin	2000	26	25	26
Yale Lead	11300	15	14	14½
Yk Bear	72305	173	156	710
Young H G	1000	7	7	7
Yukeno	7000	7	7	7
zenmac	8500	37	36	36
zulapa	3100	32	31½	31½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Bulolo	100	7½	7½	7½
Dom Tar	500	23¼	23¼	½ 23¼
Ind N G wts	100	190	190	190
Tr C P L	10	38⅜	38⅜	38¾
Moore	45	63½	63½	63½
Shell	30	18⅜	18⅜	18⅜
Simpsons	5	28¼	28¼	28¼
Union Gas	500	27⅝	27⅝	27⅝
Wainwr	200	30	30	30
Agnico	1000	158	145	158
Coulée	1000	39	39	39
C Mosher	500	160	160	160
Deer Horn	2000	80	75	75
Dicknsn	600	575	550	575
Duvan	1500	10½	10½	10½
Gunnar	100	555	555	555
High Bell	100	800	800	800
jonsmith	500	46	46	46
Kerr Add	100	900	900	900
K Anacon	300	410	410	410
Lorado	1400	185	180	185
Madsen	700	255	250	250
Northcal	500	150	145	150
Placer	50	28	28	28
Sherritt	1300	585	565	570
Siscoe	100	325	325	325
Steep R	30	720	720	720
Un Fort	5000	21	21	21
Upp Can	300	200	200	200
Un Keno	200	980	980	980

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Mass F	21736	34½	32⅞	33¾	+ ⅛
Hom A	20322	22¾	22	22⅝	+ ⅛
Brazil	19535	6 ⅝	6 ½	6⅝	+ ¼
L O C	17983	6	5½	6	
Steel C	15564	29¼	28⅞	29⅛	+ ¼
PETROLES					
Yan C	79500	5½	4½	5½	+ ½
A U D	38150	53	51	53	
Spooner	26400	26	24	24	— 1
Acme	23620	29½	28	28½	+ ½
Alminx	19310	470	450	460	+20
MINES					
Genex	697385	62	54	59	+ 5
U Buf	328550	82	71	82	+ 7
Texmt	302800	169	160	165	+18
jonsm	227800	44	37½	40	
Peerls	212650	19½	18	18½	+ ½

MONTREAL

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2236	13½	13¼	13⅜
Algoma	9500	77½	77½	77½
Alliance	2065	13¾	13⅜	13⅝
Alumin	2360	31⅝	31⅜	31⅝
Alum 4¼ pr	25	42⅞	42⅜	42⅞
Alcan 2 pr	215	50	49¾	50
Ang C P 4½	75	29	29	29
Ang 290 pr	60	53½	53½	53½
Arg 270 pr	45	54	54	54
Asbestos	4233	27	26⅞	26⅞
Atl Sug	250	19½	19¼	19¼
Bank Mont	554	68¼	67⅞	67⅞
Bank N S	115	81⅜	81⅜	81⅜
Banp P C	55	55	55	55
Bath P A	105	63½	63½	63½
Bell Phone	717	63½	63	63
Bowater	130	6¼	6¼	6¼
Brazil	7266	6⅝	6½	6½
B A Oil	1075	33½	33¼	33½
B C Forest	1235	30⅝	30⅜	30⅝
B C Phone	100	67⅜	67¼	67⅜
Brinco	8035	5⅛	5	5
Brockvil pr	100	7⅜	7⅜	7⅜
Bruck A	200	31	31	31
Cal Pow	2290	20½	20⅜	20⅜
Can Cem	550	58½	58¼	58½
Can Cem pr	700	29¼	29	29
Can Iron	1480	47⅜	47¼	47½
C S L	320	35	34⅝	34⅝
C A E	1725	14¼	14	14⅛
Cdn Brew	8725	10¼	10⅛	10⅛
Cdn Brew pr	300	47⅜	47¾	47⅜
C Brew B pr	45	54	54	54
C Br Alum A	100	15½	15½	15½
C Chem vt	2450	11⅞	11½	11⅞
C Hydro	125	28	28	28
C Hydro pr	100	22	22	22
C Imp Bk C	925	71½	71	71
C I L	1250	25⅝	25	25⅛
C I Pow	290	23	23	23
C I Pow pr	40	50½	50½	50½
C P R	3585	68	67⅝	67⅞
Cdn P Fina	3445	15⅝	15⅜	15½
C vickers	1175	24¼	24	24
Cent Del	150	855	855	855
Chemcell	1490	20⅜	20	20⅜
Chem C 1.75	150	39¾	39¼	39¼
Col Cell	1200	11⅜	11½	11⅜
Con M S	942	45¾	45½	45⅝
Con Paper	5865	48¼	48	48
Con Text	50	29	29	29
Coronation	100	5½	5½	5½
Cr zell A	50	34½	34½	34½
Crush Int	325	15⅜	15⅜	15⅜
Denison	1100	27¼	25½	25½
Dist Seag	1155	37⅜	37⅛	37⅜
D Bridge	945	26½	26½	26½
D Coal pr	425	7	7	7
Dofasco	750	26½	26¾	26¾
D Glass	1100	17⅜	17¼	17⅜
D Lime	100	5⅜	5⅜	5⅜
Dosco	1200	17½	17¼	17⅜
D Stores	750	26⅛	26	26
Dom Tar	1651	23⅛	23⅛	23⅛
Molson A	405	45	44½	44½
zellers pr	50	51½	51½	51½

CANADIENNE

Ajax	12562	11	10½	11
Alscope	2900	90	90	90
Alsof	5000	14	13	13
Amg B Bel	1000	29½	29	29½
Ameran	15500	6	5	6
Arno	500	5	5	5
Augustus	12000	35½	33	35½
Band Ore	1500	11½	11½	11½
Barvallée	2000	4	4	4
Bateman	9500	7	7	7
Blk Hawk	4900	295	282	285
Blk River	2000	17	16	17
Blue Bon	4625	330	320	330
Brinton C	100	48	48	48
Bruce pre	28700	21	18½	21
Bruneau	4000	22	22	22
Calumet	1500	6½	6½	6½
Camfio	1300	37	360	370
C Magnesite	2300	75	75	75
C Secur A	500	130	125	130
Carbec	1500	8	8	8
Cartier Q	3500	12	9½	9½
CCasavant	400	475	475	475
Cassiar	1925	14	13½	14
Cessland	600	455	440	450
Chemaloy	8580	108	105	106
Chipman	2500	21	20	20
Cleveland	84000	8	7½	8
Com Oil G	4500	50	48	50
Comodore	1700	9¼	9¼	9¼
Comodor A w	300	495	495	495
Cominga	8000	13½	13	13½
C Anora	3150	54	53	54
Comaster	1000	12	12	12
Comaglas	1000	12	12	12
Comaglas pr	1000	12	12	12
Comat	1000	12	12	12
Comat pr	1000	12	12	12
Comat wts	1000	12	12	12
Comba	1000	12	12	12
Combined Ent	1000	12	12	12
Combined Ent pr	1000	12	12	12
Combined Ent wts	1000	12	12	12
Combustion	1000	12	12	12
Comcan	1000	12	12	12
Comcan pr	1000	12	12	12
Comcan wts	1000	12	12	12
Comcast	1000	12	12	12
Comcast pr	1000	12	12	12
Comcast wts	1000	12	12	12
Comcorp	1000	12	12	12
Comcorp pr	1000	12	12	12
Comcorp wts	1000	12	12	12
Comdata	1000	12	12	12
Comdata pr	1000	12	12	12
Comdata wts	1000	12	12	12
Comdev	1000	12	12	12
Comdev pr	1000	12	12	12
Comdev wts	1000	12	12	12
Comfax	1000	12	12	12
Comfax pr	1000	12	12	12
Comfax wts	1000	12	12	12
Comfort	1000	12	12	12
Comfort pr	1000	12	12	12
Comfort wts	1000	12	12	12
Comgas	1000	12	12	12
Comgas pr	1000	12	12	12
Comgas wts	1000	12	12	12
Comhome	1000	12	12	12
Comhome pr	1000	12	12	12
Comhome wts	1000	12	12	12
Comind	1000	12	12	12
Comind pr	1000	12	12	12
Comind wts	1000	12	12	12
Comlab	1000	12	12	12
Comlab pr	1000	12	12	12
Comlab wts	1000	12	12	12
Commet	1000	12	12	12
Commet pr	1000	12	12	12
Commet wts	1000	12	12	12
Commin	1000	12	12	12
Commin pr	1000	12	12	12
Commin wts	1000	12	12	12
Commod	1000	12	12	12
Commod pr	1000	12	12	12
Commod wts	1000	12	12	12
Commun	1000	12	12	12
Commun pr	1000	12	12	12
Commun wts	1000	12	12	12
Comnat	1000	12	12	12
Comnat pr	1000	12	12	12
Comnat wts	1000	12	12	12
Comnet	1000	12	12	12
Comnet pr	1000	12	12	12
Comnet wts	1000	12	12	12
Comnor	1000	12	12	12
Comnor pr	1000	12	12	12
Comnor wts	1000	12	12	12
Compac	1000	12	12	12
Compac pr	1000	12	12	12
Compac wts	1000	12	12	12
Compak	1000	12	12	12
Compak pr	1000	12	12	12
Compak wts	1000	12	12	12
Compan	1000	12	12	12
Compan pr	1000	12	12	12
Compan wts	1000	12	12	12
Compar	1000	12	12	12
Compar pr	1000	12	12	12
Compar wts	1000	12	12	12
Compart	1000	12	12	12
Compart pr	1000	12	12	12
Compart wts	1000	12	12	12
Compass	1000	12	12	12
Compass pr	1000	12	12	12
Compass wts	1000	12	12	12
Compat	1000	12	12	12
Compat pr	1000	12	12	12
Compat wts	1000	12	12	12
Compet	1000	12	12	12
Compet pr	1000	12	12	12
Compet wts	1000	12	12	12
Compic	1000	12	12	12
Compic pr	1000	12	12	12
Compic wts	1000	12	12	12
Compil	1000	12	12	12
Compil pr	1000	12	12	12
Compil wts	1000	12	12	12
Compin	1000	12	12	12
Compin pr	1000	12	12	12
Compin wts	1000	12	12	12
Compir	1000	12	12	12
Compir

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

au Parlement

Réactionnaire

Parce que le gouvernement vient d'acquérir un avion réacté, le député de Montréal St-Jacques, M. Paul Dozois se demandait en Chambre hier si le gouvernement devenait réactionnaire.

"On ne pourra jamais rejoindre l'opposition de ce côté là !" a répondu le premier ministre.

"Il ne l'est pas devenu, il l'est", ajouta M. Jean-Jacques Bertrand.

Un plaisir malin

Un léger malentendu s'était présenté dans l'ordre de la Chambre hier. Mme Claire Kirkland-Casgrain voulait déposer des documents, suivant une décision prise la veille, lorsque le président voulut s'objecter disant qu'on n'en était pas rendu à ce point des procédures à ce moment, mais le premier ministre se leva pour clarifier la situation et expliquer au président que ce dépôt de documents était conforme à une décision prise la veille. Le président se ravisa et autorisa donc Mme Casgrain à procéder comme elle le désirait.

M. Maurice Bellemare, qui se fait souvent rappeler à l'ordre par le président éprouva un plaisir malin à la tournure de l'affaire.

"Je suis bien heureux de même, vous vous êtes fait asseoir M. le Président. Je me fais asseoir mais lui aussi se fait asseoir. Il vient de s'asseoir bien raide".

M. Bertrand invita le député de Champlain à mettre un peu d'eau, probablement dans son tempérament, et l'incident en resta là.

Message reçu

du Conseil législatif l'informant qu'un comité spécial était

Le président Richard Hyde a lu en Chambre un message formé par la Chambre haute pour étudier la possibilité d'amender les règlements en vue de permettre que soient déposés au Conseil d'abord, les bills privés. La motion avait été adoptée mercredi par le Conseil législatif. L'Assemblée législative est elle aussi invitée à former un comité pour étudier le même sujet.

L'affaire Rivard

La lecture en Chambre par le Procureur général Claude Wagner d'une lettre adressée par Lucien Rivard au gouverneur de la prison de Bordeaux, a soulevé l'hilarité chez nos députés hier matin. M. Rivard, on le sait, écrivait pour dire qu'il est faux de prétendre que lui et son complice d'évasion ont volé $25 à un garde.

"Non coupable ! J'espère qu'il a donné son adresse", s'est écrié le député Claude Gosselin, (UN) de Compton.

Après la lecture du passage où M. Rivard s'excuse du trouble qu'il donne à tout le monde, M. Jean-Jacques Bertrand fait remarquer ironiquement : "Ils sont bien d'accommodement".

"C'est digne du Far West", a dit M. Gosselin après les explications fournies par M. Claude Wagner.

"Un vrai feuilleton. Est-ce qu'on va voir la suite demain?" a demandé une voix dans la Chambre.

M. Lesage la trouve bonne

Comme tous les autres députés, le premier ministre Jean Lesage a trouvé la lettre de Lucien Rivard tragique, mais bien amusante. C'est en souriant qu'il a dit aux journalistes, après l'ajournement de la séance, que cela lui faisait penser à un roman d'Arsène Lupin ou de Simon Templar (Le Saint).

Pour les travaux de voirie de plus de $5,000

Modification: désormais contrats accordés après demandes de soumissions publiques

Par Roger BRUNEAU

Le Conseil des ministres a décidé à la demande du ministre de la Voirie de modifier les dispositions concernant les procédures d'adjudication de contrats pour les travaux de voirie. Désormais les contrats seront accordés après demandes de soumissions publiques dans tous les cas où le coût des travaux sera estimé à plus de $5,000.

Actuellement, il n'y a demande de soumissions que pour les travaux de plus de $50,000.

Dans le cas des contrats estimés entre $5,000 et $150,000 il y aura demande de soumissions sur une base régionale comme la chose se fait actuellement pour les contrats du ministère des Travaux publics où on demande des soumissions sur une base régionale pour les contrats de moins de $150,000.

Le ministre Bernard Pinard annonce par ailleurs, que dans le cas des contrats de voirie estimés à plus de $150,000 tous les contracteurs de la province pourront présenter des prix.

Les régions

Aux fins de l'application de ces dispositions, la province est divisée en 19 régions. Les régions qui intéressent l'est de la province sont les suivantes:

Alléghanys: comprenant les comtés de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup, Témiscouata;

Bas-St-Laurent: comprenant Gaspé-Nord, Matapédia, Gaspé-Sud, Bonaventure, Iles-de-la-Madeleine;

Rimouski-Côte-Nord: comprenant Matane, Rimouski, Saguenay, Duplessis;

Saguenay-Lac-St-Jean: comprenant Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac-St-Jean, Roberval;

Chaudière: comprenant les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic;

Jacques-Cartier: comprenant les comtés de Charlevoix, Montmorency, Portneuf;

Québec-Métropolitain: comprenant les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest, St-Sauveur.

Lorsque des soumissions sont demandées sur une base régionale, seuls les contracteurs des comtés de la région concernés ont droit de présenter des prix.

M. Bernard Pinard dit qu'il y a suffisamment de comtés dans une région donnée pour assurer le ministère qu'il y aura compétition sérieuse entre les contracteurs.

Décision

Dès 1960, souligne le ministre, le gouvernement avait décidé de mettre en vigueur un système de soumissions publiques, mais à cause du manque de personnel, des moyens techniques et autres il n'était pas facile d'appliquer la formule à 100% dès le début. En 1960, il était décidé de demander des soumissions publiques pour les contrats de $25,000 et plus en procédant sur la base de quatre zones ou de 19 régions.

En 1961, on portait à $50,000 le montant des contrats à être accordé après soumissions publiques.

Aujourd'hui, après étude du problème par un comité spécial présidé par le sous-ministre M. Roger Labrecque, on a pris les décisions annoncées plus haut.

Avantages

M. Pinard explique que le budget du ministère augmente d'année en année, que la planification est à l'honneur et qu'on a amorcé une politique de grands travaux routiers. De plus en plus, on devra s'intéresser à des besoins routiers plus nombreux qui exigeront davantage du ministère sur le plan administratif et technique. C'est pour ces raisons qu'on a cru devoir apporter des réformes en profondeur à la formule.

Cette nouvelle procédure doit permettre au ministre et aux officiers de son ministère de consacrer plus de temps et d'énergie à une politique fonctionnelle, rationnelle et plus efficace en matière de voirie. Cela permettra au ministère de consacrer plus de temps à la planification de la politique routière, a expliqué le ministre.

Clauses du bill 8 à étudier en comité

Il est probable que la Chambre sera appelée à approuver mardi prochain, la création d'un comité spécial, formé d'un nombre restreint de membres, pour étudier les différentes clauses du bill 8 soit la refonte de la loi des mines.

Il y a quelques semaines, l'opposition avait suggéré que ce projet de loi soit référé à un comité spécial et le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque avait alors dit que l'on considérait la chose. Hier matin, l'opposition formulait de nouveau sa demande au moment même où on étudiait le projet de loi en comité plénier. M. Lévesque a dit cette fois qu'on y pensait plus que sérieusement.

Par la suite, à l'ajournement de la Chambre, le leader du gouvernement, M. Pierre Laporte annonçait qu'on sera possiblement appelé à approuver la formation d'un tel comité mardi. Et nous apprenions par la suite, qu'il était plus que certain que le comité allait être formé.

Il faut souligner que l'étude du projet de loi qui a commencé au comité plénier de la Chambre hier, manquait de clarté. M. Daniel Johnson, qui est le principal connaisseur de l'opposition en matière de mines, n'étant pas présent, les autres membres de l'Union nationale semblaient un peu perdus dans les technicalités du projet de loi.

CHEVALIERS DE COLOMB
4e DEGRE
Tous les SIRES CHEVALIERS de l'Archidiocèse de Québec et de la Province de Champlain District No 2 sont invités à faire partie de la garde d'honneur pour la réception de
Son Eminence le Cardinal Maurice Roy
à la Gare du Palais
dimanche le 7 mars,
à 1.30 heure P.M.
et à servir de gentilhommes à Nos Seigneurs les Evêques.
Rendez-vous au Conseil Laval
551, rue Fleurie
vers 11.30 heures a.m.
J. Léopold Lépine, Maître du 4e Degré.
Gérard Gauvin, Fidèle Navigateur.

Les terres de la Couronne

Les acheteurs ne seront plus propriétaires des substances minérales de surface

(Par Jean Martel)

Les particuliers qui, à l'avenir, achèteront des terres de la Couronne ne seront plus propriétaires des substances minérales de surface (comme le sable et le gravier) qui seront sur ces terres. Désormais, elles seront considérées comme des mines et non plus comme des matériaux de construction, et le propriétaire ne pourra plus les exploiter ni les vendre à moins d'obtenir un permis du gouvernement.

Cependant, il pourra, sans permis, les exploiter pour son usage personnel et domestique, par exemple pour la construction de sa maison.

Voilà ce que stipule le bill 8 intitulé "Loi des mines" qui a été étudié hier par les députés de l'Assemblée législative. Le bill n'a pas encore été adopté.

DROITS ACQUIS

Toutefois, le bill 8 ne supprime pas les droits acquis. En d'autres termes, les personnes qui ont déjà acheté des terres de la Couronne pourront exploiter ou vendre, sans permis, les substances minérales de surface qui s'y trouvent. Le bill ne s'applique qu'aux individus qui acquerront un terrain de la Couronne après l'adoption du bill.

Signalons que les particuliers qui achèteront des terres de la Couronne n'auront pas plus le droit, sans permis, d'exploiter ou de vendre les substances souterraines.

Dorénavant, les droits aux minéraux autres que ceux de la couche arable sont réservés au gouvernement.

CONSENTEMENT

En vertu du bill, l'exploitation du sable et du gravier, sur les terres de particuliers concédées par la Couronne, devra se faire avec le consentement écrit de ces personnes ou après expropriation.

RAISONS

M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles qui défendait le bill, a expliqué les raisons de ces changements. Il y en a deux principales que rend impérieuse l'intérêt général.

Une des raisons, c'est de permettre au ministère de la Voirie de se procurer facilement les substances (comme le sable et le gravier) dont il a besoin pour la construction des routes. Grâce à la nouvelle loi, le ministère ne se frappera plus contre des contrôles monopolisés des bancs de sable et de gravier.

Une seconde raison, c'est que certaines substances minérales de surface, qui ne servaient auparavant que comme des matériaux de construction, ont maintenant une vocation industrielle importante. Elles sont importantes pour l'économie. Il est donc nécessaire, de dire M. René Lévesque, de définir les droits d'exploitation de ces substances.

Une journée plus tôt

La Chambre a terminé ses travaux de la semaine hier midi. C'est une journée plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'assister à une retraite fermée à la Villa Manrèse.

Le Cabinet provincial a tenu une séance hier après-midi. Hier soir, le comité de législation a siégé pour continuer la préparation des projets de lois qui doivent être présentés au cours de la session.

Mardi prochain, la Chambre reprendra l'étude du bill 8 "Loi des mines" en comité plénier, à moins qu'on ne forme immédiatement le comité spécial qui sera chargé d'étudier ce projet de loi. Dans ce cas, on passera à l'étude en deuxième lecture d'un projet de loi qui amendera le Code du travail.

Si on réussit à terminer l'étude de l'amendement au Code du travail, on étudiera un projet de loi amendant la Loi des compagnies.

Ministère de l'Education

Un Suisse dirige le service des publications pédagogiques: P. Billon

Le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, annonce la création d'un service des publications pédagogiques et la nomination, à sa direction, de M. Pierre Billon, ex-directeur des revues **L'Elève** et le **Maitre**, de la maison Fidès.

Le nouveau service auxiliaire doit assurer, dans l'immédiat, la planification des revues pédagogiques existantes : **l'Instruction publique, la Revue des Ecoles normales, Ecoles de bonheur, Pupil Guidance, Educational Record.**

Le Service des publications aura la tâche d'élaborer une politique des publications du ministère et de fournir au public, particulièrement aux enseignants et aux étudiants, les revues et documents susceptibles de les seconder dans leur travail, selon l'évolution actuelle du système d'enseignement du Québec.

M. Billon est né à Genève, en 1937. Il a suivi les cours de l'Ecole supérieure de Commerce, puis s'est lancé dans le journalisme et la réalisation radiophonique. Il a ensuite étudié au Centre de formation d'éducateurs spécialisés de l'Ecole d'Etudes sociale de Genève.

En 1962, M. Billon est venu au Québec pour faire un stage de perfectionnement; il a décidé de s'y établir. Il a enseigné la pédagogie, en particulier les méthodes modernes d'enseignement, à l'Institut pédagogique Saint-Georges, à l'université de Montréal. En 1963-64, il a assumé la direction des revues **L'ELEVE** et **LE MAITRE** pour les transformer dans le sens de l'école nouvelle.

M. Binette donne des détails

Le ministre intérimaire de l'Education, M. Gaston Binette a donné certains détails en réponse à une question qui lui était posée la semaine dernière par M. René Lavoie, député (UN) de Wolfe. M. Lavoie demandait des explications sur la différence entre le taux normalisé de la taxe des catholiques et le taux pour les protestants pour les commissions de St-Adolphe, St-Clément, Ham-Sud, Dudswell, Bishopton et Marbleton.

M. Binette explique que si on compte deux commissions scolaires catholiques à St-Adolphe et St-Clément, on n'y compte qu'une commission protestante qui englobe aussi les autres paroisses mentionnées plus haut. Le taux de la taxe pour Ham-Sud, Dudswell, Bishopton et Marbleton a été uniformisé à $2.04. Mais comme les évaluations sont différentes d'une municipalité à l'autre, il y nécessairement une différence dans la taxe en comparaison avec les deux commissions scolaires catholiques. Le taux normalisé pour St-Clément, qui était de $3.66 a été ramené à $1.94 à la suite de nouveaux calculs et le taux d'équilibre fixé dans le budget est de $2.10.

Pour ce qui est de la commission de St-Adolphe, le budget a été accepté avec un taux d'équilibre de $2.72. Il est possible que ce chiffre soit revisé.

L'"économique DH-125" à l'usage du gouvernement tout entier

Le nouvel avion réacté acquis par le gouvernement provincial ne servira pas uniquement au premier ministre mais sera à l'usage du gouvernement tout entier. Le réacté DH-125 est l'avion le plus économique et le moins cher du genre. Il a été acheté pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de l'administration de la province.

Voilà en substance ce que déclarait hier le ministre des Transports et Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, alors qu'elle répondait à des affirmations publiées dans certains journaux et voulant que l'avion fut acheté pour les besoins personnels du premier ministre.

Sans révéler le coût de l'appareil Mme Casgrain a expliqué que c'est après une étude attentive que le gouvernement avait arrêté son choix sur cet appareil. Le ministère possède actuellement deux appareils DC-3 qui ne sont plus fabriqués, de sorte qu'il devient de plus en plus difficile et onéreux de se procurer des pièces de rechange pour ces avions. Actuellement, dans le genre d'avion qui convient aux besoins de la province, on a le choix entre le turbo-propulsé et le réacté.

On a choisi le réacté pour des raisons d'économie de maniabilité, etc. Ainsi, on pourra faire fonctionner l'appareil à raison de $0.60 du mille comparativement à $1.00 du mille pour les DC-3. L'appareil peut décoller d'une piste de gravier de 3,500 pieds et se poser sur une piste de 2,270 pieds.

L'appareil a été acquis en Angleterre de la firme Hawker-Siddley. Il sera aménagé et doté des instruments de navigation à Montréal. Ce travail représentera au moins 25 pour cent du prix total.

Selon le ministre l'utilité de l'appareil sera considérable. Ainsi, la cabine sera aménagée spécialement pour le transport de grands malades. Le ministère des Transports et Communications est en effet souvent appelé à dépêcher des avions en différents points de la province, sur l'approbation du ministre de la Santé, pour transporter vers les grands hôpitaux, des malades ou des blessés graves. On utilise les avions du ministère également pour l'administration de la justice, le transport des policiers, des hauts fonctionnaires appelés à se rendre d'urgence en certains endroits éloignés, de même que pour transporter des prisonniers.

On doit en outre faire de fréquents voyages vers le grand nord où les besoins de communication se font de plus en plus urgents.

Pour ce genre de travail, explique Mme Claire Kirkland-Casgrain, il fallait un avion sûr et économique et pouvant se poser et s'envoler de pistes relativement courtes comme les pistes de gravier dont on dispose à plusieurs points de la province.

Ce sont là quelques-uns des facteurs qui ont influé sur la décision quant au choix de l'appareil.

La flotte aérienne du ministère des Transports et Communications comprend actuellement trois avions exécutifs, sept avions citernes du type Canso un appareil Otter, et un hélicoptère. L'avion réacté que l'on vient d'acquérir, sera donc le 13e appareil de la flotte aérienne du gouvernement.

Grève terminée

Le Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail du Québec annonce qu'une entente est intervenue entre la National Cash Register de Montréal et le Syndicat national des employés de la N. C.R., syndicat affilié à la C.S. N. Le conciliateur du ministère, M. Lucien Malouin a servi d'intermédiaire entre les deux parties depuis le début du différend.

Des employés de C.N.R. sont en grève depuis le 8 janvier 1965. Le différend tournait autour de la signature d'une première convention collective de travail et mettait en cause 88 employés.

Le 18 février dernier, une entente était intervenue, mais les parties n'ont pu alors concilier leurs interprétations d'une clause de rétroactivité d'ajustement de salaires et d'autres. La grève a donc continué à ce moment-là. Toutefois, le conciliateur du ministère n'en a pas moins continué à maintenir des relations entre les parties patronales et syndicales et à présider à de nombreuses rencontres de conciliation.

Le 3 mars, les parties en venaient à une entente et le conciliateur du ministère pouvait annoncer le règlement du conflit. Les employés de la N.C.R. retournent à leur travail, lundi le 8 mars.

MONTCALM AUTO INC.



M. Claude Dufour

Votre garage de confiance Montcalm Auto Inc. a le plaisir d'annoncer l'engagement de M. Claude Dufour comme représentant des ventes pour les produits Mercury, Météor, Comet, Anglia et camions Mercury. M. Dufour qui possède 10 ans d'expérience dans le domaine de la vente de l'automobile profite de l'occasion pour inviter ses nombreux amis à venir admirer les modèles 1965 chez votre 'garage de confiance' situé à 901, 1ère Avenue, Limoilou.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX
LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

SIMPSONS-SEARS

NOS PLUS RECENTS GAGNANTS....

AU CONCOURS DE LA PHOTOGRAPHIE DE NOTRE "CLUB CINE - PHOTO"

Gagnants des trophées 1964

Pour meilleure diapositive :

Mlle Agathe Hardy,
115, 13e Rue,
Québec.

Pour meilleur film 8mm :

M. Fernand Bussières,
6080 est, 3e Avenue,
Charlesbourg, Qué.

AU "CONCOURS HEBDOMADAIRE"

Samedi, 6 février ! Somme gagnée : $300 !

Mme J.-M. Paquet,
7825, Curé Doucet,
Québec.

Vendredi, 26 février ! Somme gagnée: $500 !

Mme Henri Drolet,
560, 19e Rue,
Québec 3.

NOTRE "MAMAN-GAGNANTE" POUR FEVRIER !

Le chèque d'allocation familiale primé appartenait à :

Mme Fernand Dubuc,
810, 8e Avenue,
Québec 3.

QU'ON COURE... à L'ACTION !

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est, rue ST-JOSEPH, Québec - Tél. : 524-1140

spécialité: ENCADREMENTS
LIVRAISON - 3 JOURS
J.-ROLLAND SEGUIN
299 D'AIGUILLON — 522-1177

EXAMENS DE LA VUE
Dr André Crevier
OPTOMETRISTE
869 est, rue St-Joseph — Tél. : 522-2556
Edifice MARCEL MASSICOTTE

Calendrier

VENDREDI, 5 MARS 1965
S. Jean de la Croix

Demain :
Stes Perpétue et Félicité

SOLEIL Lever: 6.17 Coucher: 5.38
LUNE: Lever: 7.59 Coucher: 8.18

Les marées de vendredi le 5
Hautes: 7.42 a.m. — 8.01 p.m.
Basses: 3.03 a.m. — 3.13 p.m.

Les marées de samedi le 6
Hautes: 8.14 a.m. — 8.36 p.m.
Basses: 3.35 a.m. — 3.50 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Nouvelle lune le 3, à 4h. 56 a.m.
Premier quartier, le 10, à 0h .5 p.m.
Pleine lune le 17, à 6h. 24 a.m.
Dernier quartier le 24, à 8h. 37 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage !
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes ?
Espace payé par H. Péloquin

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.
Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "l'ACTION"
Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75 6 mois; $4.50 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25 3 mois.

Par la poste :

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers :
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remercements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

BAS NYLON

PRIX gros $3.00 la douzaine et plus, commande postale acceptées, SYLRAY HOSIERY REG'D, 1999 Rosemont, Montréal, P. Q.

49505 18-2 (1 ms) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, organisations carnaval, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.

49637 26-2 (1 ms) 7

Animaux à vendre

CHIENS Cocker, Epagneul Américain. Enregistrés, $50.00. Appelez pour informations à Tél.: 626-4695.

3-3 (3 fs) 10

Appartements à louer

ST-PASCAL, 5 pièces plus chambre de bain, douche, thermostat dans chaque pièce. Très central, près église, hôpital, centre d'achats, épiceries, arrêt autobus, banques, bureau de poste. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: le soir entre 6½ et 9 heures p.m. à: 661-1821.

49624 23-2 (1 ms) 13

Appartements meublés

ST-SACREMENT, meublé, à louer, 1405 DELONGUEIL coin Marguerite-Bourgeoys, 3 pièces $100., 4 pièces $125., avril, mai, juin, juillet, aucun bail. Stationnement gratuit. 3 mois d'avis. Tél.: 653-8593.

49809 3-3 (1 ms) 13 A

A [illegible] à prêter

PREMIERE hypothèque 7%! 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.

49514 18-2 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.

49594 24-2 (1 ms) 15

PARTICULIER

SERAIT intéressé à faire de petits prêts en 1ère hypothèque ou bonne 2e hypothèque, de $2,000. à $5,000., payer intérêts seulement. Appeler entre 9 heures et 5 heures à 529-9739, soir : 661-7076.

9-12-16-19-23-26-? (2-5-3) 15

A vendre — Divers

COFFRE-FORTS de toute dimension et qualité pour bureaux et maisons privées $97.50 et plus. Aussi coffres-fort usagés en parfait ordre. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.

49296 15-2 (1 ms) 21

LINGES d'enfants à vendre. Pour garçons 2 à 4 ans, manteaux et 3 pièces. Linges de bébé pour filles. Appelez pour informations à Tél.: 524-8008.

3-3 (3 fs) 21

MOBILIER de salle à manger en noyer, chesterfield de style, fauteuil, set de cuisine, lits, tapis. Aussi quantité linge usagé. Cause: départ. Tél.: 523-3019.

49855 3-3 (2 fs) 21

A VENDRE mobilier de salle à manger en chêne sculpté. Pour informations, s'adresser à Mme LAETARE ROY, appt 26, Le CLARIDGE. Tél.: 525-7862.

49858 3-3 (2 fs) 21

A vendre — Divers

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél. : 842-1969.

49270 9-2 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.

49311 12-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél. : 525-6402.

49322 16-2 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél. : 529-3522.

49271 9-2 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $5 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 télévisions, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 réfrigérateurs, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit, 663-7243 ou 661-7298.

49523 19-2 (1 ms) 21

EQUIPEMENT COMPLET DE BOUCHERIE

Comptoir frigorifique pour viande et un autre pour fruits et légumes, balance, etc., etc. Règlement de succession. — S'adresser: ALPHONSE DION, 18, rue St-Louis. Tél.: 837-5469.

49847 4-3 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél. : 525-9426.

49269 9-2 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.

49787 2-3 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804.

49287 11-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.

49268 9-2 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS A MOITIE PRIX

IL NOUS FAUT liquider d'ici 1 semaine $18,000.00 de meubles et appareils ménagers neufs modèles précédant 1965 à la moitié de leur valeur. Tel que mobiliers de chambres à coucher, mobiliers de salon, chesterfields, divan-lit, chesterfields à section, mobiliers de cuisine et de dinette, poêles, lessiveuses, réfrigérateurs, lits continentaux, matelas à ressorts, lits superposés, tables à café, tables étagères, tables de coin, lampes de plancher, lampes de table, lampes de bureau, berçantes, etc. TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCEPTEE. Paiement facile si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne. Tél.: 529-3365.

39845 3-4 (4 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.

49289 11-2 (1 ms) 35 A j.n.o.

NETTOYAGE de brûleurs, pots, Breeze, Kemac. Réparation carburateurs, pompes. Service à domicile. Pièces assorties. Parent, 198, 3e Avenue. 524-4990.

49864 5-3 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

42 RUE STE-ANNE, (coin Desjardins), 1400 pieds carrés, comprenant 7 bureaux, voûte, toilette, service ascenseur (3e étage) bâtisse à l'épreuve du feu. A louer en tout ou en partie. SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC. — Tél.: 529-0557.

49823 3-3 (6 fs) 37

MAGNIFIQUES bureaux à louer, chambre 808, 350 est, boul. Charest. Edifice du Boulevard, comprenant un grand bureau général et trois bureaux particuliers avec tapis et tentures, décoration moderne et très propre, pour location téléphoner à 529-9247.

49723 1-3 (1 mer.v. au 5-3) 37

Chambres et pension

CHAMBRE et pension pour jeune fille seulement, près autobus. Pour informations s'adresser à Tél.: 524-2891.

49866 5-3 (2 fs) 46

Chalets à louer

NOUVEAU chalet à louer, meublé, à Plage St-Vallier, Bellechasse. Appelez pour informations, à Tél.: 837-4117 le soir.

49854 5-3 (2 fs) 50

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.

49467 22-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.

49593 24-2 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.

49334 [illegible]-2 (1 ms) 60

Commerce à louer

POSTE de commerce ou bureau à louer, coin église St-François. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-7164.

49167 5-2 (1 ms) 65

POSTE de commerce ou bureau à louer, coin église St-François. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-7164.

49889 5-3 (1 ms) 65 j.n.o.

Commerce a vendre

EPICERIE, comprenant bâtisse, stock et ameublement, valeur $15,000. Sacrifier $8,000., $4,000., comptant. Balance $12.00 par semaine, loyer 2 pièces, chiffre d'affaires $1,000. par semaine. Raison autre commerce. A. MORIN, 90 Fraser, Lévis. Tél.: 837-7804.

49650 24-2 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.

49438 16-2 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec, 3. Tél. : Bur. : 524-3312. — Rés.: 527-3375.

49328 15-2 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non, Tél. : 663-3548.

49311 12-2 (1 ms) 75

Ecoles

APPRENEZ métier de soudure électrique, gaz, haute pression. Héliac. Ecole Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.

49714 1-3 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE 2994, ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

49272 9-2 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

49291 15-2 (1 ms) 81 j.n.o.

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE Se à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.

49714 1-3 (1 ms) 81

ENSEIGNONS dactylographie par correspondance. Cours rapide, intéressant, moderne, complet, diplôme. Louons, livrons dactylos Royal 1963 $5.00. Auteur, spécialiste, Frère Albert St-Yves, 625 Sainte-Croix, Montréal. Tél.: 747-2444.

49277 9-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.

49712 1-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.

49638 26-2 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

COMPAGNIE Nationale d'Assurance vie désire autre sténo-dactylo bilingue, expérience non essentielle, semaine 5 jours. Position permanente. Salaire proportionnel à compétence. S'adresser à: R. DROLET. Tél.: 529-4168.

49828 4-3 (3 fs) 90

$23. PAR SEMAINE pour porter jolies robes données comme bonus. Montrez robes Fashion Frocks aux amies. Ni expérience, capital ou sollicitation nécessaires. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS LTD, 3425 Industrial Boul., Dépt T-4702, Montréal 39, Québec.

5-3 (1 fs) 90

MAGNIFIQUE OCCASION pour deux amies ou soeurs, d'apprendre l'anglais tout en gagnant de l'argent. Aide ménagères désirées dans familles à Toronto, Ont. Séjour 6 mois ou plus; transport sera remboursé. Chambre privée avec salle de bain. Chambre, pension, plus léger salaire. Répondre en anglais si possible à MRS WEISBROD, 9 Renoak Drive, Willowdale, Ont.

49867 5-3 (3 fs) 90

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre applications pour positions de vendeurs à domicile, temps plein ou partiel. Québec, environs. Expérience non requise. Revenu $5,000. à $6,000. après entrainement. Fonds de pension. S'adresser à 1425, Garnier, Québec. 681-8012.

49194 5-2 (26 fs) 105

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de vendeurs, Québec, environs. Expérience non requise, 5 à $6,000.00 par année. Pour entrevue: 1425 GARNIER, Québec. 681-8012.

49886 5-3 (1 ms) 105

CARRIERE DE VENDEUR

NOUS SOMMES à la recherche d'un candidat pour une carrière de vendeur. Il doit être âgé de 25 à 40 ans de préférence, marié, capable d'absorber un entrainement intensif. La rémunération est sur une base de salaire et bonus. Sans obligation de part et d'autre, appliquez pour passer un test d'aptitudes. Casier 1788, L'ACTION, Québec.

49699 26-2 (v.s. au 6-3) 105

VENTE FACILE

MAISON d'importation et de gros demande gérants et représentants auprès de la clientèle particulière pour tous les comtés de la province. Très belle ligne de jouets, jeux et nouveautés. Gros revenus assurés à hommes fiables et travailleurs, possédant auto. Envoyez résumé à M. LEIBER, C.P. 70, Sillery, Québec 6.

2-3 (6 fs) 105 j.n.o.

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE

TEST d'aptitude et d'orientation précédent ce cours de six mois, par correspondance. L'endroit où vous demeurez n'a pas d'importance. Pour connaitre qualifications requises: Ecrire à: Ecole Professionnelle ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.

17-2 (1 ms) 105

AJUSTEUR D'ASSURANCE

Initierait homme 20 à 35 ans 11e année ou équivalent pour devenir ajusteur d'assurance de compagnie cours de 6 mois par correspondance en français. Ecrire ECOLE PROFESSIONNELLE ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 B, Montréal 11.

17-2 (1 ms) 105

DEVENEZ VENDEUR ETOILE

Enrôlez-vous au
COURS DE VENTE
par correspondance. Diplôme et emploi en 6 mois. Ecrire à : ECOLE PROFESSIONNELLE ABC, 50 place Crémazie, suite 1201 B. Montréal 11.

17-2 (1 ms) 105

Instruments de musique

ORGUE de marque "THOMAS" à vendre. 2 mois d'usage, cause départ et serait à sacrifier à un bon prix. Appelez pour informations à Tél.: 525-7609.

4-3 (3 fs) 115

Logements à louer

LOGEMENT 6 pièces, chambre de bain, eau chaude, 2e étage. S'adresser à 371, 46e RUE Ouest, St-Rodrigue ou à Tél.: 623-7242.

49811 3-3 (3 fs) 118

PLACE PHILIPPE, 6 et 7 pièces, modernes, thermostat, et prise de courant, concierge, clair de neige et vidanges. Visible sur appointement. Tél.: 525-4909 — soir. 623-1300.

49652 25-2 (12 fs) 118

STE-FOY, disponible le 1er mai, concierge, 20 logements de 6 pièces, ultra moderne, loyer $110. et $115. 2 mois gratuit avec bail d'un an. JERRY ST-ARNAULT, courtier en Immeubles. Tél.: 683-0911.

49738 27-2 (6 fs) 118

MONTMORENCY, Boul. Ste-Anne, un 4, l'autre 5 pièces, avec chambre de bain, et 220. Libre immédiatement. Appelez après 4 heures à Tél.: 663-0246.

49726 27-2 (6 fs) 118

COURVILLE, logement neuf, rue Xavier-Giroux, chauffage individuel, libre immédiatement. $66.00. — Tél.: 661-4056 — 663-9963.

49789 2-3 (6 fs) 118

VILLE LES SAULES, 2 grands appartements, plus salle de bain, chauffé. Appelez pour informations à Tél.: 527-5854.

49831 4-3 (3 fs) 118

STS-MARTYRS-CANADIENS: 10 pièces plus chambre de bain, chauffé à 636 FRASER. Adultes seulement. Tél.: matin et soir 527-6312, après-midi 683-9494, visible de 2 à 4 heures p.m.

3-3 (3 fs) 118 j.n.o.

$48.00 — 3 pièces, plus salle de bain, chauffé. Conviendrait pour couple ou personne seule. Libre immédiatement. S'adresser à 26, FERLAND appt 1.

49830 4-3 (3 fs) 118

[illegible]ements à louer

ST-PIE X, demi sous-sol, 4 appartements modernes. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-6537.

49832 4-3 (2 fs) 118

SILLERY, St-Charles-Garnier, 1er étage, 6 pièces, garage, $155.00 par mois. Libre 1er mai. S'adresser à: 1640, CHEMIN GOMIN. Tél.: 527-2935.

48862 5-3 (2 fs) 118

806 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces chauffé, moderne, style suisse, près école, église, centre d'achats, entretien neige, prise de courant sur terrain de stationnement gratuit. Toutes taxes comprises. Libre le 1er mai. — Tél.: 653-1396.

49829 4-3 (6 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, 74 A Champigny Est, logement à louer, 5 pièces chauffées, plus chambre de bain, 2e étage, libre 1er avril si désiré, $75.00 mois. Tél.: 872-2268.

49825 4-3 (3 fs) 118

ST-PASCAL, 3 grandes pièces modernes. Conviendrait pour nouveaux mariés, personne seule ou couple âgé. Stationnement gratuit. Libre le 1er mai. Tél.: 661-1163.

49841 4-3 (3 fs) 118

4 pièces, chauffé, moderne, $95.00 par mois. Informations s'adresser à 1015, Avenue de Coulonge, SILLERY. — Tél.: 683-4765.

4-3 (3 fs) 118

ST-SAUVEUR, 3 pièces modernes plus chambre de bain, avec douche, eau chaude, "220". S'adresser à: 602, rue ST-IGNACE. Tél.: 529-5867.

49849 4-3 (3 fs) 118

CHARLESBOURG, 4 pièces modernes. S'adresser à 9220 Boul. Henri-Bourassa, $70.00 par mois.

49883 5-3 (3 fs) 118

PRES EGLISE St-Jean-Baptiste, demi sous-sol, 3 pièces, plus salle de bain, chauffé, éclairé. Appelez pour informations à Tél.: 524-3358.

49865 5-3 (2 fs) 118

LOGEMENT à louer à 492 BOUL. BASTIEN, Neufchatel. Appelez pour informations à Tél.: 523-3234.

49881 5-3 (6 fs) 118

GIFFARD, près St-Pie X, logements neufs, 4 pièces (demi sous-sol) $80., 5 pièces 3e etage $90., chauffés. Entrée laveuse et sécheuse. Libre immédiatement ou 1er mai. Tél.: 661-9747 ou 661-6943.

SILLERY, 3 grandes pièces, chambre de bain, chauffé. Pour informations, s'adresser à 1097, Ave FORGET.

49859 5-3 (2 fs) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½ 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir: 681-3815.

22-2 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostate individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces : $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux : 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.

49443 16-2 (1 ms) 118

Logements demandés

LOGEMENT 4 pièces, dans le quartier aux alentours du Boul. Langelier, pour adultes, pour le 1er mai ou avril. Informations, Tél.: 527-8338.

5-3 (3 fs) 119

Machinerie

SOUFFLEUR SICARD, modèle "Sénior", PELLE DOMINION 1960, ¾ de verge, AUTOBUS WESTERN FLYER 40 passagers : MACHINERIE MAHEUX, 500, Ave St-Sacrement, Québec. Tél. : 683-8940.

49584 22-2 (1 ms) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulldozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.

49645 24-2 (1 ms) 120

Maison à vendre

MAISON à vendre, avec revenu intéressant, 2 logements 4 pièces avec chambre de bain et au premier, grand logement de 6 pièces. S'adresser à 123, Ave Bernatchez, QUEBEC-OUEST.

5-3 (3 fs) 127

LEVIS, Bienville, 6 pièces, plus salle de bain. Appelez pour informations à Tél.: 837-9831.

49882 5-3 (2 fs) 127

VISITEZ les constructions de ARTHUR BOUCHER, constructeur, 936 - 940 - 931, rue TORONTO Ste-Foy. A qui vous adresser ? Attention, renseignements aux fenêtres. Tél.: 681-1594

49285 9-2 (1 ms) 127

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $135.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5552.

49440 19-2 (1 ms) 127

VILLE LES SAULES, plain-pied, 6 pièces. A vendre pour cause de départ. S'adresser au propriétaire à Tél.: 527-5726.

4-3 (3 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC. 2335, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.

49439 16-2 (1 ms) 127

MAISONS à vendre, 10e RUE, Orsainville. Boni du Gouvernement Fédéral inclus $200, comptant. Aussi terrains et maisons à vendre, Terrasse Orléans, Beauport. Pour informations: ENTREPRISES F.-O. GILBERT INC. Tél.: 623-9776.

49317 10-2 (1 ms) 127

RESIDENCE NEUVE, style colonial avec garage, 7 pièces, sous-sol préparé pour finir, situé Bois de Boulogne, comptant discutable. Tél.: 653-2105.

49462 17-2 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.

49246 9-2 (1 ms) 127

BANLIEUE, n'achetez pas votre maison sans visiter le Parc Saules Gais, à 2 milles de Québec, sur route Nationale 2. Maisons bonis, prix modique, confortable, nouvelle création. Tél.: 626-1973 de 9 heures à midi, 681-1845 de 2 heures à 5 heures 30, de 7 à 9 heures.

49224 6-2 (1 ms) 127

QUARTIER Notre-Dame, Québec, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisinette, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse, $15,800. M. L. S. Charles Rouleau, courtier. Tél.: 653-9112.

49697 27-2 (1 ms) 127

MAISON A VENDRE
PLACE MGR GUAY, Lauzon

CETTE RESIDENCE est visible sur rendez-vous à compter d'aujourd'hui. Conditions faciles. Occupation immédiate. JEAN-LUC CARRIER, 19, rue du Parc, Lévis. Tél.: 837-7458.

49139 4-2 (1 ms) 127

IMMEUBLE A L'EPREUVE DU FEU

AVEC gicleurs automatiques à vendre ou à louer. Situé à 700, rue Dorchester Sud, allant au nouveau boulevard Laurentien, 2 étages, superficie totale 10,000 pieds carrés. Terrain de stationnement. Conviendrait pour entreprise commerciale. Informations : 524-4366, 527-2003.

49725 1-3 (6 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteur sérieux, 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél : 681-6358.

49290 12-2 (1 ms) 128

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.

49715 1-3 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet pour nommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P. Q.

49796 4-3 (1 ms) Mdses Sèches.

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier, Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.

49713 1-3 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

QUEBEC Démolition, matériaux de construction de toutes sortes, neufs, et usagés, plomberie, chauffage électrique. — Tél.: 872-9520.

49389 13-2 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisines de restaurants. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél. : 872-2455.

13-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1238, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.

49794 4-3 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 855 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures — Tél.: 524-4061.

49793 4-3 (1 ms) 140

Objets perdus

LUNETTES à monture noire pour fille, perdues entre la 12e et la 16e Rue, sur la 3e Avenue, vendredi le 26. Récompense promise. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-8429.

4-3 (3 fs) 149

SACOCHE brune en cuir maroquin, contenant environ $25.00 et lunettes dans étui, perdue aux environs du Carré d'Youville, samedi, le 27 février, soir de la parade du carnaval. Tél.: 653-1151.

49848 4-3 (3 fs) 149

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE

Dr RENE BEAUSEJOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1118 est, rue St-Jean, Québec. Sur rendez-vous, le jour ou le soir. Tél.: 522-1803.

49104 8-2 (1 ms) 154

On demande travail

PERSONNE sérieuse demande travail à domicile, dactylo, copies, états financiers, ouvrage de comptabilité de tout genre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-9837.

49880 5-3 (2 fs) 156 A

Orientation professionnelle

LE SERVICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, 2488, rue Mathieu, Ste-Foy. M. A. FRECHET, Lic. Or. — TEL.: 653-0705.

49520 19-2 (1 ms) 157 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél. : 522-7558.

49797 5-3 (1 ms) 189

Servantes demandées

BONNE demandée, 2 enfants, références exigées. Bon salaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-4656 ou à: 2542 de la FALAISE.

49784 2-3 (6 fs) 198

MENAGERE demandée sachant faire un peu de cuisine, pour famille de 3 adultes, bon salaire, références exigées. — Ecrire à CASIER 1783, L'ACTION, Québec.

49739 27-2 (6 fs) 198

AIDE domestique demandée, belle éducation, 20 ans et plus. Références exigées. Bon salaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-4904.

49812 3-3 (4 fs) 198

Télévision à vendre

INCROYABLE mais vrai. Grosses lampes neuves 17-21-24 pouces, garantie 12 à 18 mois, du manufacturier $18.95. Représentant: Plante & Gagnon, 773, St-Vallier Ouest — 681-5490 — T.V. reconditionnées $29.00 — $39.00, etc.

49639 26-2 (j.v.s. au 24-4) 209B

Terrains à vendre

ORSAINVILLE, 19e Rue Ouest, terrain approximatif 100 x 112, près rivière, $0.18 du Pied. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-2250.

49885 5-3 (2 fs) 210

Voyages

COMPAGNES demandées; Floride, 14 jours $229., 21 jours $299. Floride Nassau avion $379. Mexique 12 mars $469. Pâques New-York $69. VOYAGES CHAMPLAIN, 781 de la Colline Nord. Tél.: 653-8593.

49405 13-2 (1 ms) 216 B

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses.

Beatty

BUREAU J. G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393

49031 1-2 (1 mer. v. au 31-3) 21

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario livraison par vanne à Québec et N.-B.

• Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés. 837-9239 837-8989
Tél.: Bureau 837-7124

48651 16-1 (j.v.s. au 18-3) 50

Femmes, filles demandées

SITUATION IMMEDIATE

Personne ambitieuse demandée pour servir les clientes Avon de son entourage. Excellents profits. Expérience de la vente non-essentielle. Informez-vous dès aujourd'hui: Territoires libres dans: St-Roch, St-Sauveur, Sillery, Ste-Foy, Courville et Giffard.

Tél. : 523-7706

4-3 (3 fs) 90

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi

M. Chevalier à New York

NEW YORK (AFP) — Maurice Chevalier est arrivé à New York, venant de Paris et se rendant à San Juan Porto Rico, où il a un engagement de neuf jours à l'hôtel Americana.

Il effectuera ensuite une tournée aux Etats-Unis, visitant successivement Hollywood, Floride, où il restera une semaine, Washington, Baltimore et Boston. Il regagnera Paris le 8 mai.

FAITES-LE MAINTENANT

DEMAIN et LUNDI

THEATRE CAPITOL

VENTE DES BILLETS POUR LE

THEATRE DU RIDEAU VERT

qui présentera, samedi le 20 mars - 2 h. 30 et 8 h. 30 :

UNE MAISON... UN JOUR...

de Françoise Loranger

avec : Yvette BRIND'AMOUR, Monique MILLER, Geneviève BUJOLD, Gérard POIRIER, Benoit GIRARD, François TASSE, André CAILLOUX.

"UN AUTEUR DRAMATIQUE NOUS EST NE".

"Une maison, un jour" : un grand jour pour Mme Françoise Loranger et pour la troupe du Rideau Vert."

Jean Béraud — "La Presse"

"UNE MAISON . . . UN JOUR, EST UNE REUSSITE GLOBALE".

"Je souhaite que tout le monde voie cette pièce. Non pas parce qu'elle est authentiquement canadienne mais parce qu'elle est simplment universelle."

Jean Basile — "Le Devoir"

Matinée : $0.75 à $2.00
Soir : $1.50 à $3.00

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Film dangereux pour tous ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le 3e homme était une femme (A) à 7.15. Viva Las Vegas (AR) à 9.00. Fin à 10.30.

CAPITOL. — Law of the Lawless (AA) à 1.00, 4.25, 7.50. Sylvia (D) à 2.30, 5.55 et 9.25. Continuel de 1.00 à 11.20 hres.

CANARDIERE. — Sables brûlants (A) à 2.00, 5.05, 8.05. Médecin pour femmes (AR) à 12.40, 3.45, 6.40, 9.50. Fin à 11.15. (2e semaine).

CARTIER. — Tarzan chez les coupeurs de têtes (AA) à 2.53, 6.21, 9.56. Salvatore Giuliano (A) à 12.45, 4.13, 7.48. Nouvelles à 7.41. A venir à 9.50. Fin à 11.16.

CINEAC. — Tonnerre Apache (A) à 1.30, 4.31, 7.34. Nouvelles à 9.20. L'increvable Jerry (AA) à 3.07, 6.10, 9.30. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — En suivant mon coeur (AR) à 1.15, 4.35, 8.00. Captain Sinbad (AA) à 3.00, 6.20, 9.35. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Mondo Cane (D) à 1.20 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 hres. Annonces et sujets courts à 1.00, 3.00 5.00, 7.00, 9.00 hres. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Le cercle de feu (A) à 12.55, 6.05. Sujets courts à 2.23, 7.33. La nuit du monde (D) à 2.29, 7.37. Des filles, encore des filles (A) à 4.27, 9.37. Fin à 11.15 hres.

LAIRET. — Tarzan chez les coupeurs de têtes (AA) à 2.53, 6.21, 9.56. Salvatore Giuliano (A) à 12.45, 4.13, 7.48. Nouvelles à 7.41. A venir à 9.50 hres.

LAURIER. — Le 3e homme était une femme (A) à 1.00, 4.30, 7.40. Nouvelles à 2.45, 9.25. Viva Las Vegas (AR) à 3.05, 6.15, 9.45 Fin à 11.10 hres.

LEVIS — Le vilain Américain (AA) à 7.15. Le baiser du vampire (A) à 9.15 hres.

LIDO. — La chevauchée des Outlaws (AA) à 6.15, 9.35. Blondes, brunes et rousses (A) à 7.50.

PARIS — Sans cérémonie, poule Pouic (?) à 12.40, 3.45, 6.25, 9.50. La vengeance d'Ursus (AA) à 1.45, 5.10, 8.20. Actualités à 12.30, 3.35, 8.10 hres.

PIGALLE — Sans cérémonie, poule, pouic (?) à 2.00, 5.10, 8.25. La vengeance d'Ursus (AA) à 12.40 3.45, 6.35, 9.50. Actualités à 12.30 3.35, 8.15 hres.

PRINCESSE. — Sujets courts à 1.00, 6.31. Le dompteur de femmes (AR) à 1.25, 7.16. Celui par qui le scandale arrive (AR) à 3.13, 9.04. La chevauchée des Outlaws (AA) à 5.27. Fin à 11.18 hres.

RIALTO. — En suivant mon coeur (AR) à 2.55, 6.10, 9.25. Captain Sinbad (AA) à 1.15, 4.30, 7.45. Fin à 11.00 hres.

SILLERY. — Pas d'amour pour Johnny (D) à 7.30. M. Hobbs prend des vacances (AA) à 9.25. Fin à 11.15 hres.

ST-ROMUALD — Le jour le plus long (AA) à 7.20 hres.

STUDIO 9 — La vie à l'envers (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — En suivant mon coeur (AR) à 2.50, 6.05, 9.30. Captain Sinbad (AA) à 1.15, 4.30, 7.50. Fin à 11.05 hres.



● ELLE RONGE SES ONGLES. — La comédienne française Brigitte Bardot ronge ses ongles en attendant de faire une apparition dans le film "Viva Maria" présentement en tournage à Tepozotlan, Mexique. Ce film, dans lequel B. B. tient évidemment le rôle principal, est basé sur la révolution mexicaine et ressemble plutôt à une tragi-comédie. (Téléphoto UPI).

Le secret professionnel d'un avocat de Montréal est sauf

MONTREAL (P.C.). — Le juge Jacques Trahan, de la cour des sessions de la paix, a maintenu le droit d'un avocat montréalais de refuser de témoigner, alléguant le secret professionnel.

Le juge a dit que chaque fois qu'il y a conflit entre les obligations professionnelles d'un avocat et la poursuite de la justice, "c'est l'inviolabilité de son secret professionnel qui doit prévaloir".

Le jugement fait suite à la comparution de l'avocat Paul Papineau, âgé de 49 ans, vendredi dernier, au procès de Marcel Sauvé, qui doit répondre à des accusations résultant de la saisie de faux certificats d'électeurs en 1962.

M. Papineau, qui, précédemment ,avait représenté un homme impliqué dans cette affaire, avait dit au juge Trahan que tout en étant respectueux de la cour, "ma conscience m'interdit de répondre aux questions qui me sont posées".

Il a été appuyé par M. Alfred Tourigny, un représentant du Barreau de Montréal, qui a dit que le Barreau était prêt à aller jusqu'en Cour Suprême, si nécessaire, pour défendre le droit au secret professionnel.

Le juge Trahan a dit qu'il appuie pleinement, l'attitude de M. Papineau en refusant de témoigner dans les circonstances

"Le secret professionnel est fondé sur une obligation contractuelle, une entente entre le client et son avocat et cette entente tacite ou non, oblige l'avocat à user de sa discrétion", a dit le juge.

"Le secret est fondé sur les intérêts sociaux, publics et moraux. C'est cet ordre social public et moral qui exige que certaines personnes, dont les avocats, usent de cette discrétion".

5 nominations

Le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé de nouveau cinq membres du Conseil d'orientation économique dont le mandat expire officiellement le 6 mars prochain. Ces personnes sont nommées de nouveau, pour une période de trois ans à compter du 7 mars.

Il s'agit de M. Paul Normandeau, de Montréal; Charles-Hubert Perrault, de St-Hyacinthe; Georges-Henri Dubé, de Mont-Joli; Terrence Flahiff de Montréal et Mlle Huguette Plamondon, de Montréal.

Avis

Toute information relative à un sac de voyage en cuir brun, à montures couleur or, et portant les initiales B. L. devra être communiquée au plus proche bureau de la police locale. Ce sac appartient à M. Benoit Lessard, de Montréal, et contient le passeport de M. Lessard.

Le passeport porte le numéro 4-418567. Il était émis au nom de M. Lessard à Ottawa le 26 avril 1957, et doit expirer le 26 avril 1967.

Ce passeport est d'une importance primordiale, en plus d'être d'une grande valeur pour les documents qui s'y attachent.

Le sac, volé dans l'entrée publique d'un hôtel de Québec, le Château Champlain, contient également une documentation complète sur le tournoi de hockey pee-wee, une veste en velours cordé beige, un pantalon brun, un chandail bleu pâle, et une trousse de toilette.

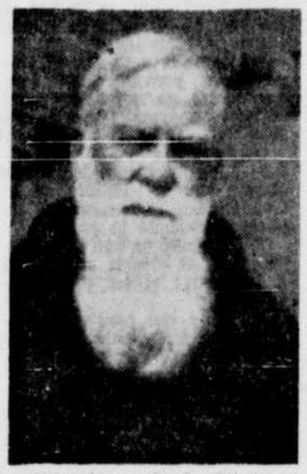
Décès de M. Georges Sawyer

A l'hôpital St-Augustin, le 2 mars, à l'âge de 69 ans, 9 mois, est décédé M. Georges Sawyer époux de dame Corinne Fortin demeurant à 55, rue Wolfe.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles : M. et Mme J.-P. Bélanger (Marguerite) Lévis; M. et Mme C.-A. Sawyer (Jeanne d'Arc Dubé), Lévis; M. et Mme Gérard Boudreau (Thérèse), Québec; M. et Mme Théo Sawyer (Madeleine Garneau), Québec; M. Marc-André Sawyer, Montréal; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Albert Plante, Lévis; M. et Mme Eugène Fortin, Montréal; MM. Raoul, Georges et Maurice Fortin, Montréal; M. et Mme Roméo Lemieux, Lauzon; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Décès du Révérend Père Antoine, o.f.m., cap.



Tous les amis du Révérend Père Antoine capucin, apprendront avec peine son décès survenu le soir du 3 mars 1965 à l'âge de 74 ans, à l'hôpital St-Augustin de Courville.

Le Père Antoine appartenait à la famille conventuelle Capucine du Lac Bouchette.

Maurice Béliveau, né à St-Léonard d'Aston en 1892, fit son cours classique au Séminaire de Valleyfield.

Entré ensuite chez les Capucins, il fit son Noviciat à Limoilou de 1912-1913. Il fait ses études théologiques au Couvent de Burgos en Espagne et fut ordonné prêtre dans l'église St-Charles de Limoilou le 29 juin 1921, par Son Eminence le Cardinal Bégin.

Il inaugura son ministère à Ristigouche en Gaspésie où il résida de 1921 à 1928. Puis il connut un apostolat fécond comme vicaire à Limoilou de 1928 à 1944.

L'obéissance le ramena à Ristigouche de 1944 à 1952 puis enfin au Lac Bouchette de 1952 à 1965.

Il laisse outre sa famille religieuse, une soeur, la Révérende Soeur Annette de l'Hôtel-Dieu des Soeurs Grises à Drummondville, une autre soeur qui habite Montréal et un neveu qui est prêtre, Mgr Charbonneau.

Le Père Antoine repose à la Salle Paroissiale de Limoilou, entrée 8ème Avenue.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 mars 1965 en l'église St-Charles de Limoilou à 8 heures a.m. L'inhumation se fera à la suite, dans la Crypte funéraire du Monastère de Cap-Rouge.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils de Québec.

Décès de M. P.-E. Barthe

M. Paul-Emile Barthe, comptable de la maison Alfred Dion Inc., époux de dame Blanche Gingras, est décédé le 3 mars à l'âge de 71 ans. Il demeurait au 3015, la Verdure, Ste-Foy.

Outre son épouse, M. Barthe laisse dans le deuil ses fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres : M. et Mme Lionel Barthe (Gabrielle Labbé), Rév. frere Roland Barthe, F.I.C., de Trois-Rivières, M. et Mme André Cantin (Adrienne Barthe), M. et Mme Alfred Hayfield (Pauline Barthe), son beau-frère et ses belles-soeurs : M. et Mme Adrien Gingras, Mme Léondas Gingras, Mme Lucien Gingras et plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

M. Barthe repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 rue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 mars en l'église Notre-Dame-de-Foy et l'inhumation au cimetière Belmont.

avis de décès

BARTHE. — A Québec, le 3 mars 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Paul-Emile Barthe, employé à la maison Alfred Dion Inc., époux de dame Blanche Gingras, demeurant à 3015, rue la Verdure, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 40, pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

4-3 (3 fs)

BELIVEAU. — A St-Louis de Courville, le 3 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé le Révérend Père Antoine, Capucin, (né Maurice Béliveau).

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures, en l'église de St-Charles de Limoilou et l'inhumation se fera à la crypte funéraire au monastère de Cap-Rouge.

Direction des funérailles : J. Bouchard & Fils, 320, 5ème Rue.

4-3 (2 fs)

BERNIER. — A Québec, le 4 mars 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Henri Bernier, ex-employé aux Archives de la province, époux de feu dame Marie-Jeanne Rancourt, demeurant à 124, rue Aberdeen.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille ouest, à 8 heures 45, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

49853 4-3 (2 fs)

COULOMBE. — A St-Michel de Bellechasse, le 2 mars 1965, à l'âge de 78 ans et 6 mois, est décédé M. Hubert Coulombe, époux de feu dame Amanda Coulombe.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

4-3 (2 fs)

COUTURE. — A St-Michel de Bellechasse, le 3 mars 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lauréat Couture, époux de dame Fidélia Lessard, demeurant à 92, St-Georges.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 heures 15, pour l'église de Notre-Dame, et de là au cimetière Mont-Marie. 4-3 (2 fs)

GAGNE. — A Montmagny, le 2 mars 1965, à l'âge de 86 ans et 3 mois, est décédée dame Démerise Label, épouse de feu M. Edouard Gagné.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire de M. J.-Olivier Gagné, à 8 heures 30, pour l'église de l'Ile aux Grues, et de là au cimetière paroissial. 4-3 (2 fs)

GAUVIN. — A l'hôpital St-Augustin, le 2 mars 1965, à l'âge de 79 ans et 3 mois, est décédé M. Eugène Gauvin, célibataire, fils de feu M. Wilbrod Gauvin et de feu dame Virginie Plamondon, autrefois de St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 9 heures 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

4-3 (2 fs)

GIGNAC. — A Québec, le 3 mars 1965, est décédée dame Joséphine Emond, épouse de feu M. Edouard Gignac, demeurant à 181, des Franciscains.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

49851 4-3 (3 fs)

HUOT. — A Ste-Foy, le 3 mars 1965, à l'âge de 93 ans et 7 mois, est décédé M. Joseph-Octave Huot, époux de feu dame Marie Renaud, demeurant à 804, 1ère Avenue, St-Esprit.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, St-Esprit, à 8 heures 50, pour l'église de St-Esprit, et de là au cimetière de Boischatel. Le trajet se fera en automobile.

4-3 (2 fs)

LAMBERT. — A Issoudun, le 3 mars 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Maria Guérard, épouse de M. Edmond Lambert.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Adrien Paquet, à 9 heures 40, pour l'église d'Issoudun et de là au cimetière paroissial.

4-3 (2 fs)

LECLERC. — A Pont-Rouge, le 3 mars 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé subitement M. Gérard Leclerc, époux de dame Alice Hardy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons funéraires Julien & Fils, de Pont-Rouge, à 3 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 5-3 (1 fs)

LISLOIS. — A Québec, le 3 mars 1965, à l'âge de 49 ans et 5 mois, est décédé M. Jean-Maria Lislois, époux de dame Marie-Berthe Boulay, demeurant à 323, 1ère Rue, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, à 12 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 11 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 4-3 (2 fs)

NOEL. — A Québec, le 3 mars 1965, à l'âge de 63 ans et 9 mois,, est décédée dame Marie Blais, épouse de feu M. Philéas Noël, demeurant à 15 Est, rue Arago.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, à 9 heures 55, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 4-3 (2 fs)

PARENT. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 mars 1965, à l'âge de 73 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph-Honoré Parent, époux de dame Marie-Alice Proteau, demeurant à 335 rue Seigneuriale.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Inc., 844, Avenue Royale, Beauport, à 10 heures 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

49844 4-3 (2 fs)

PELCHAT. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 mars 1965, à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédée dame Louisa Plante, épouse de feu M. Léonidas Pelchat, demeurant à 142, de la Fabrique, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, à 8 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière St-Lambert où un libéra sera chanté.

4-3 (2 fs)

RICHARD. — A l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville, le 3 mars 1965, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Désiré Richard, époux en premières noces de feu dame Delvina Morin, et en secondes noces de feu dame Georgianna Laroche, demeurant à Val-Alain.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Aurélien Ferland de St-Flavien, à 9 heures 15, pour l'église de Val-Alain, et de là au cimetière paroissial. 4-3 (2 fs)

SAWYER. — A l'hôpital St-Augustin, le 2 mars 1965, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédé M. George Sawyer, époux de dame Corinne Fortin, demeurant à 55, rue Wolfe, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, Bégin, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie, 3-3 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

JOBIN. — Samedi, le 6 mars 1965, à 10 heures, en l'église de Pont-Rouge, sera chanté le service anniversaire de M. Alfred Jobin, époux de dame Annette Bédard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

49833 4-3 (2 fs) S.A.

COUTURE. — Samedi, le 6 mars 1965, à 10 heures, en l'église St-Henri de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Wilbrod Couture, époux de dame Enédine Dion.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

49820 5-3 (1 fs) S.A.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL 9 h. 30 a.m.
8—Music
10 heures
8—Quebec School Telecast
11—Musique
10 h. 30
8—Across Canada
10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT
11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Nathalie, agent secret", comédie policière d'Henri Decoin, avec Martine Carole et Félix Marten. Adultes, avec réserves.
11 h. 15
5—Chez Hélène
11 h. 30
8—Butternut Square
11 h. 50
8—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Nouvelles
12 h. 25
4—Nouvelles sportives
12 h. 30
4—Nécrologie
12 h. 40
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "En pleine bagarre". Comédie policière, avec Eddie Constantine et Renato Rascel. Un policier, aidé d'un gangster qu'il recherchait, vient à bout d'une bande de trafiquants. Adultes, avec réserves.
1 h. 45
4—Cinéroman — "Les Mordus"
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "La patrouille infernale" — Film de guerre, avec Mary Murphy, Frank Lovejoy et Tony Curtis. Un épisode de la lutte entre commandos américains et japonais dans le Pacifique. Violences et cruautés. Adultes.
8—Music
3 heures
8—Moment of Truth
11—Tire l'aiguille
3 h. 30
8—Take Thirty
11—L'éternel féminin — Mode pour les réceptions de collation de grades. — Le courrier de morpho-psychologie.
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
5—The King's Outlaw
11—Ti-Jean Caribou
5 h. 30
4—Remous — Aventures sous-marines.
8—Music Hop
11—L'enfant du cirque
6 heures
4—Télé-Québec
8—Cartoons
11—Jeunesse oblige — Jean-Eudes Riverin, de Chicoutimi; Louise Forest, de Montréal, et Clémence Desrochers.
6 h. 30
4—Nouvelles sportives
8—Winter Edition
11—Téléjournal
6 h. 40
4—La météo

CANAL 6 h. 43
11—Supplément régional
6 h. 45
4—Nouvelles
6 h. 48
11—Rond-point
7 heures
4—Un coin de paradis —
5—77 Sunset Strip
11—Aujourd'hui
7 h. 30
4—En première — "La maîtresse de fer" : Film d'aventures, avec Joseph Callein, Alan Ladd et Virginia Mayo. Un bûcheron s'éprend d'une frivole aristocrate. Mépris de la vie humaine. — Adultes, avec réserves.
8 heures
5—Country Hoedown
11—Dans le vent
8 h. 30
5—The Fugitive
11—Cinéma international — "A vos lits" : Comédie musicale, avec Mickey Rooney et Anne James. Un chanteur comique, appelé à faire son service militaire, croit qu'il pourra continuer ses bouffonneries. Tous.
9 h. 30
4—Alors raconte : deux sketches comiques.
5—Télescope
10 heures
4—La famille Stone
5—Combat
10 h. 15
11—Les affaires de l'Etat — "Parti libéral"
10 h. 30
4—Télé-policier
11—Téléjournal
10 h. 44
11—Supplément régional et météo
10 h. 53
11—Nouvelles sportives
11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Les Couche-tard
11 h. 10
4—Nouvelles sportives
11 h. 14
5—Viewpoint
11 h. 15
4—Heure exquise — "Chacun son tour" : Comédie avec Charles Dechamps, Paul Faivre, Robert Lamoureux et Michèle Philippe. Un fonctionnaire, poète méconnu et incompris, devient, à l'insu de tous, une grande vedette de cabaret. Robert Lamoureux plein de dynamisme et d'entrain. Adultes.
11 h. 20
5—Penthouse 5 : "The Hound of the Baskervilles"
11 h. 30
11—Cinéma — "L'oeil du malin", drame, avec Jacques Charrier, Stéphane Audran et Walter Reyer. Un journaliste jaloux s'acharne à détruire le bonheur d'un jeune couple. A déconseiller.
12 h. 45 a.m.
4—Fin des émissions
12 h. 46
5—Sign Off
1 h. 15
11—Fin des émissions

DEMAIN

SAMEDI

CANAL 8 h. 30 a.m.
11—Musique
9 h. 13
11—Aujourd'hui à CBVT
9 h. 15
11—Cours universitaires — Le monde nordique
10 heures
11—Cours universitaires — Principe de science politique
10 h. 45
11—Cours universitaires — Urbanisme.
11 h. 30
4—Mire et musique
11—Tour de terre — L'Equateur
12 heures p.m. (midi)
11—La souris verte — Maternelle
12 h. 30
4—Nécrologie
11—Pépinot
12 h. 40
4—De tout, de tous
1 heure
4—Aventures outre-mer — (Le détective Robert Cannon)
11—Le golf et le tennis sur table
1 h. 30
4—La sieste — "L'assassin sans visage" ou "Accusé assis" — Mettant en vedette James Ellinson, Helen Wood, William Lundigan Patrick. Tous.
8—Music
2 heures
8—Quebec Winter Carnival Canoe Races
11—Magazine féminin
2 h. 30
11—Tire l'aiguille
3 heures
4—Grands moments du sport
8—World of sport — International Curling Scotland vs U.H.
11—F=MA — Questionnaire pour étudiants.
3 h. 30
4—Invitation — "Hors la famille" — Mettant en vedette Ann Harding, John Boles et Betty Furness. (?)
4 heures
8—Bowling
11—Les uns les autres — Réforme liturgique
4 h. 30
11—Images en tête — "La bataille du rail" : Drame de la résistance. Sous l'occupation allemande, l'action des cheminots français dans la Résistance. Authentique et poignant. Réalisation remarquable. Style de reportage. Hymne à la liberté et à la dignité humaine. Adultes et adolescents.
5 heures
4—Western
8—Dr. Who
5 h. 30
8—Bugs Bunny
6 heures
4—L'homme invisible
8—Teen Club

CANAL 6 h. 30
4—Revue sportive
11—Téléjournal
6 h. 45
4—Nouvelles
11—Langue vivante
7 heures
4—Jeunesse d'aujourd'hui
8—The Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige — Les Cailloux, les Bel Canto et Michel Louvain.
7 h. 30
8—The Untouchables
8 heures
4—Arrêtez-les
11—Thierry la Fronde
8 h. 30
4—A la brunante — "Foyer perdu" — Mettant en vedette Gaby Morlay, Mary Marquet et Jacqueline Dor. Adultes, avec réserves.
8—NHL Hockey — New York at Montréal
11—La soirée du hockey — New York à Montréal
10 h. 10
4—Les nouvelles
10 h. 15
8—Juliette
11—Votre choix
11—Votre choix — Jean-Charles Harvey, Robert Pauly, Diane Giguère et Claude Gauthier.
10 h. 20
4—Nouvelles sportives
10 h. 30
4—Adagio — "La captive aux yeux clairs" — mettant en vedette Kirk Douglas, Dewey Martin et Elizabeth Threatt. (?)
10 h. 44
8—Time Out for Sports
11—Téléjournal
10 h. 59
11—Supplément régional
11 heures
8—CBC-TV News
11 h. 05
11—Nouvelles sportives
11 h. 08
8—Penthouse 5 : "The Pride of The Passion"
11 h. 15
11—Cinéma — "Le diable boiteux", film réalisé et interprété par Sacha Guitry, avec Maurice Escande et Lana Marconi. Quelques épisodes de la vie du prince Talleyrand. A déconseiller.
11 h. 45
11—Téléjournal
11 h. 59
11—Supplément régional
12 h. 05 a.m. (minuit)
11—Nouvelles sportives
12 h. 15
11—Les hommes et la guerre
12 heures a.m. (minuit)
4—Fin des émissions
1 h. 20
8—Sign Off
1 heure
11—Fin des émissions

SERVICE AUDITIF MAICO
895 Côte d'Abraham
VENTE D'APPAREILS AUDITIFS
LABORATOIRES DE REPARATIONS
BATTERIES DE TOUTES SORTES
Stationnement gratuit au garage White Rose

Hauterive : Homologation du rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation qui fut déposé le 22 décembre 1964 par les estimateurs de la Ville de Hauterive a été homologué, récemment.

Cette assemblée, sous la présidence du maire, le Dr Roland Martel, groupait les nouveaux échevins, Armand Blouin et Napoléon-Paul Otis, ainsi que les anciens , André Fournier, René Landry et Lionel Jacob, M. Maurice Boutin était absent.

C'est le deuxième rôle d'évaluation préparé par le personnel de Les Evaluations Immobilières du Québec Inc., à être homologué par la Ville de Hauterive. Il montre l'augmentation des immeubles dans la ville depuis 1962. Cette année les chiffres qui servirent au budget de la Ville de Hauterive sont les suivants avec, entre parenthèses) les chiffres correspondants de 1962.

Evaluation imposable

Terrains: 4,048,050 (1,349, 050); Bâtisses, 33,061,000 (9,916, 350); Machineries, exemptées (346,100); Total imposable, 37, 109,050 (11,611,500); Evaluation exemptée, 16,442,600 (30,700, 000); Evaluation non-imposable, 13,469,500 (9,226,200); Valeur réelle totale, 67,021,150 ($51, 537,700).

Cette augmentation de l'évaluation n'a pas été sans motiver des demandes d'informations et aussi la production de onze plaintes à l'assemblée du conseil.

Efforts pour réduire le chômage en Nouv.-Ecosse

HALIFAX — (P.C.) — Le premier rapport de la commission de planification économique volontaire de la Nouvelle-Ecosse a été déposé à l'Assemblée législative; ce rapport présente un programme de huit ans destiné à faire de la province une véritable ruche industrielle, où le chômage serait réduit à de trois à cinq pour cent de la population en mesure de travailler.

Chute dans un escalier

Un septuagénaire a subi des blessures au cours de la soirée d'hier en tombant dans un escalier au deuxième étage d'une maison de la rue St-Jean.

M. Octave Bernier, 70 ans, domicilié au 133 rue St-Jean, a dû être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Germain Lépine. On rapporte que son état n'est pas grave.

L'enquête tire à sa fin

OTTAWA (P.C.) — Le juge en chef Frédéric Dorion, qui préside l'enquête sur les accusations de corruption portées contre certains fonctionnaires fédéraux, a laissé entendre, jeudi, que l'enquête qui durait depuis 33 jours, tirait à sa fin. Après une relâche de deux semaines, elle reprendra le 23 mars pour une autre semaine, sera ajournée pour une autre semaine et les plaidoiries finales des 20 avocats des parties intéressées seront entendues à Québec.

Les audiences publiques se sont déroulées de façon intermittente depuis le 15 décembre dernier.



● AVOCAT DE RIVARD — Me Raymond Daoust, avocat de Lucien Rivard, qui s'est évadé de la prison de Bordeaux, au début de la semaine, a assisté, en simple témoin à la séance de l'enquête Dorion, hier. Il a été photographié, discutant avec le commissaire de la Gendarmerie royale, M. George B. McClellan, au cour d'une brève interruption de l'enquête. (Téléphoto UPI)

Le juge Dorion prie un avocat de se retirer du box et en accuse un autre de vouloir ridiculiser l'enquête

OTTAWA. (P.C.) — Le juge en chef Frédéric Dorion en colère a ordonné à un avocat qui témoignait de se retirer du "box" et il a accusé un avocat-conseil de vouloir tourner en ridicule l'enquête en cours.

M. Roland Blais, 30 ans, avocat associé à M. Raymond Daoust, avocat représentant Lucien Rivard, a reçu l'ordre de quitter le "box" des témoins alors qu'il allait témoigner au sujet d'une supposée conversation entre avocats qui serait survenue au cours de l'enquête, durant le mois de décembre.

M. Léo-René Maranda, un autre associé de M. Daoust, qui avait demandé à M. Blais de témoigner, a été accusé par le juge en chef de vouloir apporter des preuves étrangères au sujet et de vouloir faire une farce des procédures de la Cour.

M. Blais essayait de témoigner au sujet d'une conversation qu'il a dit avoir eu alors qu'il était assis près de M. Pierre Lamontagne durant une audition de l'enquête en décembre.

"Croyez-vous que nous allons entendre répéter ici toutes les conversations qui se sont déroulées dans cette Cour depuis le mois de décembre ?" a demandé le juge en chef Dorion.

M. Maranda a repris qu'il y avait eu beaucoup de simples oui-dire qui avait été apportés comme preuves.

Le juge a répliqué qu'il jugerait ce qui était preuve basée sur les oui-dire ou pas.

"Si je ne pouvais pas faire cette distinction, je ne serais pas juge", a-t-il lancé en colère contre M. Maranda.

M. Maranda a dit que M. Lamontagne pouvait aussi être questionné au sujet de cette supposée conversation avec M. Blais.

"Croyez-vous que je veux entendre les jugements de tous et chacun sur la conduite de la Gendarmerie canadienne ?", a encore demandé le juge.

Il a précisé qu'une telle procédure était illégale et il a dit à M. Blais : "C'est tout pour vous".

M. Blais, qui paraissait confondu, et M. Maranda se sont rapidement retirés de l'enceinte.

AJOURNEMENT

Plus tôt, un violent échange entre deux avocats avaient suscité un avertissement de la part du juge en chef et avait nécessité un bref ajournement de l'audition.

M. Raymond Daoust, avocat représentant Lucien Rivard et témoin dans cette enquête, avait eu une dispute verbale avec M. Ross Drouin, avocat représentant le parti conservateur, à propos du témoignage de l'avocat Gérard Beaudry, 31 ans, associé de M. Daoust.

M. Drouin avait laissé entendre que le témoignage de M. Beaudry prenait place à un moment plutôt tardif de l'enquête.

M. Daoust avait alors écarté son propre avocat et, saisissant le microphone, avait lancé : "Je ne laisserait personne lancer des telles insinuations contre moi".

Ce fut un échange rapide de paroles acerbes. Le juge en chef Frédéric Dorion, le visage rouge de colère, les a prévenu de se calmer et a ordonné immédiatement un ajournement.

UNE LETTRE

M. Beaudry avait témoigné que, dans une lettre, M. Daoust lui avait demandé l'été dernier de dissuader Mme Rivard de présenter au tribunal une demande de libération sous cautionnement pour son mari.

Les tempéraments se calmèrent durant la brève intermission. Une fois la séance reprise, l'avocat de M. Daoust, M. Léo-René Maranda, demanda à M. Drouin de retirer ses remarques parce qu'elles étaient préjudiciables à un honnête homme.

M. Drouin retira ses paroles. M. Maranda pour sa part s'est excusé pour M. Daoust qui avait oublié qu'il n'était qu'un témoin et non pas l'avocat défendant une cause.

Aujourd'hui

Galerie Zanettin. — Vernissage des oeuvres de Michel Champagne. L'exposition se tiendra du 5 au 15 mars.

Cercle Goethe. — Salle 0231 du Pavillon des Sciences Humaines à 8 h. p.m. conférence de M. Kurt Peter Schmidt avec diapositives sur la ville de Pforzheim. Suivra un long métrage en langue allemande intitulé : "Napoléon ist an alem Schuld".

VOYAGE DANS L'OUEST CANADIEN

sous les auspices des

FAMILLES POULIN

du 5 au 23 juillet — PRIX : $365.00 à $405.00

Bienvenue à tous, peu importe le nom

S'adresser à : Jos.-Philippe Poulin

2015, Jeanne-Mance — Québec — Tél. : 522-6146

GRAND DEJEUNER - CAUSERIE

CONFERENCIER :

Me RAYMOND BARBEAU

Remercié par le Dr **MARCEL CHAPUT**

Sujet : **Qui fera l'Indépendance du Québec ?**

Le dimanche 7 mars, à 13 h. (1 h. p.m.)

Restaurant A la Porte Saint-Jean

$3.50 le couvert — Tous invités — Bienvenue aux dames

MUTUELLE DES EMPLOYES CIVILS

Avis aux assurés

L'assemblée générale des membres de la Mutuelle des Employés Civils, compagnie-mutuelle d'assurance-vie, sera tenue à Québec, **lundi le 8 mars 1965, à 5.30 heures p.m.,** en la salle des Chevaliers de Colomb, **270, Chemin Ste-Foy,** Québec.

A cette occasion, le rapport financier de l'année 1964 sera présenté pour approbation et l'élection des directeurs de la prochaine année d'activité sera tenue.

Les dirigeants de la Mutuelle seraient heureux et honorés de votre présence.

J.-Edgar MORIN,
Secrétaire.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

Les Quarante-Heures

MARS

7—St-Joseph de Québec
8—St-Joseph-de-la-Rive
8—Académie de Québec
9—Couvent de Ste-Marie
11—Ecole Normale de Lévis
12—Ecole Normale de Pont-Rouge
13—Orphelinat d'Youville
14—Lauzon
14—Charlesbourg.

Offices du dimanche

1er dim. du Carême, 1ère cl. (violet). — Messe du dim., sans Gloria, une oraison, Credo, préface du Carême. — II Vêpres du dim., sans mém.

DEMANDE

OPERATEUR

DE MACHINES FIXES

détenant des certificats 2R et 4A

Ecrire à casier 1789, l'Action, Québec.

Le Québec a toujours joui d'un statut particulier au sein de la constitution — l'hon. Pearson

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier que le Québec avait toujours joui d'un statut particulier au sein de la constitution canadienne.

M. Pearson répondait à une question de M. Heward Grafftey (PC-Brome-Missisquoi) qui demandait au premier ministre s'il souscrivait à une déclaration de premier ministre Jean Lesage demandant une position spéciale pour le Québec dans la Confédération.

M. Pearson a indiqué qu'il n'avait pas pris connaissance de cette déclaration de M. Lesage, mais il a ajouté que le Québec avait toujours joui d'un statut particulier et que des amendements à la constitution étaient toujours possibles, s'il devenait souhaitable d'en faire.

Le chef du Ralliement des Créditistes a demandé de son côté au ministre de la Justice si le texte du Livre Blanc sur les amendements de la constitution, avait été présenté aux premiers ministres provinciaux avant d'être déposé en Chambre.

"Oui", a répondu M. Guy Favreau.

"L'ont-ils tous approuvé", a demandé M. Théo Rivard, PC-St-Hyacinthe-Bagot.

"Tous se sont montrés d'accord pour dire que les rapports des conférences des procureurs généraux et des premiers ministres étaient conformes à la réalité".

M. Réal Caouette a alors demandé que soit déposée la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à ce sujet.

"Une partie de cette correspondance a déjà été déposée, a repris M. Favreau, et je n'ai aucune objection à déposer la balance."

M. Gilles Grégoire Créditiste-Lapointe a voulu savoir si les premiers ministres avaient approuvé les rapports des conférences et le mémoire figurant dans ce livre blanc.

"La correspondance que je déposerai répondra à cette question", a répondu le ministre.

Des compagnies veulent être exemptées des dispositions du futur code du travail

Par BEN WARD

OTTAWA. (P.C.). — Les compagnies de navigation, de chemins de fer et les entreprises de camionnage interprovincial de même que la chaîne des hôtels du Canadien National ont demandé jeudi à un comité du Sénat d'être exemptées des dispositions du futur code du travail.

Les quatre entreprises ont représenté qu'elles seraient en butte à de graves difficultés si le prochain code leur était imposé. Le sursis prévu par le code ne les protège pas suffisamment, qu'elles disent.

Les Communes ont approuvé le projet de loi du gouvernement sans qu'il y ait été apporté d'exemption.

Les associations de camionnage, représentant quelque 7,000 compagnies de camionnage, ont fait observer que la journée de huit heures et la semaine de 40 heures prévues par le code était totalement impraticables et absolument étrangères à la réalité.

M. John Magee, secrétaire de l'association, rappela que le code introduisait dans le camionnage un "élément perturbateur" qui l'obligerait à négocier avec le syndicat des camionneurs.

CONTRE

Les chauffeurs de camion travaillent en moyenne 10 heures par jour et 55 heures par semaine. Les patrons croient savoir de bonne source que le syndicat des camionneurs se propose de faire opposition à toutes les dispositions du code sans qu'il soit enlevé un sou de leur paye.

M. Jack Donaldson, de Toronto, conseil en relations publiques pour les maisons de camionnage de l'Ontario, fixe à 20 pour cent l'augmentation qui s'ensuivra dans le coût du transport interprovincial.

M. Magee qualifie de discriminatoires les clauses du code en ce qu'elles n'affectent que le camionnage interprovincial qui est du domaine fédéral, non les entreprises restreintes dans les limites d'une seule province.

La Dominion Marine Association objecte que la semaine de 40 heures est inapplicable dans la navigation. Les équipages eux-mêmes n'en veulent point.

Désoeuvrement

Le capitaine P. R. Hurcomb, gérant général de l'association, expose que les équipages travaillent actuellement 56 heures par semaine et la réduction de ces heures de travail à 40 ne ferait qu'empirer l'ennui des heures passées hors des heures de travail. Upper Lakes Shipping, une compagnie de Toronto, estime que la semaine de 40 heures l'obligerait à accroître son personnel de 30 pour cent et majorerait ses frais de transport de $150,000 par année et réduirait les salaires versés à ses équipages actuels, de $436,000 par année.

La compagnie prétend de plus que la majoration des frais d'exploitation supprimerait l'avantage dont bénéficient les vaisseaux canadiens sur les navires américains dans les Grands Lacs, ce qui porterait un dur coup à l'économie canadienne.

La capitaine Hurcomb rappelle qu'une loi ne saurait compromettre une industrie pour le simple caprice d'un ministre du Travail.

Il reconnait que le code arrive à son heure politiquement parlant et qu'il passera en dépit de toutes les protestations.

Le parti Conservateur semble promis à une crise à la suite des divergences qui existent entre Dief et L. Balcer

Par Michael GILLAN

OTTAWA. (P.C.) — Le parti conservateur semble promis à une crise par suite des divergences entre le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et son lieutenant québécois, Me Léon Balcer.

M. Diefenbaker a proposé lors d'un caucus, si l'on en croit certaines sources d'information, que le parti oppose une énergique et longue résistance à la formule proposée par le gouvernement pour permettre aux provinces de prendre à leur charge certains programmes financiers à frais partagés.

On croit savoir que M. Balcer, qui a menacé de quitter son parti en raison de divergences idéologiques, considère que les récentes délibérations du caucus équivalaient à un ultimatum; appuyer M. Diefenbaker ou s'en aller.

Le parti a siégé en caucus tous les matins cette semaine. Il en tiendra un autre aujourd'hui.

Le projet de loi autorisant les provinces à dénoncer les programmes fédéraux-provinciaux sera débattu au cours de la présente session à la suite du projet de caisse de retraite.

Mot d'ordre

Suivant certains milieux, l'attitude du parti à l'encontre de cette formule a été établie dans un écrit rédigé par M. Erik Nielsen, député du Yukon. Il préconise une opposition énergique à cette formule ainsi qu'à la formule proposée pour l'amendement de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui ne sera probablement pas débattu avant l'automne prochain pour le moins.

Et M. Balcer et son collègue, M. Paul Martineau, député de Pontiac - Témiscamingue, auraient combattu au caucus l'attitude proposée par M. Nielsen.

Selon certaines sources d'information il n'aurait pas été signifié d'ultimatum à l'aile québecoise, mais M. Balcer et quelques autres députés n'en considèrent pas moins la thèse de M. Nielsen comme un ultimatum.

La question est délicate pour M. Balcer en raison du fait que la formule de dénonciation fut lancée par le premier ministre Lesage du Québec, dont le gouvernement convoite une plus grande autonomie en des domaines primordialement assignés aux provinces par le pacte confédératif.

Evangile du dimanche

1er dimanche de Carême (Matth., IV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple : Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit : Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit : Il est encore écrit : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit : Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit : Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

Il demande que le commissaire de la GRC soit cité par la Chambre

OTTAWA (P.C.) — M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a demandé au comité des privilèges de la Chambre des Communes, jeudi, de citer le commissaire de la gendarmerie fédérale, M. George B. McLellan, en rapport avec l'arrestation de M. Grégoire le 14 février dernier.

M. Grégoire dit avoir été brutalisé par les agents de la police fédérale lors de son arrestation sur mandat du tribunal pour négligence de payer l'amende après avoir été condamné par contumace sous accusation de vitesse et de stationnement illégal.

Il s'inscrivit en faux contre la sommation pour le motif qu'elle était rédigée uniquement en anglais.

Le président de la commission, M. Maurice Moreau, déclara que la requête invoquant la présence de M. McLellan, serait prise en considération par le comité de régie.

Les deux premiers témoins, l'agent Ian Miler et le sergent Clarence Rachel, affirmèrent qu'il n'y avait rien d'insolite dans l'arrestation.

ASSIS

Le sergent Rachel, qui n'assistait pas à l'arrestation, déclara qu'il avait été autorisé à user de la force nécessaire mais non excessive, par radio, lorsqu'il avait été informé que M. Grégoire refusait d'accompagner ces messieurs.

M. Grégoire, qui témoigna en quelques mots, déclara qu'il n'avait aucune animosité contre la gendarmerie fédérale sauf que trop peu d'entre eux parlent les deux langues officielles du pays.



RENDEZ-VOUS À MONTRÉAL POUR UNE BAGATELLE!

Aller à Montréal ne vous coûte presque plus rien. De plus, vous jouissez du confort agréable d'une voiture-coach climatisée. C'est un voyage qui vous assure la détente, le plaisir et la rapidité d'un train luxueux. Si peu de frais, tant de confort, une telle sécurité!

*Tarif simple en voiture-coach, en vigueur tous les jours sauf les vendredis et dimanches.

48 TRAINS PAR SEMAINE!

CANADIEN PACIFIQUE • CANADIEN NATIONAL

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



● **IL A EU VRAIMENT PEUR — Ce jeune californien de 15 ans a survécu à un spectaculaire accident de la circulation qui a fait une victime. Le véhicule où prenait place Mike a heurté une rampe de pont. Une pièce des garde-fous a pénétré la fenêtrte arrière de l'auto et a tué une jeune fille de 17 ans. Mike a réussi à se trainer hors de l'auto endommagée... et s'est mis à genoux pour faire une prière. Il y a eu en plus deux autres blessés dans l'accident. Le conducteur de 16 ans a été accusé de manslaughter. (Téléphoto UPI).**

Expo "camping et famille" inaugure une saison.....

L'expo "Camping et famille", qui se déroulera au Centre Paul-Sauvé du 23 avril au 2 mai prochain, vient inaugurer, pour la quatrième année consécutive, la saison de camping et de caravaning. Elle remet en question toutes les joies et les problèmes de ces populaires activités de plein air. On sait que le thème de cette année sera "Camping et Bon voisinage".

A l'aube du camping, nos clubs n'avaient d'autres préoccupations que l'amitié; l'information des adhérents, les échanges d'expériences et l'organisation de randonnées et de rallye. Plus tard, il a paru nécessaire d'ajouter la défense des intérêts et l'éducation.

Les sports de loisirs et de tourisme ont fait un monde prodigieux depuis quelques années et il faut lire les conclusions du rapport du Haut Comité des Sports de France pour comprendre la place qu'occupe dans la nation, les activités de plein air et le tourisme dans notre économie.

Si le Québec, avec le Canada, est un véritable paradis du plein air, il faudra dès maintenant rappeler le code d'étiquette auquel doivent adhérer tous les campeurs et caravaniers pour ne pas gaspiller cette forme de loisirs, qui est en train de se tailler une place enviable dans notre pays.

Le camping, et j'inclus le caravaning, c'est la vie de famille, l'école de la nature, le bon voisinage, soit la vie de société dans sa plus grande intimité. La vie de plein air suscite le problème du bruit, de la boisson, de la promiscuité, de la décence dans le vêtement et le langage et surtout celui de la conservation (protection) de la nature.

Si le campeur s'évade des grandes villes, de son bureau ou de son usine, de sa cour arrière ou de l'alsphate brûlante, il ne doit pas se buter à une atmosphère intolérable dans son nouveau milieu.

Le civisme n'est pas seulement l'affaire du club ou du propriétaire de terrains, mais bien celui même du campeur et du caravanier. Dans une route nouvelle ou le mixage des classes devient inévitable, il faut que chaque individu comprenne le sens de l'hospitalité, de l'entr'aide et du bon voisinage.

Il devra y exister une étroite collaboration entre les clubs et les propriétaires de terrains et l'Etat pour parvenir à ces fins, mais rien ne pourra être accompli sans la bonne volonté et la coopération de tous.

Une rencontre d'information

Une rencontre d'information sur les camps de vacances organisée par la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Québec. L'Association des Camps du Québec aura lieu lundi, le 8 mars, à 8 h. p.m. à la salle de l'Ecole François Perrault, 140, chemin Ste-Foy.

Le but est de renseigner le public en général et surtout les parents sur ce qu'ils peuvent attendre d'un camp de vacances, sur les camps existants et sur la façon de choisir le camp qui convient le mieux à un futur campeur.

PROGRAMME

8 heures — Ouverture et bienvenue.

8 h. 15 : — Communications d'environ 10 minutes chacune sur les sujets suivants :

a) **Ce qu'est un camp de vacances**
M. Pierre Leclerc, directeur de la Fédération des Oeuvres de loisirs du diocèse de Québec.

b) **Comment choisir un camp de vacances**
M. l'abbé Jean-Paul Fraser, directeur du Camp Minogami.

c) **Les camps du diocèse de Québec**
M. Raymond Bornais, responsable du Service des sports et de la récréation de la fédération.

d) **Les autres camps de la province et de l'extérieur**
Mlle Lucie Samson, vice-présidente de l'Association des camps du Québec, et directrice de l'Ecole des monitrices au Camp Ecole Trois-Saumons.

e) **Le financement des camps de vacances**
M. l'abbé Marcel Morneau, secrétaire du comité des budgets du Conseil des Oeuvres.
Animateur : M. Arsène Turcotte, Fédération des Loisirs.

9 heures : — Discussion générale.

10 h. 30 : — Clôture.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



Résumé : A travers la neige de plus en plus épaisse, le barde s'en va d'une ferme isolée à une autre en chantant l'histoire de ce vieil héros, mais il n'oublie pas de terminer ce poème par celui de l'accomplissement de la promesse et de la manière dont le prince Arn, avec la venue du printemps, voyagera aux confins du monde afin de remplir le voeu de sa mère.



Bientôt, de jeunes vikings aventureux bravent la bise pour se rendre à la forteresse de Boltar afin de se gagner une place sur le vaisseau et récolter la récompense du roi.



Tillicum, l'épouse de Boltar, est la véritable gérante de l'expédition. Pendant tout l'hiver, elle a appris à Arn la langue de ce peuple lointain et le langage par signes en usage parmi de nombreuses tribus.



Les recrues sont mises au travail afin de fabriquer leurs propres marchandises pour le troc. Des haches, des hameçons, des couteaux et des pointes de flèches, car elle connait les besoins de son peuple.



Et elle garde les femmes sur les métiers et aux cuves de teintures pendant de longues heures pour préparer les dessins et les couleurs qui plairont aux yeux de son peuple.



L'équinoxe du printemps arrive et disparait, mais la forteresse de Boltar est toujours revêtue de son manteau de neige tout comme si l'hiver n'aurait pas de fin.



Puis, un matin, Arn ouvre les volets et entend l'eau dégoutter des larmiers, et sur la grève, les hommes sont à débarrasser le vaisseau de Gundar Harl de sa couverture d'hiver.

Prochainement : LE GRAND JOUR.



























Le nouveau règlement de la L. C. F. ne s'appuie sur aucune base juridique



En interdisant désormais à ses équipes d'aligner plus de trois joueurs naturalisés, la Ligue Canadienne de Football vient de commettre une gaffe monumentale car une telle mesure est illégale en étant contraire aux principes et aux lois presque uniformes en matière de naturalisation.

Désirant limiter le nombre des joueurs américains sur les gridirons canadiens, la LCF a décrété à la suite d'un vote partagé que chaque équipe sous sa juridiction devrait désormais limiter ses joueurs "importés" à 14 au lieu de 15 et que, dans ce nombre, pas plus de 3 pourront faire valoir leurs privilèges que leur confère leur changement de nationalité.

Pour les dirigeants de clubs souhaitant faire des économies ou de plus gros profits, cette mesure est "raisonnable" et même pleine de bon sens. Ceux qui estiment par ailleurs qu'il faut offrir de plus nombreux débouchés aux Canadiens désireux de faire carrière dans le football professionnel approuvent aussi ce resserrement de la "politique d'importation" de la LCF.

Sur le plan légal, toutefois, il faut admettre comme plusieurs l'on déjà fait, qu'un tel règlement est injustifiable et discréminatoire. La naturalisation implique automatiquement la jouissance de tous les privilèges accordés aux citoyens d'un pays pour l'étranger acceptant délibérément de changer de patrie. Tenant compte de cet avantage inéluctable, l'individu naturalisé doit être traité comme un authentique citoyen à part entière de son pays adoptif et ne subir les mauvais effets de la moindre particularité.

Par son curieux règlement, la L.C.F. particulariser justement le joueur de football américain devenu Canadien par naturalisation (et par intérêt aussi peut-être). S'il est maintenu et contesté devant un tribunal, nous doutons fort que les plaignants aient tort car il s'agit d'une flagrante entorse à une loi.

La plupart des joueurs de football américains qui ont réclamé et obtenu leur citoyenneté canadienne n'ont probablement pas été poussés par un élan patriotique mais pour se soumettre à la volonté de la direction d'un club canadien s'efforçant de camoufler le plus grand nombre de joueurs américains sans dépasser "officiellement" les limites prescrites. C'est justement pour empêcher désormais une telle pratique que la L.C.F. a voulu établir son nouveau règlement restreignant également (et illégalement) la quantité de joueurs naturalisés.

Il serait très étonnant que l'on puisse trouver un point d'appui juridique pour le faire appliquer. . .

En souplesse . . .

● **Selon Roger Gagnon, l'ancien mentor du football québécois qui s'est expatrié à Montréal, le soccer prend une expansion formidable dans la région métropolitaine et sera l'un des principaux sports de participation de la province d'ici quelques années. Répétons que ce n'est pas notre déduction mais celle d'un fervent amateur de rugby qui fut publiciste des Alouettes. . .**

● **Béliveau a compté son huitième but de la saison, hier. Un si faible rendement doit le décevoir énormément. S'il envisage toujours de prendre sa retraite au printemps ce n'est malheureusement pas en beauté qu'il clôturra sa carrière. . .**

MATCH NUL AU FORUM

Un but chanceux permet au Canadien de ne pas fléchir devant les Leafs

MONTREAL (P.C.) — Le 25e but de la saison de Claude Provost a mérité un verdict nul de 2-2 aux Canadiens de Montréal avec les Maple Leafs de Toronto devant 15,676 amateurs au Forum hier soir. Provost s'est vu accorder le but égalisateur sur un jeu rare au troisième engagement quand, lors d'un jeu de puissance, une passe de John Ferguson a dévié sur son bras et a glissé dans le filet de Terry Sawchuk. Jean Béliveau a complété le total des locaux tandis que Frank Mahovlich et Don McKenney, rappelé du Rochester, comptaient les buts des visiteurs.

Le verdict nul a permis aux Canadiens de devancer Détroit par un point en deuxième place de la LNH, tout en leur permettant de s'approcher à deux points des meneurs, les Hawks de Chicago, qui ont disputé deux parties de plus que les Montréalais.

Par contre, les Leafs, qui n'ont pas connu la victoire au cours de leurs cinq dernières matches, sont demeurés en quatrième place, à cinq points du Détroit.

Mahovlich avait également profité d'une punition rivale pour ouvrir le pointage à la première période.

Les bâtons et les coudes élevés ont été nombreux, mais l'arbitre John Ashley n'a imposé que cinq mineures à chaque équipe, en plus de mauvaises conduites à Carl Brewer et Andy Bathgate, des Leafs, pour arguments.

Les deux gardiens ont effectué 28 arrêts chacun alors que Lorne Worsley, de retour au jeu après une absence de sept joutes, selon la politique du pilote Toe Blake qui garde le même cerbère aussi longtemps que l'équipe ne perd pas, a brillé pendant les deux premières périodes tandis que Sawchuk se distinguait dans la dernière reprise.

ALIGNEMENTS

TORONTO — Buts : Sawchuck; Défenses : Baun, Brewer, Stanley, Horton, Douglas; Avants : Kelly, Mahovlich, Bathgate, Keon, Armstrong, Stewart, Pulford, Ellis, Stemkowski, McKenney, Shack.

MONTREAL — Buts : Worsley; Défenses : Laperrière, Tremblay, Harper, Talbot, Harris, Picard; Avants : Richard, Balon, Provost, Backstrom, Ferguson, Latose, Béliveau, Duff, Rousseau, Roberts.

Arbitre : Ashley; lignes : D'Amico, Frampton.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Mahovlich (19) (Kelly, Bathgate) 15:20

Punitions : Brewer, mineure, mauvaise conduite 6:08, Backstrom 15: 08, Douglas, Richard 16:30.

Deuxième période

2—Montréal, Béliveau (8) (Rousseau, Tremblay) 1:39

3—Toronto, McKenney (4) (Keon, Stanley) 9:01

Punitions : Baun 4:13, Bathgate, mauvaise conduite, 4:13, Duff 19:00.

Troisième période

4—Montréal, Provost (25) (Ferguson, Richard) 12:03

Punitions : Ferguson 4:30, Douglas 10:10, Shack, Richard 15:51, Mahovlich 17:07.

ARRETS

Sawchuck	8	7	13—28
Worsley	8	10	10—28

Assistance : 15,676.

LES RANGERS GAGNENT DE JUSTESSE A BOSTON

BOSTON (P.A.)—Le deuxième but de Jean Ratelle dans le match, alors qu'il restait moins de cinq minutes de jeu, a permis aux Rangers de New York de l'emporter 4-3 sur les Bruins de Boston hier soir.

Quelques minutes auparavant, Don Marshall, des Rangers, avait réussi à égaler les chances.

Les Rangers, qui veulent demeurer en avant des Bruins dans le classement de la LNH, avaient ouvert le pointage grâce à un long lancer de Rod Seiling au début du match, mais ils devaient accuser un retard de 3-1 par la suite.

Orland Kurtenbach et Wayne Rivers ont compté au profit des Bruins à moins de deux minutes d'intervalle à mi-chemin du premier engagement, puis Reg Fleming a porté la marge à 3-1 au début de la deuxième reprise.

Alors qu'il ne restait que 30 secondes de jeu dans le match, le gardien Jack Norris, des Bruins, ayant cédé sa place dans le match, le gardien Jack Norris, des Bruins, ayant cédé sa place à un ailier, Johnny Bucyk s'est échappé, mais Marcel Paillé a sauvé la partie aux visiteurs avec un arrêt spectaculaire.

Ratelle avait réduit la marge à 3-2 avec son premier but de la soirée.

Il y a eu une brève démêlée entre les amateurs de Boston et les joueurs des Rangers à la fin du match, mais la police est intervenue avant que la bagarre ne devienne générale.

ALIGNEMENTS

NEW YORK — Buts : Paillé; défenses : Brown, Howell, Seiling, Hillman, Neilson; avants : Gilbert, Robinson, Ingarfield, Nevin, Hadfield, Marshall, Brenneman, Hicke, Angotti, Taylor.

BOSTON — Buts : Norris; Défenses: Green, Awrey, Woytowich, Bolvin; Avants : Oliver, Westfall, Bucyk, Williams, Kurtenbach, McDonald, Schock, Rivers, Fleming, Maxner, Knibbs.

Arbitre : Skov; lignes : Morrison, Atanas.

SOMMAIRE

Première période

1—New York, Seiling (4) (seul) 3:15

2—Boston, Kurtenbach (5) (Williams, Green) 11:27

3—Boston, Rivers (6) (Schock, Fleming) 13:15

Punition : Brown 19:50.

Deuxième période

4—Boston, Fleming (15) (Rivers) 16:02

5—New York, Ratelle (7) (Robinson, Howell) 8:42

Punitions : Awrey 2:31, Rivers 6:05, Green 13:42, Howell 17:06.

Troisième période

6—New York, Marshall (18) (Hadfield, Nevin) 11:52

7—New York, Ratelle (8) (Gilbert) 15:11

Punitions : Angotti, deux mineures, 4:59, Rivers 4:59, Hillman 19:35.

ARRETS

Paillé	8	8	10—26
Norris	7	12	10—29

Assistance : 7,066.

Dans la Nationale

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Mikita, Chi.	26	50	76
B. Hull, Chi.	38	29	67
Ullman, Det.	28	33	61
Provost, Mtl.	25	32	57
Howe, Det.	22	31	53
Esposito, Chi.	22	30	52
Pilote, Chi.	12	40	52
Richard, Mtl.	21	27	48
Gilbert, N.Y.	22	25	47
Backstrom, Mtl.	19	28	47
Goyette, N.Y.	12	34	46
Bucyk, Bos.	20	26	46



HIER

Ligue Nationale
Toronto 2, Montréal 2
New York 4, Boston 3

Ligue Junior A du Québec
(semi-finale 4 de 7)
Victoriaville 2, Québec 6
(chances égales 1-1)

Ligue Intermédiaire
Duro-Glass 7, Baladin 9
Lévis 9, Ste-Marie 3

Tournoi mondial amateur
Tchécoslovaquie 5 Allemagne E. 1
Suède 5, Etats-Unis 1
Russie 8, Finlande 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Rochester
Pittsburgh à Springfield

Ligue Junior A du Québec
(semi-finale 4 de 7)
St-Jérôme à Thetford
(St-Jérôme mène 1-0)

Ligue Interuniversitaire
(semi-finales : une partie)
Queen's à Toronto
Western à Montréal

Tournoi mondial amateur
Russie à Norvège
Suède à Allemagne Est
Canada à Finlande

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	62	38	23	1	238	195	77
Hershey	61	30	27	4	209	202	64
Baltimore	61	28	28	5	224	209	61
Springfield	60	23	33	4	193	232	50
Providence	60	20	38	2	162	227	42

Division de l'Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	61	40	18	3	243	164	83
Buffalo	61	33	23	5	219	187	71
Pittsburgh	60	27	28	5	192	209	59
Cleveland	62	18	39	5	192	247	41

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	61	32	22	7	203	152	71
Montréal	59	29	19	11	176	151	69
Détroit	56	31	21	6	168	138	68
Toronto	59	25	21	13	169	146	63
New York	60	19	31	10	150	197	48
Boston	61	17	39	5	140	222	39

LIGUE INTERMEDIAIRE
(classement final)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Lévis	20	18	2	0	115	53	36
Baladin	22	13	8	1	124	120	27
Duro-Glass	22	12	10	0	105	88	24
Ste-Marie	21	9	11	1	80	102	19
St-Malo	21	1	20	1	80	136	3



Ken Broderick — Grant Moore — Allan Johnson — Fred Dunsmore — Jim MacKenzie — Brian Conacher



Don Collins — Gary Begg — Roger Bourbonnais — Barry MacKenzie — Paul Conlin — Bob Forhan



Bill Johnson — Gary Aldcorn — Gary Dinees — Reg Abbott — Terry O'Malley — Gord Simpson

TAMPERE (P.C.). — On a choisi, hier, huit membres de l'équipe nationale 1964 et cinq joueurs des Maroons de Winnipeg sur l'équipe de 17 hommes qui représentera le Canada au championnat mondial de hockey amateur. Le pilote Gord Simpson a également choisi Al Johnson, de Winnipeg, Gary Aldcorn, de Winnipeg, Grant Moore, qui a évolué avec l'Université de Toronto cette année, ainsi que Gary Begg, de Winnipeg. Le pilote a choisi deux gardiens de buts, 10 ailiers et cinq défenses. Les membres de l'équipe nationale 1964 sont : le gardien Ken Broderick; les ailiers Roger Bourbonnais, de Rivière La Barre, Brian Conacher, Gary Dineen, de Montréal, Bob Forhan; les défenses Terry O'Malley, Paul Conlin et Barry MacKenzie. Chez les Maroons, on note : le Gardien Don Collins, les ailiers Fred Dunsmore, Reg Abbott, Jim MacKenzie et la défense Bill Johnson, tous de Winnipeg.

L'opinion de Bunny Ahearne contrarie les voeux des dirigeants de la CAHA

Les dirigeants de la CAHA n'ont guère pris la suggestion de Bunny Ahearne dans le but de présenter le championnat mondial de hockey amateur au Canada après les jeux olympiques d'hiver 1968.

"Un tel tournoi, suivant les jeux olympiques, ne conviendrait pas du tout et ça ne vaudrait pas la peine de le présenter", a déclaré Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA.

Lionel Fleury, de Québec, président de l'Association, a abondé dans le même sens, "car un tel tournoi ferait perdre l'importance du hockey olympique".

"Je ne crois pas que la suggestion ait quelque valeur", a ajouté Fleury qui, avec Juckes, tente d'obtenir la présentation des championnats mondiaux de hockey amateur au Canada en 1967, année du centenaire de la Confélération.

La fédération internationale de hockey sur glace prendra une décision à ce sujet vendredi. L'Autriche et la Suisse veulent également présenter le tournoi mondial en 1967, d'autant plus que d'autres soumissions peuvent alors venir sur le tapis.

AHEARNE

Lors d'une conférence de presse hier, Ahearne, président de la FIHG, s'est dit personnellement en faveur de présenter les championnats mondiaux en Europe en 1967 et a suggéré le tournoi au Canada après les jeux olympiques en 1968.

Selon la tradition établie, on ne présente pas de championnat mondiaux à l'occasion d'une année olympique, si bien que l'assemblée de la FIGH devrait d'abord approuver la suggestion.

De plus, il se pose le problème que les membres de l'Otan refusent des Allemands de l'Est chez eux.

Selon Juckes, la FIGH devrait faire tout en son pouvoir pour régler ce problème.

LE TOURNOI

La Russie, la Suède et la Tchécoslovaquie ont triomphé facilement hier à l'ouverture des championnats mondiaux de hockey amateur, marquées par la sévérité des arbitres.

Ces derniers, faisant respecter les règlements à la lettre, ont distribué 25 punitions mineures au cours des trois joutes disputées dans la classe A du tournoi.

La Russie a écrasé la Finlande 8-4, la Suède a vaincu les Etats-Unis 5-2 et la Tchécoslovaquie a disposé de l'Allemagne de l'Est 4-1.

Le Canada et la Finlande débutent aujourd'hui.

Une foule de 10,200 personnes remplissait le nouveau stade intérieur de Tampere au début de ce tournoi à la ronde de 11 jours qui prendra fin le 14 mars alors que le Canada affrontera la Russie.

CEREMONIE

Le tournoi a débuté après une magnifique cérémonie d'ouverture et un appel de la dernière minute par le président Bunny Ahearne, de la FIGH, en vue du respect des règlements.

Les équipes participant au tournoi, en deux classes, se sont avancées dans l'aréna avec leur drapeau national au son d'une fanfare.

C'est alors que Ahearne a demandé aux concurrents d'éliminer le jeu rude.

"Nous sommes reconnaissants aux Finlandais pour leur magnifique organisation et j'espère que les joueurs montreront leur gratitude en évoluant selon les règlements", a dit le président.

Depuis l'arrivée de toutes les équipes cette semaine, le président a lancé une campagne contre le jeu rude. Il a réuni les 18 arbitres du tournoi mercredi et les a avertis qu'ils subiraient des suspensions s'ils n'appliquaient les règlements "à la lettre".

MATCHES

Le match Suède-Etats-Unis fut certe le plus rude alors que deux arbitres tchèques ont imposé 13 mineures, dont sept aux Américains. On n'a infligé que quatre mineurs lors du match tchèque-allemand et huit dans celui opposant les Russes aux Finlandais.

Edward Ivanov a dirigé l'offensive des Russes avec un tour du chapeau tandis que Victor Yakushev y allait de deux buts. Alexand Almetov, Benjamin Alexandrov et Leonid Volkov ont complété leur total.

Deux étoiles suédoises ont dirigé l'attaque des leurs contre les Américains avec un but et deux aides chacun. Tord Lundstrom, Roland Stoltz et Gert Blomenalo ont complété le total des vainqueurs, tandis que Tom Roe et Paul Kcoppo comptaient au profit des vainqueurs. Le gardien des Américains a effectué 42 arrêts contre les 26 de son rival.

Enfin, les Tchèques ont semblé prendre les choses aisément contre les Allemands même s'ils ont affiché une marge de 50-22 dans les lancers.

8e reprise du slalom géant "Ciment du St-Laurent"

C'est dimanche le 14 mars prochain, que sera tenue, au Centre de ski "Le Relais" au Lac Beauport, la 8ième reprise annuelle du populaire Slalom Géant "Ciments St-Laurent" dont le commanditaire est la Cie, des Ciments du St-Laurent Ltée.

L'organisation de ce concours a été confiée au club Peaux-Rouges Inc. (Redskins Inc), et est sanctionné par la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent.

A chaque année plus de cent (100) skieurs participent à cette fameuse classique du printemps, car tous les compétiteurs de toutes les classes, masculins et féminins sont éligibles.

Depuis quelques années nous avons la participation de skieurs des régions du Saguenay et de la Mauricie, et cette anneé en plus de ces derniers, nous attendons des compétiteurs des régions des Cantons de l'Est et des Monts Notre-Dame.

Le gagnant de l'an dernier, Georges Marier devra se surpasser car André Pomerleau, le champion canadien, et Pierre Lebrun tous deux membres de l'Equipe Nationale, lui feront une dure lutte.

Ce concours est ouvert à tous les skieurs compétiteurs des classes A-B-C, masculins et féminins, seniors et juniors et possédant une carte d'amateur (compétiteur), et la classe de Vétérans compétiteurs.

Les règlements de la C.A.-S.A. et de la Zone seront en vigueur, et aucune inscription ne sera prise après l'heure et la date indiquées plus bas, ce qui veut dire aucun (Post-Entry).

Les inscriptions se terminent le 11 mars à 6 hres. p.m.

Tous les intéressés sont priés de s'inscrire à Jos. Faucher tel: 681-1053 634-Père-Marquette, Québec 6, Qué.

Grand tournoi de hockey "inter-comtés" à l'aréna

Dimanche le 7 mars prochain aura lieu à l'Aréna de l'O.T.J. de Québec, le tournoi de hockey "inter-comtés" d'un jour, pour l'obtention du trophée "Labatt" offert par M. Nelson Jalbert, de Saint-Georges de Beauce.

Cette compétition annuelle tant attendue par la population des comtés de Beauce, Dorchester et Lévis, débutera à 10 heures de l'avant-midi, et se terminera tard dans la soirée.

Pour la première année les équipes seront réparties en deux catégories de sorte que le montant des différentes bourses sera doublé.

Les équipes considérées de calibre intermédiaire évolueront dans la classe "A", tandis que les autres équipes jugées de calibre inférieur seront réunies dans la classe "B". A la fin de la journée, les champions de chaque catégorie se rencontreront dans une grande finale pour l'obtention du trophée tant convoité par chacune des équipes.

Au cours d'une entrevue avec le commanditaire de ce tournoi d'un jour, M. Nelson Jalbert, de Saint-Georges de Beauce, a affirmé que 28 équipes des régions de Beauce, Dorchester et Lévis, participeront à ce gala sportif, dont les officiels seront de la QAHA. Dans chaque catégorie, l'élimination se fera jusqu'à deux équipes, qui se disputeront la grande finale, dont la gagnante se méritera une plaque souvenir avec l'inscription des membres de l'équipe. Des bourses pour un montant de $600 seront partagées entre les équipes.

L'an dernier, à l'Aréna de l'O.T.J. de Québec, près de 2,000 spectateurs virent les équipes de Saint-Léon de Standon et le Manoir Chaudière de Saint-Georges de Beauce, se disputer les honneurs de la rencontre finale. Cette rencontre fut tout à fait remarquable par la vitesse et le jeu de passe des deux équipes. Le Manoir Chaudière de Saint-Georges en sortit finalement vainqueur.

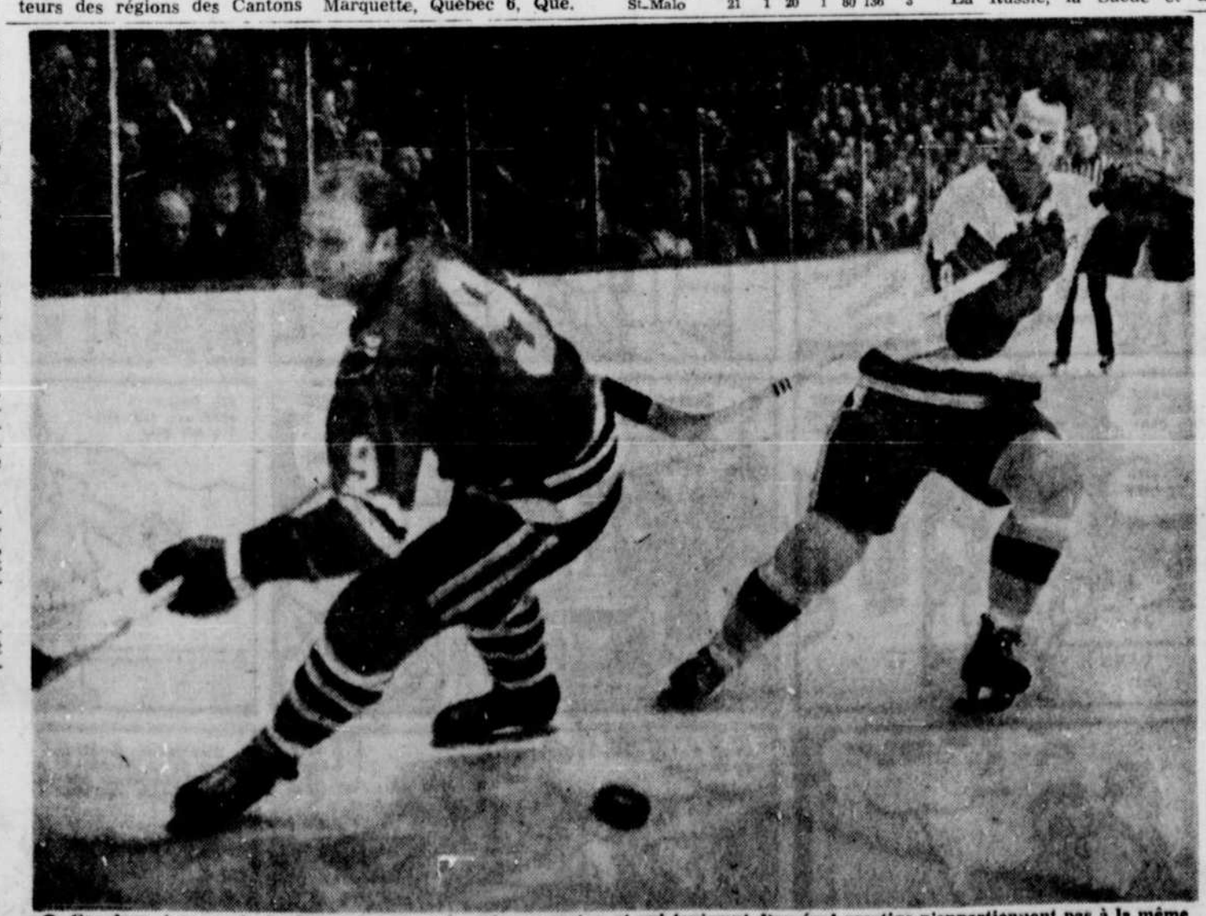
Pour la deuxième année, seules les équipes faisant partie d'une ligue commanditée par M. Nelson Jalbert ont droit de participer à ce gala sportif d'un jour, à l'exception de l'équipe de Sainte-Marie de Beauce. Cette dernière n'aura cependant pas le droit d'aligner aucun joueur faisant partie de l'équipe intermédiaire "A" de Québec.

Dans son travail d'organisation M. Nelson Jalbert est assisté de MM. Raymond Jacques, de Lac Etchemin, Eloi Poulin et Jacques Petit, de Saint-Georges de Beauce.

Le tirage au hasard des équipes a eu lieu lundi dernier et les rencontres se joueront comme suit :

10 heures a.m. — Scott Auto vs Sainte-Marguerite
10.30 heures a.m. — Saint-Henri vs Sainte-Hénédine
11.00 heures a.m. — Saint-Alfred vs Honfleur
11.30 heures a.m. — Sainte-Rose vs Manoir Chaudière Junior
Midi — Saint-Cyprien vs Saint-Prosper
12.30 heures p.m. — Saint-Anselme vs Sainte-Justine
1.00 heure p.m. — Saint-Ephrem Station vs Saint-Malachie
1.30 heure p.m. — St-Léon de Standon vs Manoir Chaudière de St-Georges
2.00 heures p.m. — Frampton vs Saint-Isidore
2.30 heures p.m. — Beauceville (P.-H. Bernard) vs Lac-Etchemin
3.00 heures p.m. — Sainte-Claire vs Sainte-Sabine
3.30 heures p.m. — Saint-Côme vs Sainte-Marie
4.00 heures p.m. — Notre-Dame des Pins vs Hôtel du Boulevard
4.30 heures p.m. — Sainte-Germaine Station vs Pintendre

Les équipes gagnantes se rencontreront dans la soirée à compter de 7 heures.



● **Ces deux joueurs de hockey qui portent le même numéro et qui jouissent d'un égal prestige n'appartiennent pas à la même génération. L'un s'appelle Gordie Howe et il célébrera son 37e anniversaire le 31 mars prochain. L'autre est le non moins fameux Bobby Hull qui a tout juste 26 ans. Cet hiver on a beaucoup entendu parler du plus jeune des deux, lors de sa spectaculaire mais inutile chasse aux records. Gordie fut par contre relégué dans l'ombre mais, quand prendra fin la présente saison, il occupera pourtant encore l'un des premiers rangs du classement individuel de la LNH après avoir compté plus de vingt buts pour la seizième année consécutive. Cet excellent instantané a été pris mercredi soir au Stadium de Chicago lors de la joute opposant les Wings aux Black Hawks et remportée au compte de 2-0 par le club de Gordie Howe. Téléphoto U.P.I.)**

Un grand skieur français est attendu au Lac Louise

François Bonlieu, de France, gagnant de la médaille d'or pour le slalom géant aux Jeux Olympiques d'hiver de 1964 à Innsbruck, et gagnant du championnat du monde catégorie professionnelle à Seefeld, Autriche, a l'intention de participer au cinquième Slalom Géant annuel de Bee Hive qui aura lieu le 13 mars au Lac Louise, Alberta.

Bonlieu a été l'un des trois gagnants de médailles d'or aux Jeux Olympiques d'hiver de l'année dernière dont on pensait qu'ils se feraient professionnels pour le Slalom Bee Hive de l'année dernière, à Devil's Glen. Les deux autres étaient Egon Zimmermann et Pepi Stiegler, Autrichiens. Zimmermann a eu un accident de voiture l'été dernier et ne participera probablement pas à l'épreuve, et Stiegler n'a pas donné de ses nouvelles jusqu'à présent.

On peut prévoir que le Slalom Bee Hive de cette année sera une des épreuves les plus marquantes dans nos annales. Ce slalom est maintenant la seule épreuve de ski professionnelle qui soit sur notre continent, depuis que l'Association internationale des skieurs professionnels a cessé toute activité. On s'attend non seulement à ce que cela rehausse l'intérêt général pour l'épreuve Bee Hive, mais également à ce que davantage de concurrents y participent.

COLISEE
TEL.: 525-9979 — 525-5129
LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY
DIMANCHE - 8.15 P.M.
31ième joute de la cédule
★ Hershey ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
● RES. : Loges $3.00
(4 Dern. R.) .. $2.50
(4 Dern. R.) .. $2.00
Balcon $1.60
● ADM. GEN. : 2e Balcon (285 Sièges) Entrée Nord-O. Adul. $1.00 — Enf. 60¢
Billets de Saison et Billets Libres dans Dépôts jusqu'à 7 h. SAMEDI : au Colisée jusqu'à 5 h. AUJOURD'HUI et DEMAIN. Contrôle ouvert de 1 h. à 5 DIMANCHE, et à compter de 7 h.
(1-V)



BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son DEPUIS 1695

Les As Juniors n'ont pas tardé à rétablir l'équilibre

En disposant des Bruins par 6 à 2 au Colisée

(Par Jean-Claude Laprise)

Trois buts dans la deuxième période ont aidé les As Juniors à égaliser les chances 1 à 1 avec les Bruins de Victoriaville dans la série semi-finale "B" des éliminatoires de la ligue de hockey Junior "A" du Québec, hier soir, au Colisée. Les hommes d'Adjutor Côté sont sortis victorieux au compte de 6 à 2.

L'équipe québécoise a certainement mieux joué que mardi soir à Victoriaville en montrant une grande combativité dans son jeu. Clément Labrecque a dirigé l'offensive des As avec deux buts. Gilles Carignan, Pierre Gagné, Shifty Renaud et Pierre Bonneau ont réussi les autres.

Pour les visiteurs, Clément Tremblay et Pierre Lepage ont déjoué Ronald Gilbert. Ce dernier a affiché de nouveau une belle tenue dans ses filets en bloquant 39 rondelles contre 28 pour les deux gardiens du Victoriaville, Philippe Myre et Lucien Deslongchamps. Les deux clubs se transporteront à Victoriaville dimanche après-midi.

PREMIERE PERIODE

Chacun des clubs a compté une fois dans l'engagement initial alors que Hurtubise était au cachot. Labrecque a ouvert le pointage pour les As à 11.19. Le no 21 se faufila le long de la bande pour se précipiter à toute allure devant Myre qui a été pris en défaut.

Les visiteurs n'ont pas mis de temps à remettre le change aux As pour inscrire un but, trente-quatre secondes plus tard. Tremblay fit dévier le lancer de Goudreau. Gilbert fit le plus bel arrêt de la période aux dépens de Pépin durant la punition à Lapointe.

DEUXIEME PERIODE

Les hommes d'Adjutor Côté ont abattu de la grosse besogne dans la seconde période pour y aller de trois buts contre un pour prendre les devants 4 à 2 dans le match. Gilles Carignan, qui a joué une solide partie, a compté le plus beau but de la rencontre, à trente-quatre secondes, en l'absence de Rioux qui fut puni à 19.33 du premier engagement. Gilles a très bien joué pour marquer son filet. Il contourna d'abord Maurice Hurtubise, à la défense pour ensuite endormir Myre en le forçant à sortir de sa cage.

Victoriaville nivela la partie 2 à 2 par l'intermédiaire de Lepage qui a pris Gibert en défaut devant sa prepre cage en lui volant la rondelle. Puis, ce fut autour du trio Rioux-Bégin-Gagné à redonner espoir à l'équipe de la Vieille Capitale. Le compteur fut Pierre Gagné.

Labrecque enfila son 2ième but de la partie et le dernier de la période à 9.22.

TROISIEME PERIODE

Les visiteurs ont tenté vainement de réduire l'avance dans la dernière période, mais Gilbert demeura invincible en bloquant pas moins de 16 rondelles. Il se signala en particulier durant la punition à Chouinard au tout début des hostilités avec des arrêts de toute beauté.

A mi-chemin, Cournoyer frappa le poteau des buts. Les vainqueurs, qui jusqu'alors s'étaient contentés de jouer sur la défensive, ont vu shifty Renaud et Pierre Bonneau déjouer Deslongchamps pour couper court au ralliement des Bruins. Bonneau a marqué cinq secondes avant la fin.

Première période

1—As Juniors, Labrecque (Carignan, Robinson) 11:19
2—Vict. Tremblay (Goudreau, Lepage) 11:55
Punitions : Gagné et Marcotte 3:17, Hurtubise 10:27, Lapointe 14:31, Rioux 19:33.

Deuxième période

3—As Juniors, Carignan (seul) 9:34
4—Vict., Lepage (Richard) 6:31
5—As Juniors, Gagné (Rioux Bégin) 7:48
6—As Juniors, Labrecque (Carignan, St-Laurent) 9:22
Punitions : Pépin 1:36, Bégin 2:36, Marcotte 3:29, Chouinard 5:32 Potvin 11:46, Goudreau 13:37, Lapointe 16:43, Cournoyer et St-Laurent 17:43, Robinson 19:25.

Troisième période

7—As Juniors S. Renaud (St-Laurent) 16:09
8—As Juniors, Bonneau (S. Renaud) 19:55
Punitions : Chouinard 2:13, Renaud 13:11, Bonneau 16:39.

ARRETS

Gilbert	14	9	16—39
Myre	7	15	6—28
Delongchamps			



MARACAIBO (P.A.) — Art Wall a roulé un 65 record, sept sous la normale, hier, en prenant les devants dans l'omnium de Maracaïbo.

Wall, champion actuel de la tournée des Caraïbes, a calé sept birdies et 11 pars au cours de cette ronde d'ouverture.

A 67, on note Al Besselink, Bob Ross et Archie Dadian.

Chez les Canadiens, on enregistre les résultats suivants:

Phil Brownlee, de Toronto, 71; Bob Panasiuk, de Windsor, Ont. 72; Adrien Bigras, de Ste-Dorothée, 73; Wilf Homeniuk, de Winnipeg, 73, Franco Sirianni, de St-Basile-le-Grand, 75; Jim Morton, de Montréal, 75; Raymond Huot, de Sore, 84; et Eric St-Georges, de St-Jean, T.-N., 85.

— — —

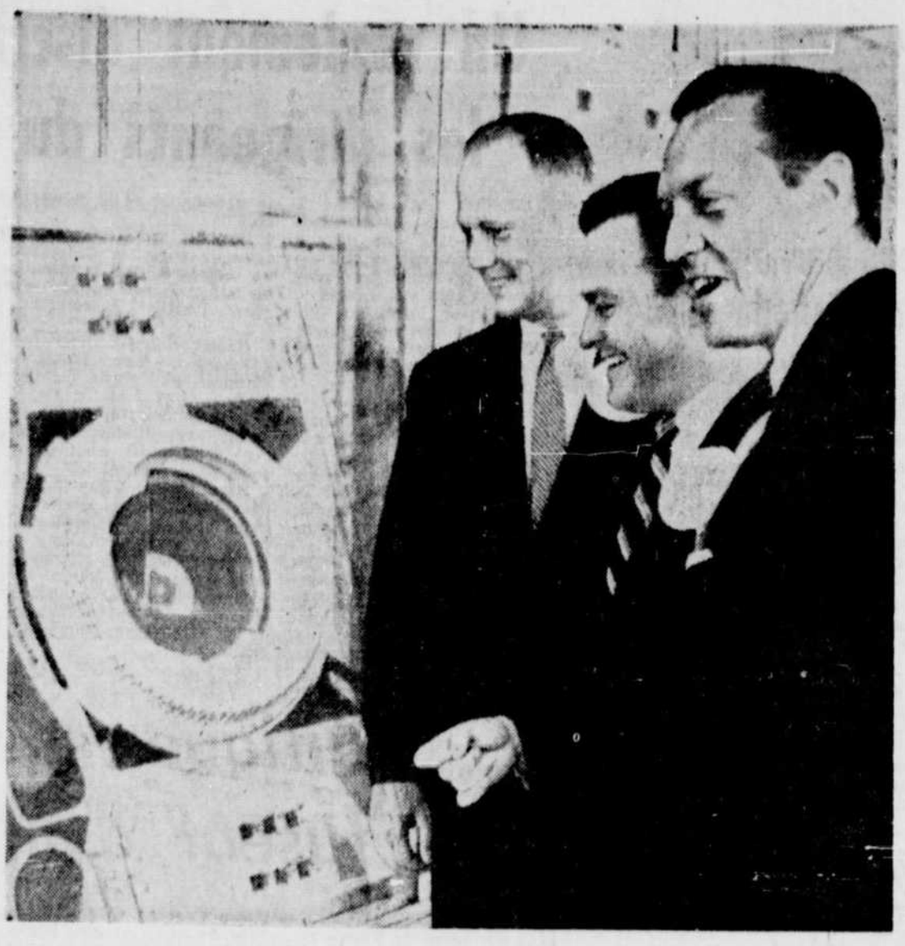
PENSACOLA (P.A.) — Quatre golfeurs, Jack Nicklaus, Doug Sanders, Ken Nagle et Dave Marr, étaient sur un pied d'égalité au premier rang grâce à des 68, quatre sous la normale, à l'ouverture de l'omnium de Pensacola, dont l'enjeu est $65,000, hier.

Billp Casper, Don Cherry, Bill Martindale et Chuck Courtney suivaient avec des 69.

Arnold Palmer a roulé un 71 tandis que le champion actuel du tournoi, Gary Player, devait se contenter d'un 72, de même que George Knudson, de Toronto.

— — —

NEW YORK (P.A.) — Le golfeur Tony Lema a blâmé ses insuccès de la saison sur le fait qu'il avait arrêté de fumer, sur les conseils d'Arnold Palmer. Il espère dominer ses sautes d'humeur, dues à ce changement d'habitudes, à temps pour le tournoi des Maitres. Lema occupe actuellement la 14e place chez les boursiers du golf.



● **Atlanta ne dort pas et si jamais les Braves reçoivent, ou achètent la permission de quitter Milwaukee dès cette année, on ne sera pas pris au dépourvu en Georgie. En effet, le stade est toujours prévu pour le 15 avril. John Lewis, William Bartholomay et John McHale admirent un modèle réduit de l'édifice de $18 millions qui comprendra 50,000 sièges. (Téléphoto U.P.I.)**

Fin du calendrier régulier de la ligue Intermédiaire

Le programme double présenté hier a mis fin aux activités régulière de la ligue de hockey Intermédiaire Molson. Le calendrier a été écourté du fait que le grand champion doit être connu pour le début d'avril, va les éliminatoires provinciales, où il participera. Le champion de la cédule est par conséquent le restaurant Chez Roland de Lévis qui a démontré toute la saison qu'il méritait ce titre. Les premières rencontres des séries éliminatoires auront lieu jeudi soir prochain. Le Chez Roland aura comme adversaire le Duro Glass Auto tandis que le Balladin sera opposé au Sainte-Marie de Beauce. Ces séries seront de 3 de 5.

Duro Glass 7, Rest. Balladin 3

Première période

1—Balladin, G. Gagnon (M. Devillers) 1:14
3—Duro, R. Pageau (B. Laforest, G. Prémont) 4:13
3—Duro, J.-G. Desjardins (B. Laforest) 13:00
4—Balladin, G. Delamarre (seul) 14:40
Aucune punition.

Deuxième période

5—Balladin, M. Devillers (L. Guérard) 5:40
6—Balladin, G. Gagnon (J. Dolbec, G. Delamarre) 7:37
Punitions : G. St-Hilaire 2:53 et 6:30, Desjargins et Nadeau 8:18, Guérard 8:34, Delamarre 12:20.

Troisième période

7—Balladin, L. Guérard (M. Devillers, J. Dufour) 0:15
8—Balladin, J. Dubé (G. Gagnon, M. Devillers) 1:29
9—Duro, Y. Lavoie (seul) 9:25
10—Balladin, P. Noël (J. Dolbec) 9:59
11—Duro, J.-G. Desjardins (R. Pageau) 11:57
12—Balladin, G. Gagnon (M. Devillers, G. Doré) 12:52
13—Duro, J.-G. Desjardins (seul) 13:53
14—Duro, Y. Lavoie (J. Desjardins G. Prémont) 14:18
15—Balladin, G. Gagnon (seul) 14:44
16—Duro, Y. Lavoie (R. St-Hilaire, G. Prémont) 4:29
Punitions : Lavoie 6:37, Doré 8:23

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

BARONS SANS COURONNE

Pour la deuxième fois en 27 ans, les Barons de Cleveland ne prendront pas part aux séries de la coupe Calder. Si elle n'est pas encore officielle, cette nouvelle est tout de même assez probable pour que personne n'ose parier le contraire.

Souvent, les protégés de Fred Glover et de Jack Gordon avaient de la difficulté dans la première moitié de la saison, mais toujours ils réussissaient à se ressaisir à temps pour se classer dans les séries et y faire belle figure, quand ce n'est pas tout simplement les balayer comme l'an dernier.

Un atout a manqué dans le jeu de Gordon cette année et c'est Howie Glover. Le frère du joueur-pilote des Barons a été acquis des Rangers dans un échange pour Ray Brunel, mais affecté par un nerf déplacé au dos, il n'a pas pu effectuer de retour au jeu avant le mois de février. Les Barons ont même essayé en vain de faire annuler l'échange et de reprendre Brunel aux Clippers de Baltimore.

Il a fallu beaucoup de courage à Howie pour revenir au jeu. Il s'était tenu tant bien que mal en condition en patinant tout l'hiver, mais son médecin a déclaré qu'il ne saurait jamais s'il pouvait faire un retour au jeu, sans se lancer dans la mêlée. On choisit deux parties contre Rochester et Providence où il y avait amplement de contact et après ce test, Glover retourna passer un autre examen chez son médecin. Ce n'est qu'après cette expérience risquée qu'il reçut le O.K. final du médecin.

Depuis qu'il joue sur une ligne avec son frère Fred et Ron Attwell, Howie a accumulé 18 points en 17 joutes, dont 12 buts. Il est une des rares causes de réjouissance de Jackie Gordon, mais probablement insuffisante à lui faire oublier le rappel de Bill Hicke et de Jean-Guy Morissette au moment où les Barons avaient remporté leur unique victoire de la saison contre les As.

UN CHOIX DIFFICILE

Nous avons été appelé par le publiciste de l'O.Q.A.A. à voter pour le choix de l'équipe d'étoiles de la ligue interuniversitaire. Il est très difficile de se prononcer sur neuf clubs que nous avons vus pour la plupart une fois, pour quelques-uns deux fois.

Nous sommes parti d'un principe fort simple à savoir que les bons joueurs font les bonnes équipes et nous avons donné quatre choix à Toronto et Montréal, deux à Western, un chacun à Queen's et Laval, ignorant les quatre dernières équipes.

On nous demandera peut-être pourquoi nous n'avons pas choisi Brian Conacher, du Western, qui vient de se joindre à l'équipe nationale du Canada en Finlande. C'est tout simplement parce qu'il a manqué le tiers de la saison et que son absence n'a pas paru affecter du tout son club. Voici donc nos choix:

Bonney	(Western)	Buts	Poitras	(Montréal)
Granger	(Montréal)	Défense	Moore	(Toronto)
Babcock	(Western)	Défense	Métras	(Laval)
H. Monteith	(Toronto)	Centre	Delage	(Montréal)
S. Monteith	(Toronto)	A. D.	Jones	(Queen's)
Cusson	(Montréal)	A. G.	Passi	(Toronto)

UNE SUGGESTION INTERESSANTE

L'arbitre Jim Kierans fut particulièrement large sur les échanges de coups de poing hier soir au Colisée, et pourtant il garda un bon contrôle de la partie. Les deux fois où on assista à un combat de boxe, il se limita à des mineures pour rudesse de chaque côté.

Sur les entrefaites, Roland Mercier était à nous donner son opinion que les majeures devraient disparaître du hockey professionnel. "Un joueur qui mérite une majeure, explique l'éclaireur des Bruins, va s'asseoir confortablement au pénitencier et pendant ce temps, ce sont les autres joueurs de son équipe qui doivent se désâmer pour tuer tout ce temps".

La suggestion de Mercier: donner une mineure et frapper le joueur là où ça fait mal et ça fait réfléchir, dans son porte-monnaie.

L'ANECDOTE DU JOUR

Si la 2e période d'hier donna lieu à une belle démonstration de la part des As Juniors et si la 3e fut toute à l'avantage des Bruins, il faut dire que la première fut passablement moche de la part des deux clubs.

Comme un directeur d'équipe se présentait à la chambre de la Galerie Sportive après le premier engagement, Ben Deschênes lui dit: "Tes juniors, ils jouent comme des pee-wees, ce soir!"

— "N'insulte pas les pee-wees", fut la réponse.

Ici et là

L'organisation des Mineurs de Thetford a fait appel aux Angels, aux Orioles et aux Phillies pour les services de quelques bons joueurs américains. — L'équipe nationale du Canada a même un 3e cerbère dans la personne de l'entraineur Julian Klykiw. En 1958-59, il garda un-tiers de joute pour les Rangers. — Victoriaville a marqué plus de buts à quatre contre cinq qu'à cinq contre quatre durant la saison régulière.

Wally Harris créera un précédent en arbitrant le détail dans la ligue de l'Ouest et la ligue Américaine. C'est la première fois qu'une recrue se voit attribuer des joutes aussi importantes par Carl Voss. — La L.N.H. songe à monter de 18 à 19 ans l'âge minimum pour être éligible à jouer sous la Grande Tente. — Claude Guenette pourrait bien être fini pour la saison après avoir reçu derrière la tête un lancer de son coéquipier Niekamp. — Bonne chance aux Castors, au Lauzon, au St-Sacrement et au Ville DuBerger qui jouent en fin de semaine dans le tournoi bantam.

Note aux As: Claude Evans est disponible maintenant que Sherbrooke a éliminé Drummondville et il est dans la meilleure forme de sa carrière. — Joyeux festival aux élèves de nos sept collèges. — René Drolet a obtenu deux buts et deux aides dans une victoire de 7-3 hier.

S'il n'en tient qu'à Paul Dumont, Fernand Rivard sera de retour dans la cage des As juniors l'an prochain pour hausser le calibre de notre ligue. — Le programme de la Junior Spéciale samedi a bien lieu dans l'après-midi et non le soir. — Seul le club Sts-Martyrs était représenté à la dernière assemblée de la zone de tennis de Québec.

Le rallye Trans-Canadien débutera le 24 avril

Les voitures et les conducteurs européens tenteront d'éclipser les voitures de marque nord-américaine au cours du rallye automobile Shell "4,000" milles qui sera couru cette année du 24 au 30 avril, car les engagements en compte un nombre sans précédent.

Jusqu'à présent, les voitures de fabrication nord-américaine ont remporté plusieurs honneurs lors de cette épreuve transcanadienne, mais la présence de tant de voitures européennes risque de faire pâlir leur étoile et de les empêcher de remporter une cinquième victoire consécutive.

Jim Gunn, organisateur de la compétition pour le compte de la société Shell Canada Limited déclare: "Tout indique, tant de la part des conducteurs que des clubs automobiles canadiens, que contrairement à l'habitude, le rallye de cette année comptera un très grand nombre de voitures de fabrication européenne".

Il n'y a qu'à se souvenir de ce qui s'est passé l'an dernier pour se faire une idée de ce qui pourrait arriver en avril prochain. En effet, une voiture suédoise de renommée internationale, la Volvo de fabrication canadienne, conduisit Klaus Ross et John Bird à la victoire dans l'épreuve de Vancouver à Montréal. Jusque là, les voitures nord-américaines de pur sang avaient triomphé: la Studebaker les deux premières années du rallye, et la Chevy II en 1963.

Un des facteurs d'attraction pour les voitures étrangères est l'augmentation du nombre des secteurs de vitesse qui sont si populaires dans les rallyes européens; de 6, ils ont été porté à 10. Ces secteurs sont tout désignés pour mettre en valeur la véritable adresse des conducteurs et démontrer les mérites des voitures à l'intérieur d'une classe; les compétiteurs les plus lents écopent alors de pénalités au rythme d'un point aux six secondes de retard sur la voiture la plus rapide.

Toutefois, Gunn nous fait remarquer que le rallye Shell "4,000" milles conserve les caractéristiques qui en font une vedette nord-américaine. Ainsi, à l'encontre des rallyes européens, le parcours en demeure secret jusqu'au moment de la compétition.

Les engagements pour le "4,000" milles continuent d'arriver. La compagnie Studebaker, vainqueur des épreuves de 1961 et de 1962, a été la première à remplir la formule d'engagement et elle espère bien remporter les lauriers une troisième fois, mais avec une seule voiture.

Les compagnies Ford et Chrysler engageraient d'ici peu des équipes de trois voitures. L'équipe Volvo engagera quatre voitures, y compris un équipage du beau sexe.

Omnium de tennis sur table à Drummondville

C'est samedi et dimanche les 6 et 7 mars prochain, qu'aura lieu l'omnium de Tennis sur table Dow de Drummondville, sous la présidence de M. Raymond Grégoire, un sportif bien connu. Cette compétition sera la première du genre à être présentée à Drummondville et on espère bien pouvoir la répéter au cours des années à venir.

Cette initiative a été rendue possible grâce à la magnifique collaboration de la Fédération de tennis sur table de la province, la commission des Fêtes du 150e anniversaire et la Brasserie Dow, dont le représentant local est M. Gérard Raymond.

Un total d'environ 75 joueurs sont attendus pour ce tournoi. On y présentera des rencontres dans les classes "A", "B" et Féminines. Il y aura de plus doubles masculins, doubles féminins et doubles mixtes. La direction du tournoi a été confié à MM. Raymond Grégoire, président; Jean-Guy Laramée, secrétaire; Claude Beaulieu, trésorier et Réjean Bergeron, publiciste. Plusieurs prix et trophées seront décernés aux gagnants.

L'ouverture officielle se fera samedi, le 6 mars, vers 1 hre, p.m., à l'école des Arts et Métiers, rue Ringuet. Toutes les rencontres de la première journée auront lieu à cet endroit tandis que celle de dimanche seront présentées à la salle de la Légion Canadienne. Le public sera cordialement invité à assister à ces rencontres.

Pour réservation, veuillez communiquer avec M. Raymond Grégoire, en s'adressant au 193 Lindsay ou en téléphonant à Gr 2-5444 ou encore à Gr 2-4177 en soirée. Une invitation cordiale est lancée à tous.

Il s'agit d'une compétition ouverte à tous les joueurs de la Province de Québec. Toutes personnes désireuses de s'enregistrer sont priées de le faire le plus rapidement possible. La date limite a été fixée au lundi, 1er mars.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Stratton, Buf.	é20	67	87
Lunde, Buf.	40	43	83
Horvath, Roc.	29	49	78
Hannigan, Buf.	32	41	73
Litzenberger, Roc.	19	54	73
Smrke, Roc.	26	45	71
Hicks, Qué.	31	38	69
Ehman, Roc.	29	37	66
Mortson, Qué.	25	39	64
Hoekstra, Qué.	22	42	64

IL Y A DU printemps DANS L'AIR

LA BOCK DE DOW EST DE RETOUR!

LE PRINTEMPS...
Saison à la fois vive et douce...
riche d'arômes...
saison de promesses...
saison qui apporte
une saveur nouvelle

Pour faire changement goûtez à la Bock de Dow!
C'est si court...le printemps



BIÈRE bock DE DOW

LA TRADITIONNELLE BIÈRE DU PRINTEMPS

UNE SPÉCIALITÉ DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS



Les courses sous harnais ont devancé le turf au Canada en 64'

Les courses sous harnais qui ont atteint un record de $178,696,444. au pari-mutuel l'an dernier, entendent bien demeurer les monarques canadiens en ce domaine, si l'on se fie aux nombreux achats effectués par des Canadiens aux encans américains de trotteurs et ambleurs.

L'augmentation du pari est toujours proportionnel à la qualité améliorée de la classe de chevaux et c'est vers cette amélioration que des Canadiens ont dépensé $863,475. pour l'achat de 264 chevaux l'an dernier. Les chevaux achetés sont, soit déjà à l'entrainement, soit des chevaux d'un an qui doivent commencer à courir cette année comme des poulains de 2 ans.

C'était la première fois l'an dernier que les paris sur les trotteurs et ambleurs dépassaient ceux des pur-sang sur lesquels on misa $161,515,313.

Le Québec et l'Ontario ont pris le premier rang des provinces dans le nombre de chevaux achetés selon les chiffres publiés par la Canadian Trotting Association. Ces deux provinces font d'ailleurs leur ouverture ce mois-ci, la piste Greenwood de Toronto commençant le 13 mars et la piste Blue Bonnets de Montréal débutant le 26 mars. Il y a à l'heure actuelle des programmes hedomadaires ou bihebdomadaires à London, Ont. et à Halifax.

Les proprios du Québec ont acheté 112 chevaux, dépassant $483,300. soit une moyenne de $4,315. par tête. Les hommes à chevaux de l'Ontorio ont acquis 101 chevaux pour $324,675. soit une moyenne de $3,214. l'unité. Dix-huit têtes iront en Nouvelle-Ecosse pour $20,275. et dix-sept en Saskatchewan pour $10,175.

La moitié des achats furent des poulains d'un an qui doivent commencer leur carrière cette saison. Il y en eut 142 pour un total de $626,550., soit une moyenne de $4,412. En 1963, les Canadiens avaient payé $589,550. pour 130 poulains d'un an, soit une moyenne de $4,535.

Adrien et Gérard Miron, ont acheté la pouliche la plus dispendieuse Battling Bess, un rejeton d'Adios, payée $50,000. à l'ancan Tattersall tenu à Lexington Kentucky. C'est le plus haut prix de l'histoire payé pour un trotteur et ambleur d'un an à un encan public. Voici la liste des autres poulains payés $12,000. et plus:

NOM	BRIDAGE	PRIX	ACHETEUR
Mantle Hanover	Hoot Mon — Mary Lou Hanover	$25,000.	Frères Armstrong Brampton, Ont
Cruiser Hanover	Tar Heel — Czarette Hanover	$12,500.	W.H. Herbert London, Ont.
Proud Vic	Stars Pride — Princess Victoria	$29,000.	A. & G. Miron St-Augustin, Qué.
Well Done	Adios — Little Miss Judy	$19,000.	Del MacTavish Sr Leamington, Ont.
Jack Tar	Tar Heel — Wayclass	$13,000.	Maplewood Stable Montréal, Qué.
Blossom Time	Good Time — Breath O Spring	$24,000.	A. & G. Miron St-Augustin, Qué.

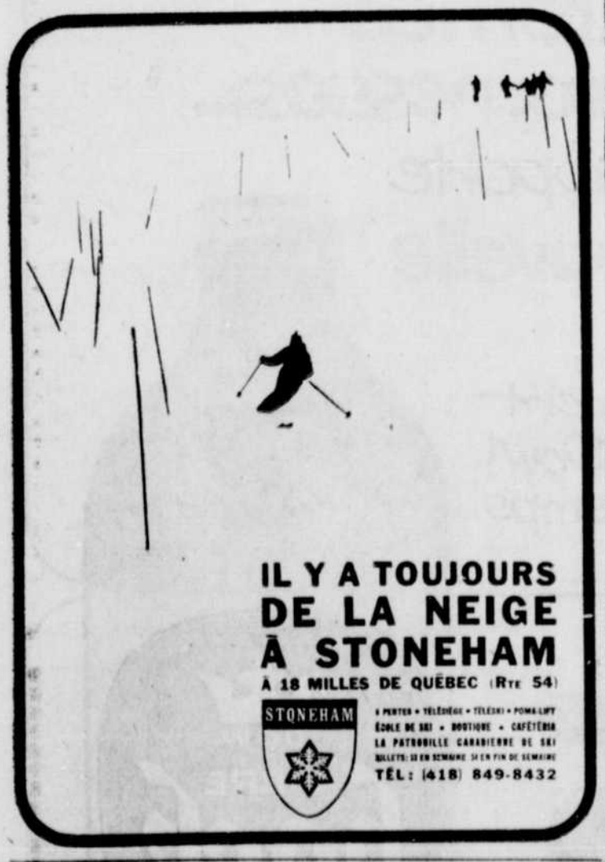
Le Ski-secours sera aussi au Mont-Ste-Anne

Les patrouilles du Ski-Secours Québec Inc., grâce à leur travail efficace dans les centres de ski du Relais et du Manoir au Lac Beauport, à St-Thomas d'Aquin, à Lauzon et la Beauce, auront l'hiver prochain un centre de plus à protéger. En effet, les directeurs du Ski-Secours Québec viennent de recevoir la confirmation de la commission du "Parc du Mont Ste-Anne", la patrouille de cette magnifique station de ski leur est confiée.

Avec ce grand projet d'expansion, il est évident que le Ski-Secours se voit dans l'obligation de lancer un grand concours pour le choix de nouveaux candidats qui travailleront dans tous ces centres de ski.

Une invitation est faite à tous les skieurs et skieuses de notre région, qui désirent se joindre à ce mouvement bénévole. Les candidats devront posséder une bonne expérience en ski, être disposés à suivre les cours de secourisme et un entrainement pratique, et surtout être disponibles à faire son devoir de patrouilleur régulièrement.

Les intéressés devront communiquer avant dimanche soir le 14 mars 1965, par écrit, avec le secrétaire du Ski-Secours Québec, M. Jean-Paul Sanfaçon, 193, Berthiaume, Québec 3, pour recevoir la formule d'application. Il y aura ensuite un concours éliminatoire avec les traines lors d'un examen sur la neige la semaine suivante.



Un règlement discriminatoire confronte les dirigeants du football canadien

TORONTO (P.C.) — La ligue Canadienne de football s'est lancée dans une dispute légale en décidant, qu'aucune équipe ne pourra aligner plus de trois joueurs naturalisés.

Au moins un joueur, né aux Etats-Unis et devenu citoyen canadien, a consulté son avocat dans le but d'attaquer le nouveau règlement en cour.

Six des neuf équipes de la ligue ont approuvé le changement lors d'une assemblée à Ottawa. Auparavant, les joueurs naturalisés étaient considérés comme des Canadiens par le circuit, qui limitait le nombre des importés à 14 sur chaque équipe.

Le nouveau règlement violerait le code ontarien des Droits de l'homme, lequel proscrit la discrémination par les employeurs en raison de l'origine, la race, la croyance, la couleur, la nationalité et la descendance.

De plus, c'est une violation, selon le code, de demander à un employé des informations au sujet de son endroit d'origine, sa race et sa religion.

INTERET

Hebert Sohn, officier de la commission des Droits de l'homme, une filiale du département du Travail en Ontario, a déclaré que le département serait "très intéressé à enquêter sur toute plainte" des joueurs de football.

Dans le cas d'une supposée discrémination, la commission exige une plainte signée par la personne impliquée afin d'agir. Le Dr D. G. Hill, commissaire des Droits de l'homme, a dit qu'une plainte individuelle ou commune contre le règlement de la LCF ferait l'objet d'une enquête.

M. Sohn a dit que la loi fédérale des Droits de l'homme ne serait probablement pas invoquée en cour, car elle n'est pas assez puissante légalement. Par contre, on pourrait invoquer la loi fédérale de l'emploi juste, défendant la discrémination dans les industries nationales.

EQUIPES

Deux équipes, les Lions de la C.-B. et les Argos de Toronto, dépassent la limite de trois joueurs naturalisés. Les Argos comptent Dick Shatto, Jackie Parker, Billy Shipp, Milt Campbell et Dave Mann, tandis que les Lions ont Dick Fouts, Tom Hinton, By Bailey et Emery Barnes alors que Tom Brown et Willie Fleming ont droit à leurs papiers de citoyenneté. De plus, Joe Kapp et Ron Morris envisagent également cette possibilité.

Shipp a rappelé qu'on avait insisté pour qu'il devienne Canadien et a ajouté: "Je croyais que la citoyenneté nous donnait tous les droits et voilà qu'ils inventent un nouveau règlement".

On a déjà dit à des candidats qu'ils ne pouvaient se mériter un poste en raison du nombre limité des importés, tout en leur demandant de revenir quand ils seraient éligible à la citoyenneté.

"Maintenant, on devra leur dire que cette dernière condition ne vaut plus", a conclu Shipp.

Pour sa part, Shatto a déclaré hier qu'il évoluerait comme Canadien la saison prochaine ou pas du tout. Arrivé au Canada en 1954, Shatto a obtenu ses papiers de citoyenneté en 1961.

Critiques et commentaires fusent d'un peu partout

MONTREAL (PC) — Herb Capozzi, gérant général des Lions de Vancouver, a déclaré que certaines équipes de la Conférence de l'Ouest s'étaient prononcées en faveur de certains changements récents "non dans le but d'économiser, mais pour conserver leur franchise".

Je ne peux pas croire que tout Canadien qui a assisté à une classique de la coupe Grey désire que nous agissions dans le but de détruire la ligue Canadienne. "Certaines équipes devront se réveiller, car elles ne font pas assez pour former des joueurs." Capozzi n'a mentionné aucun nom d'équipes lors de son discours à l'occasion du 32e banquet annuel de l'Association montréalaise des Sportmen.

Il n'en demeurait pas moins malheureux des changements approuvés lors de l'assemblée de la ligue à Ottawa la semaine dernière. On sait que le pilote des Lions, Dave Skrien, a déjà critiqué les décisions de réduire le nombre de joueurs importés de 15 à 14 et celui des joueurs naturalisés à trois par équipe.

Capozzi s'est dit de la même opinion que le directeur Al McEachern, des Lions, qui a laissé entendre que les Lions pourraient bien joindre une ligue américaine de football si la tendance à rétrograder se continuait au football canadien.

CALGARY

CALGARY (PC) — Pat Mahoney, nouvellement élu président de la ligue Canadienne de football, a fait savoir qu'il a donné instruction au commissaire Sydney Halter de Winnipeg d'obtenir un avis légal sur l'amendement aux règlements de la ligue limitant à trois le nombre de joueurs naturalisés canadiens par équipe.

Il a précisé dans un communiqué de presse que la ligue ne peut prendre de mesure ni faire de commentaire jusqu'à ce qu'elle soit en possession d'un tel avis légal, ce qui se fera pour la réunion régulière des directeurs généraux de la LCF en avril.

L'amendement a été approuvé à une réunion de la ligue à Ottawa et a été appuyé par six des neuf équipes de la LCF.

OTTAWA

OTTAWA (PC) — Le règlement controversé de la ligue Canadienne de football, limitant le nombre de joueurs naturalisés à trois par équipe, a eu son écho aux Communes.

Joe Macaluso, libéral de Hamilton Ouest, a demandé au ministre de l'Immigration Jack Nicholson si son ministère songeait à intervenir auprès de la LCF ou son commissaire, Sydney Halter, en raison du règlement approuvé à l'assemblée du circuit en janvier dernier.

M. Macaluso a précisé que le règlement était une discrimination à l'endroit des citoyens d'origine américaine et venait en conflit avec la loi canadienne des Droits de l'homme et l'Acte de citoyenneté. M. Nicholson a répliqué qu'il était d'autant plus intéressé dans la question "qu'il était député de Vancouver, domicile des détenteurs de la coupe Grey".

Le gouvernement a déjà décidé de présenter une loi dans le but de faire disparaitre "toute injustice" qui pourrait exister entre les citoyens canadiens de différentes classes. De telles injustices existent présentement, a-t-il précisé. "Tant que cette loi ne sera pas passée, il est plutôt difficile de censurer la LCF, qu'importe mon opinion personnelle."

Violente bataille en perspective dans une arène de Chicago, ce soir

CHICAGO PA — Ernie Terrel est toujours favori à 7 contre 5 pour l'emporter sur Eddie Machen dans leur match titulaire poids lourd de 15 rounds, version WBA, ce soir, à l'Amphithéâtre international de Chicago.

La WBA a dépouillé Cassius Clay de sa couronne parce qu'il a accepté un match-revanche avec Sonny Liston, contrairement au règlement de l'Association. Le second combat Liston-Clay doit avoir lieu à Boston le 25 mai.

Terrell affiche un record de 36-4 depuis ses débuts professionnels en 1957. Ses meilleurs gains furent enregistrés grâce à des décisions en 10 rounds aux dépens de Cleveland Williams et Zora Folley en 1963.

Mahen présente une fiche de cinq revers seulement en 54 combats, le plus récent étant une défaite par décision devant Floyd Patterson à Stockholm au mois de juillet dernier.

Il a également baissé pavillon devant deux ex-champions, ingemar Johansson et Liston, en plus de succomber devant l'ancien champion mi-lourd Harole Jackson et Filley.

Chances

Un match endiablé ce soir, dans le genre du récent combat Patterson — George Chuvalo à New York, pourrait bien mériter un match titulaire au vainqueur contre Clay à Chicago.

Terrell devrait peser 203 livres lors de la pesée officielle ce midi et Machen, 192.

Les promoteurs attendent une foule minimum de 7,000 spectateurs, ce qui rapporterait une somme de $60,000 aux guichets. De plus, on anticipe une somme de $80,000 en circuit fermé de TV.

Machen est assuré d'une garantie de $20,000 ou 30 pour cent des recettes aux guichets, tandis que Terrell doit se contenter d'une partie de 30 pour cent de ces recettes.

Le système de cinq points par round sera en vigueur pour ce match.

Clay

Entre-temps, à Miami Beach, Clay se disait prêt à affronter Terrell, Machen ou tout autre candidat logique.

Toutefois, son gérant Angelo Dundee a nié les rumeurs voulant que Clay ait proposé un combat, à Chicago, en septembre, au vainqueur du match Terrell-Machen.

"Clay veut être un champion actif et m'a dit de présenter ses rivaux. Nous sommes intéressés à toutes les offres, si bien que nous affronterons Terrell, Machen, Patterson, n'importe qui", a précisé Dundee.

Quand on a demandé à Dundee si Clay préférerait rencontrer le vainqueur du combat Terrell-Machen afin de se gagner l'approbation de la WBA, le gérant a rétorqué: "La WBA ne nous inquiète pas, car tous savent que les titres sont gagnés et perdus dans l'arène".

Liston

Le camp de Clay ne semble pas s'inquiéter non plus du match-revanche avec Liston, qui a cédé son titre en février dernier en demeurant dans son coin au début de la 7e round.

"La seule différence sera que Clay le mettra K.O. horizontalement lors du prochain match", a déclaré Dundee.

Le camp de Clay est arrivé à Miami Beach hier dans l'autobus qui affiche toujours sa prétention "le plus grand".

Clay s'entrainera ici jusqu'à une dizaine de jours avant le match titulaire et on ne prévoit aucun changement dans ses méthodes et ses partenaires.

Les Castors bantam espèrent se distinguer à Montréal

L'équipe de hockey de la vieille capitale, les Castors Bantam Griffin, ayant déjà remporté deux tournois, tentera de compléter la triple couronne lors du Tournoi International Bantam qui se déroulera au Centre Paul Sauvé de Montréal. Les joueurs quitteront Québec, à 9h.00 dimanche matin, en autobus, afin de pouvoir affronter à 7h.00 p.m., lors de leur première ronde, l'équipe de Buckingham. Le retour se fera en soirée, et advenant une victoire, les Castors retourneront dans la Métropole afin d'affronter, vendredi à 5h.00 p.m., le gagnant de la rencontre Melrose, Mass. vs Ville Duberger.

Voici l'alignement des Castors avec leurs numéros, fonctions, et expérience lors des tournois Internationaux Pee-Wee antérieurs:

Gardiens de buts: 1 Fortier, Reynald, As, St-Ambroise, Castors.

16 Rhéaume, Raynald, Nil.

Défenses: 2 Radoux, Victor, Ste-Foy.

3 Drolet, Serge, Castors.

4 Simard, Richard, Sillery et Castors.

5 Bélanger, Normand, Castors.

Avants: 6 Julien, Donald, Québec-Ouest, Castors.

7 Malenfant, Claude, Nil.

8 Lepage, Marc, Beauport, Castors.

9 Chouinard, Pierre, Castors.

10 Boucher, Gilles, Nil.

11 Bergeron, Yvon, Sillery.

12 Samson, Bruno, Castors.

14 Paquet, Louis-André, Castors.

15 Grégoire, Richard, Castors.

BOXE

MIAMI BEACH — Art Hernandez, 158, d'Omaha, Nebraska, a arrêté Stormy Winters, 151, de Miami, après 8 rondes.

SAN FRANCISCO — Silky Shelton, 156, de San Francisco, a knockouté Ken Carruthers, 157 1-2, de Great Falls, Montana, à la 7ème ronde. Rocky Montalvo, 158, de San Francisco, a knockouté Al Strenard, 150, de Great Falls, Montana, à la 4ème ronde. Don Hicks, 132, de San Francisco, a knockouté Charlie Gardipee, 134, de Great Falls, Montana, à la 3ème ronde.



● Joe Louis, ancien champion mondial poids-lourd prodigue ses conseils à Ernie Terrel qui dispute le titre de la W.B.A. à Eddie Machen ce soir à l'Amphithéâtre International de Chicago. (Téléphoto U.P.I.)

Curling

L'équipe de Bill Tracy occupe toujours le troisième rang

SASKATOON (P.C.) — Un lancer précis de Nick Lashuk au 12e bout a permis au Calgary de vaincre Bill Tracy de Bagotville, 16-12 dans la neuvième ronde des éliminatoires pour le championnat de curling canadien.

La victoire donne à Alberta six victoires et trois défaites et à Québec cinq victoires et trois défaites.

Le Manitoba a remporté sa 7è victoire consécutive, un gain de 12-7 sur l'Alberta, aux championnats canadiens de Curling, hier après-midi, mais n'a pu augmenter son avance sur la Saskatchewan qui affichait un record de 7-1 après huit rondes.

Tandis que Terry Braunstein, de Winnipeg, triomphait de NICK Lashuk, de Calgary, 12-5, Harold Worth, de Delisle, écrasait George MacCharles, de St-Jean, Terre-Neuve, 14-8.

Entre-temps, le Québec, de Bill Tracy, qui était inactif en 9e ronde, et l'Ontario-Nord, de Jack Polybank, demeuraient en troisième place avec des fiches identiques de 5-2. Polybank a vaincu le Dr Pete Lyons, du Nouveau-Brunswick, 9-6 hier après-midi.

Dans les autres matches de la 8è ronde, Jack Arnett, de Vancouver, a conduit la Colombie-Britannique à un gain de 8-5 sur Ron Franklin, de Halifax et Ray Grant, de l'Ontario, a vaincu Doug Cameron, de l'Ile-du-Prince-Edouard, 8-5 également.

Ainsi, après huit rondes, l'Alberta occupe le 5e rang avec une fiche de 5-3, suivie de l'Ile-du-Prince-Edouard et l'Ontario à 3-4. La Colombie-Britannique a remporte deux victoires en sept manches; le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve, un gain en sept essais et la Nouvelle-Ecosse, un gain en huit matches.

Classement des équipes après la 9e ronde des éliminatoires pour le championnat canadien de curling:

	P	G	P
Saskatchewan	8	7	1
Manitoba	8	7	1
Northern Ontario	8	6	2
Alberta	9	6	3
Québec	8	5	3
Ontario	8	4	4
Colombie-Britannique	8	3	5
Ile-du-Prince-Edouard	8	3	5
Nouvelle-Ecosse	9	2	7
Nouveau-Brunswick	8	1	7
Terre-Neuve	8	1	7

EN ECOSSE

Le Canada défendra la Coupe Scotch, emblème de championnat mondial de Curling, alors qu'il rencontrera un rink formé de quatre médecins suédois de la ville de Orebro.

Après onze années de compétitions actives, l'équipe du Dr Borje Holmgren, s'empara finalement la semaine dernière du championnat national suédois lui permettant ainsi de représenter son pays. La Suède livrera ainsi un duel farouche à l'équipe canadienne qui sera connue en fin de semaine à Saskatoon, Sask., alors que l'on procédera à la finale du Canada. Plus tard le 15 mars, en première ronde, le rink de notre pays ouvrira les hostilités contre ces médecins de la Suède, à Perth en Ecosse.

MOTS CROISES

PROBLEME No 39

HORIZONTAL

1—Roche calcaire contenant de nombreuses coquilles de mollusques — Passage subit (Fg).
2—Petit de l'âne — Vieille — En qui l'on peut se fier.
3—Réunion où l'on danse — Carte à jouer — Crâne.
4—Art. contracté — Monnaie chinoise — Terme du jeu d'échecs.
5—Gras et potelé — Chef-lieu du dép. du Pas-de-Calais — Lettre grecque.
6—Interjection — Note de la gamme — Possédâ — Conifère.
7—Détail d'un compte à acquitter — Orienter en parlant des vergues pour profiter du vent (Mar).
8—Etat de l'Europe septentrionale — Célébrité.
9—Vendre — Chef d'une suite de descendants.
10—Point cardinal — Port de l'île de Ré — Parcouru des yeux — Pronom personnel.
11—Symbole chimique — Planche ajoutée à une autre pour l'élargir — Arbre d'Amérique du Sud, voisin du houx.
12—Division du compas — Simple, nisis (Vx) — Préposition.
13—Rayons — Etui de métal — Jeu de cartes.
14—Figure héraldique — Outil de sculpteur — Enveloppe du grain dans l'épi.
15—Cor poussé au sommet de la tête du cerf — Préciser le sens d'un mot.

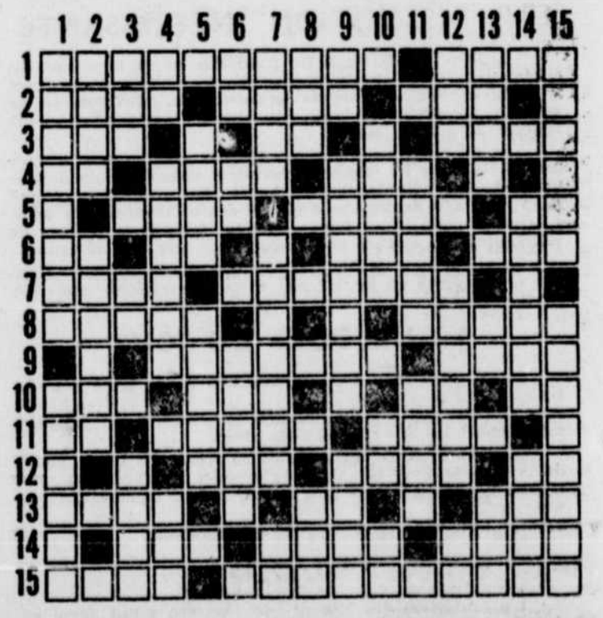
VERTICAL

1—Camarade de collège (Fam) — Situé à l'écart, solitaire.
2—Mammifère d'Amérique tropicale — Enveloppe qui sert à recouvrir et à protéger des meubles.
3—Mou — Pronom personnel — Homme d'Etat Yougoslave né à Kumrovac.
4—Douze mois — Ville d'Espagne — Singe américain.
5—Cheval dans le langage des enfants — Enveloppe coriace de quelques fruits.
6—Interjection — Possédé — Poete latin né à Huesca.
7—Uni, de niveau — Sorte de caillé fait avec du lait de chèvre — Note de la gamme.
8—Article — Convenu.
9—Chemin de halage — Poursuivre sans relâche (Fg) — Insecte hémiptère.
10—Cagneux, qui est tourné en dedans — Note de la gamme — Conjugaison.
11—Manier doucement — Noeud coulant pour prendre du gibier.
12—Point où l'on vise — Qui jouit d'un grand renom — Préfixe.
13—Borne, lisière — Venu au monde — Chef-lieu d'un banat hongrois.
14—Poteau où l'on attachait les condamnés que l'on exposait aux regards du public — Dieu des vents.
15—Bruit d'une sonnette — Réunir des personnes diverses.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: 35¢

SOLUTION DU PROBLEME No 38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	L	L	U	M	E	L	L	E	■	D	E	N	S	E
2	S	E	I	N	■	T	O	U	R	D	■	T	U	■	■
3	S	O	N	■	S	I	R	E	■	V	I	D	E	R	■
4	A	N	■	S	A	S	■	I	■	T	I	R	E	R	■
5	R	■	R	E	F	U	S	■	R	U	N	E	S	■	P
6	A	E	■	C	R	E	U	S	■	B	E	R	■	H	E
7	E	L	U	■	E	■	R	I	Z	E	■	B	E	N	■
8	N	I	S	H	■	C	A	R	A	T	■	M	A	R	I
9	T	E	E	■	L	■	H	E	M	■	C	■	O	O	T
10	E	R	■	C	O	N	■	T	E	N	I	R	■	N	E
11	R	■	L	E	V	E	R	■	T	O	T	A	L	■	N
12	■	P	A	R	E	O	■	V	■	S	E	S	■	O	C
13	D	E	S	I	R	■	L	E	A	■	R	■	T	R	I
14	■	N	■	T	■	F	O	L	I	E	■	C	O	N	E
15	V	E	X	E	R	■	S	U	R	S	A	U	T	E	R



LES ECHECS

Le problème de la semaine.

Dans la position du diagramme, Duras (contre Spielman, au tournoi de Vienne en 1907) a considéré la suite: 17 Cxb7, Rxb7; 18 Cç5†, Rb8; 19 Da6, avec une menace de mat à b7. Mais la menace échoue à cause de 19..., Dç8, et les noirs restent avec une pièce en plus. Qu'a joué Duras pour empêcher la Dame noire de couvrir la case b7?

Solution du problème de la semaine dernière: Les noirs n'ont pas à protéger le Pion ç5, parce qu'ils arrivent en deux coups à la position gagnante: 1 a3, Txç5; 2 a2... Maintenant les blancs ne peuvent pas jouer à la fois Ta5 et Rh2 ou Rg2. Il suit 2..., Ta5; 3 Th1†, Rg2; 4 a1: D, Txa1; 5 Txia1 et gagne.

N. 040365 P. H. Nadeau



JEUNE D'ESPRIT
ESPRIT DE JEUNES



● CE VISAGE d'adolescent est chargé d'un message . . . D'abord il reflète, dans son regard pensif, pour ne pas dire inquiet, une misère qui a été surprise et qui hésite à s'avouer. N'est-il pas, dès lors, porteur de tant d'appels secrets, provenant de l'indigence sous toutes ses formes, qui voudraient atteindre, à l'occasion du carême, le coeur généreux de nombreux jeunes frères du monde, encore capables de quelques sacrifices joyeusement consentis ? . . . Pour subvenir à tant d'infortunes et de nécessités — d'ici ou des antipodes — qui ne voudrait sinterroger et voir le geste concret qu'il peut poser, si petit soit-il, pour communier lui aussi à ce grand courant de charité où doivent aboutir nos efforts de renouvellement spirituel durant la sainte quarantaine ?

BILLET

Qu'en pensez-vous ?...

Depuis plusieurs années en Allemagne, dans le cadre de l'oeuvre appelée "MISEREOR", instituée par les évêques de ce pays contre la faim et la maladie dans le monde, les catholiques ont ramassé des sommes très considérables, dépassant 40 millions de DM, donc plus de 10 millions de dollars annuellement. En ces derniers temps, la croisade du cardinal Léger connue sous le nom de "FAME PEREO" pour le soutien d'une dizaine de léproseries (sans parler de la plus ancienne "Croix d'Or", qui a 18 ans) témoignent, chez nous, d'une même sollicitude envers les plus déshérités. Jeunes et moins jeunes y ont souscrit selon leurs moyens. Remarquons de plus que, dans le cas des Allemands, l'occasion du carême était et restera on ne peut mieux choisie.

C'est que la pénitence et la charité (notamment sous forme d'aumônes) doivent se conjuguer durant ce temps de ferveur chrétienne. On est plein d'ardeur quand il s'agit de dépenser pour s'amuser. Souvent on dépasse les bornes et l'on verse même dans le gaspillage.

Au moins durant le carême, la pratique de l'épargne devrait davantage se généraliser, surtout quand la charité nous inspire de la faire servir aux besoins de nos frères éprouvés, aux prises avec les plus graves urgences d'alimentation, de santé, de logement, de savoir rudimentaire . . .

Quand on est jeune, l'appel à la générosité suscite même des gestes plus exigeants, qui vont jusqu'au don de soi. Un exemple venu de ces mêmes milieux de l'Allemagne catholique : à Bayreuth, six mois durant, trente jeunes filles se sont privées de cinéma, de dancing et autres plaisirs. Pendant ce temps, elles se sont engagées comme aides volontaires dans des hôpitaux et des asiles de vieillards. Cette information nous a paru fort bien illustrer le dévouement et le dynamisme des jeunes.

Dans tous les pays, sous toutes les latitudes, partout où le christianisme inspire les initiatives de la charité, le temps du carême offre en tout cas une période très favorable à l'engagement : la foi s'éclaire, s'épure, s'approfondit et sent le besoin de s'incarner, de se traduire. Rien de tel pour surmonter victorieusement les "crises", petites ou grandes, qui apparaissent déjà plus souvent en pleine adolescence.

Cette année, avec la réforme de la liturgie, le climat devrait être, en outre, favorable à une attrayante catéchèse : de quoi allumer tous les signaux, éveiller toutes les responsabilités, stimuler toutes les énergies pour une montée courageuse vers Pâques.

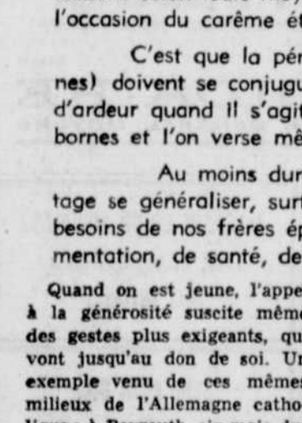
Si les jeunes savent s'imposer quelques restrictions sur le temps de leurs loisirs, sur leurs dépenses en amusements, sur tant de menue caprices et gourmandises. . . , alors ils comprendront le bonheur à eux promis chaque fois qu'ils savent mettre le meilleur d'eux-mêmes à entrer dans ce grand courant de foi et de charité qui les doit tourner vers leurs frères éprouvés.

Demandez aux membres des conférences d'étudiants de la Société St-Vincent de Paul, à ceux du Service Missionnaire des Jeunes, à ceux de l'Association des "Louise de Marillac", consacrée à la visite des vieillards, aux équipes des "Chantiers étudiants", etc. . . . ; demandez-leur s'ils regrettent d'avoir consenti quelques sacrifices pour porter attention aux difficultés des nécessiteux, pour les écouter fraternellement, leur tendre une main secourable, les aider en leur fournissant divers services, bref — et de combien de manières ! — de s'être oubliés pour les autres. . . Tous vous avoueront qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir et que . . . le bien ne fait pas de bruit !

Que penseriez-vous d'un carême à l'image de cette charité entreprenante ? Une belle aventure pour sortir le christianisme des manuels et le traduire dans la vérité des faits, avec l'espoir qu'il portera alors tous ses fruits. . . Quelle merveilleuse préparation à Pâques !

Jean-P. LEMIEUX.

Petites expériences de physique (No. 51)

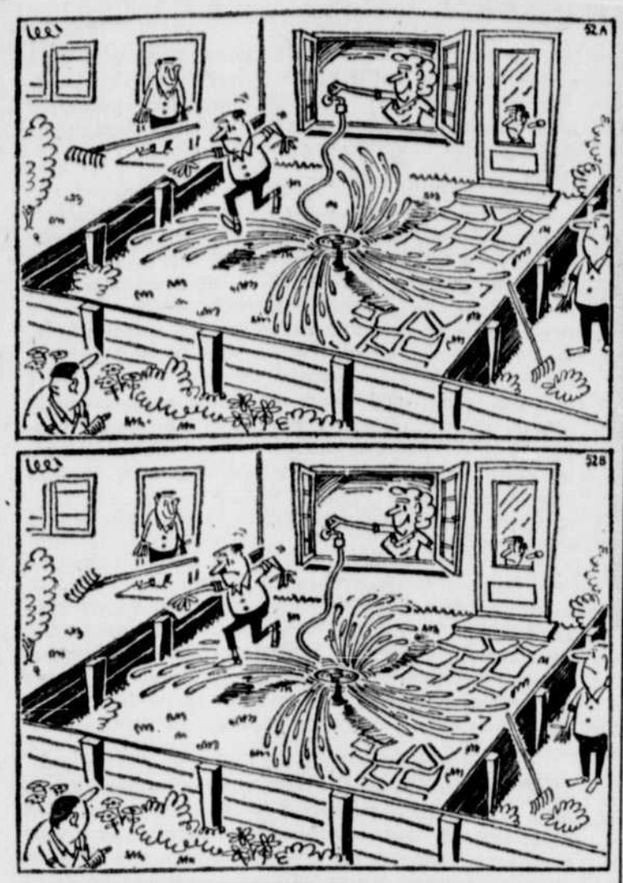


La pièce de monnaie qui refuse de bouger

Posez une pièce de monnaie sur la paume de votre main, bien au milieu, et promettez à quiconque saura déloger la pièce en frottant votre main avec une brosse, que vous lui donnerez la pièce. Il s'agit donc de déplacer et de faire tomber la pièce rien qu'en brossant. Eh bien, personne n'y réussira !

Où sont les 8 erreurs ?

• Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original ; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.



Un homme pas comme les autres

Une visite chez M. "NEANDERTAL"

BONN. — "Il faut d'abord demander au patron" me dit, à Bonn, le portier de Bachstrasse à qui je m'étais adressé pour voir l'homme de Néandertal. Le "patron", c'est le professeur Harald von Petrikovitz, à la fois directeur du musée le plus moderne et gardien de l'homme le plus vieux d'Allemagne. A ses côtés, Mme Kiekenbusch joue le rôle de "gouvernante" de ce vieil homme auprès de qui elle me conduit, et cela n'est pas une petite affaire !

L'homme de Néandertal est bien gardé : des grilles d'acier, des barrages, six portes, l'isolent du commun. Tout ce système de protection est commandé par d'innombrables boutons . . . "Pourvu que je ne me trompe pas de boutons, me dit Mme Kiekenbusch sans cacher une certaine inquiétude ; sinon, police-secours va accourir immédiatement !" Mais cela ne se produit pas et nous arrivons devant la dernière porte, une porte cuirassée comme celle des chambres fortes des banques. Elle pivote et s'efface avec une majestueuse lenteur. Enfin, je me trouve devant "LUI" !

Il a vu le jour à l'âge paléolitique moyen et a vécu, ne connaissant que le gel de l'époque des glaces, dans une vallée rocheuse des environs de Dusseldorf, la vallée de Néander qui lui a donné son nom. Il y a chassé les rhinocéros velus, les ours de cavernes et les mammouths, armé seulement de cognées de pierre et de lances en bois rudimentaires. Puis, pendant 100,000 ans, il dormait enfoui dans la terre et le gravier de sa vallée jusqu'au jour où en août 1856 — au cours des fouilles, ses ossements ont réapparu.

C'est à un professeur de lycée, Johann Carl Fuhlrott, que revient le mérite de les avoir sauvés pour la science. De cette découverte date la naissance de la paléontologie, science de la vie préhistorique. Depuis ce mois d'août 1856 jusqu'à nos jours, on a écrit des millions de pages pleines d'érudition sur ce gentilhomme mésolithique sans pour autant parvenir à percer tous les mystères et toutes les énigmes qui l'entourent.

Aujourd'hui, l'homme de Néandertal est enfermé dans un bloc de matière plastique. Sans cette protection particulière, ses os ne pourraient pas résister à la curiosité des savants. — Qu'est-ce que la fêlure que porte son crâne ? Sommes-nous en présence de la victime d'un assassinat perpétré il y a 100,000 ans ? S'agit-il de séquelles d'une fête de cannibales ? Nous ne savons de lui que ce qu'il veut bien nous laisser voir : il a un front fuyant, des arcades sourcilières de 13 millimètres de large, un occipital dont la forme laisse supposer un cou fortement musclé pour supporter une tête aussi grosse et lourde. A côté du crâne, un buste tel que les savants l'imaginent en partant des quelques ossements retrouvés. Au total, un type comme l'on ne souhaite pas rencontrer au coin d'une rue . . .

Malgré cela les restes de cet homme constituent un précieux trésor pour la science et le trésor le plus précieux du "Rheinisches Landesmuseum" de Bonn. Il n'est donc pas étonnant qu'on l'y conserve avec tant de précaution. Bientôt, l'homme de Néandertal refera surface. Il quittera son sous-sol pour s'installer dans une maison construite tout exprès pour lui. Cette maison coûtera $2.4 millions et sera désormais le musée le plus moderne d'Allemagne. Le déménagement est prévu pour 1966. Alors, Monsieur Néandertal fera de nouveaux "débuts dans le monde" en recevant chez lui.

Horst ZIMMERMANN
(Deutsche Korrespondenz).

Où sont les 8 erreurs ?

1. le rateau a été retourné
2. l'arbuste contre la clôture a disparu
3. le soulier droit de l'homme dans le jardin
4. le tuyau d'arrosage
5. un des jets d'eau a changé de direction
6. la vitre de la porte
7. la jambe gauche de l'homme à droite
8. son mari au premier plan.

Chez les... 13 à 18



avec Pauline BEAUDRY

De l'automobile

J'ai 17 ans et je suis étudiant à l'université. Mes parents sont à l'aise et je suis fils unique. J'essaie en vain de convaincre mes parents de me laisser à l'occasion une des deux voitures que nous possédons puisque ma mère se sert très rarement de la sienne. Je dois tous les jours parcourir une longue distance pour aller à l'université et revenir à la maison et je dépense en taxis une somme importante pour mes sorties, danses, parties, etc.

Or il n'y a rien à faire ! Ils refusent sous prétexte que je suis trop jeune et cependant on peut obtenir un permis de conduire à l'âge de 16 ans. J'ai plusieurs confrères qui ont leur propre voiture. Ne pourriez-vous les convaincre que la société est changée, que la jeunesse vit autrement que dans leur temps ?

J'ai souvent l'impression que si les parents s'en rendaient compte et cherchaient à s'adapter à la société nouvelle il y aurait moins de révolte de la part de la jeunesse et sûrement moins de délinquance.

UNIVERSITE

Il est affligeant de vous décevoir mais il serait difficile de ne pas être d'accord avec vos parents, même si les jeunes ont maintenant le droit de conduire à partir de 16 ans. Notez bien cependant qu'avant 21 ans, ils doivent produire un document signé par l'un ou l'autre de leurs parents attestant qu'ils se portent garants des accidents qui pourraient arriver, c'est donc qu'au départ des conditions sont posées quant à la responsabilité des jeunes conducteurs de moins de 21 ans.

Au fait, non seulement on serait tenté d'être d'accord avec vos parents cherchant à vous protéger mais si on s'écoutait on pourrait même désapprouver cette loi nouvelle permettant aux adolescents de prendre légalement le volant depuis l'âge de 16 ans. A cet âge-là même si on est assez sérieux et qu'on possède déjà un certain sens des responsabilités, on n'est pas encore tout à fait assez mûr pour être en mesure de prévoir pleinement toutes les conséquences de ses actes. La jeunesse, par définition, est casse-cou, aventurière, embardeuse. Elle n'a peur de rien et adore le risque. Or, les risques, en voiture, peuvent être mortels pour soi-même et pour les autres.

De nos jours conduire une automobile en ville et sur la grande route alors que la circulation est aussi dense et que tous les conducteurs sont plus ou moins pressés d'arriver à destination, sans parler de ceux qui font de la vitesse pour le plaisir de la vitesse, c'est non seulement prendre en mains sa propre vie et celle des personnes occupant sa voiture, mais celle de toutes les autres personnes voyageant sur la route. Pouvez-vous affirmer sans mentir qu'entre 16 et 21 ans — l'âge de la majorité, celui où l'on peut obtenir un permis de conduire sans être obligé de passer par ses perents — les jeunes réfléchissent à cette terrible responsabilité chaque fois qu'ils prennent le volant ?

Beaucoup de parents refusent encore à leurs jeunes non majeurs la permission d'user de la bagnole familiale. N'est-ce pas là sagesse plutôt qu'incompréhension ? Les compagnies d'assurance, se basant sur les réclamations qu'elles reçoivent, affirment que la fréquence des accidents est passablement plus élevée chez les jeunes que chez les adultes. L'année dernière à la Police provinciale on a enregistré 45,000 conducteurs entre 16 et 24 ans impliqués dans des accidents de la route. C'est un chiffre en soi assez éloquent, n'est-ce pas ?

C'est bien vrai que la société a changé et que l'on accorde aux jeunes beaucoup plus de liberté — et de libertés sous conditions, comme celle de conduire une voiture ! — mais doit-on se baser sur cette évolution de la société pour tout permettre aux jeunes, même les libertés les plus dangereuses ? Mais non, pas plus qu'à cause de l'attitude de prudence très normale de ses parents, un jeune de 17 ans qui se voit refuser l'usage de la voiture de sa mère doive s'abandonner à des sentiments de révolte envers ceux qui veulent le protéger contre lui-même.

Vos parents avant de vous dire non ont dû longuement étudier le pour et le contre de la question. Ils ont agi sagement. S'ils ne vous laissent pas vous servir de la voiture de votre maman, ils ont certainement de bonnes raisons pour ce faire, y compris celles énumérées plus haut. Vous ne devriez pas leur en faire grief mais leur en être reconnaissant ! Et attendre qu'avec les années, se développe chez vous la maturité nécessaire pour être en mesure de devenir un automobiliste averti et prudent.

Vous estimez que vos sorties vous coûtent cher. Sans aucun doute puisque vous voyagez souvent en taxi. Ne pourrierz-vous comme énormément de gens le font encore, utiliser les transports en commun ? Les autobus existent encore en 1965, le saviez-vous ? Beaucoup de personnes voyagent ainsi et ne s'en portent pas plus mal. Aller chercher et reconduire sa petite amie (ou ses petites amies) en autobus, évidemment, cela fait moins chic que dans la décapotable de ses parents, mais on se rend quand même à destination et on est certain au moins qu'on est apprécié pour soi-même et non pour sa voiture . . . Et le temps passe si vite en bonne compagnie !

— — —

J'ai des boutons sur le front et comme de petites bosses sur les joues. Que faudrait-il pour les faire disparaître ? J'ai fait couper mes cheveux, que j'avais sur les épaules et la coiffeuse qui me les a coupés très courts, m'a dit que les cheveux allongent d'un demi pouce par mois. Pourtant ils ont à peine allongé. Y aurait-il des médicaments pour les faire allonger plus vite ? J'ai les ongles très secs et ils se dédoublent, ce qui les fait casser. Je ne sais pas quoi faire pour avoir de beaux ongles. Autour de mes ongles la peau parait sèche, il y a toujours des petits morceaux de peau qui retroussent. Qu'est-ce que ça veut dire ?

DECOURAGEE DE SON APPARENCE

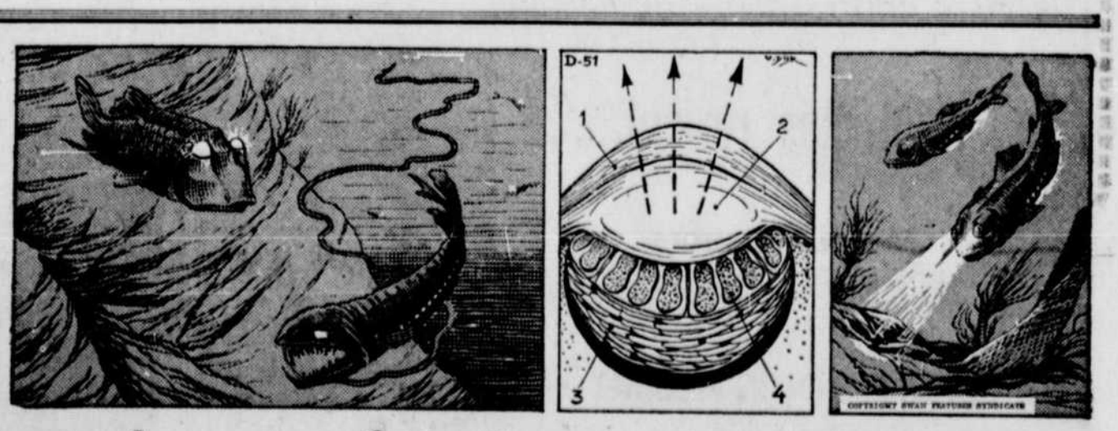
Les boutons et "petites bosses" comme vous les appelez sont très fréquents durant l'adolescence et témoignent habituellement des transformations physiques en cours dans l'organisme. Il ne faut donc pas s'alarmer mais prendre les moyens pour les aider à disparaître, et soigner sa peau de façon à ce qu'elle ne se détériore pas irrémédiablement durant cette période difficile qui passera assez vite.

Première règle : ne jamais toucher ces boutons avec ses doigts, on ne fait que les infecter et les propager. Deuxième règle : tous les jours appliquer dessus avec une ouate un médicament astringent à base d'éther, ou de l'alcool à friction, ou de l'iode blanc. Si les boutons persistent après un traitement continu, il est préférable de consulter un endocrinologiste, mais en général, ils disparaissent avec la propreté, une saine alimentation, les bons soins et surtout, ne jamais l'oublier, quand on a complètement perdu l'habitude de les triturer nerveusement avec des doigts . . . pas toujours propres.

Quant à vos cheveux, je crains bien qu'il vous faudra attendre qu'ils repoussent naturellement, il n'y a pas de miracle dans ce domaine. C'est probablement votre impatience qui fait que vous vous imaginez qu'ils n'allongent pas suffisamment. Une bonne façon de les aider, cependant, est de les brosser vigoureusement matin et soir et de leur donner un bon shampooing avec plusieurs rinçages, aussi souvent que nécessaire.

Maintenant les ongles. Je vous suggère de vous donner vous-même un bon manucure toutes les semaines. D'abord limez vos ongles avec une lime d'émeri, puis repousser doucement la peau sèche sans la couper, avec un liquide huileux spécial et un bâtonnet à cet effet. Enduisez souvent vos mains de lotion grasse et dormez quelquefois les mains frictionnées d'huile, avec des gants. Pour empêcher les ongles de se casser et de se dédoubler, il existe une cure merveilleuse : la gélatine. Pendant plusieurs semaines, buvez tous les matins un verre de jus de fruit dans lequel vous aurez brassé une enveloppe ou un comprimé de gélatine. C'est magique, ce traitement fait absolument merveille.

Les merveilles de la Nature (D-51)



Dans les profondeurs sous-marines

Les profondeurs sous marines de l'océan — celles qu'aucun rayon de lumière ne traverse jamais — abritent les créatures les plus bizarres que la nature produit. Pareilles à des fantômes, elles se faufilent le long des rochers de basalte, çà et là habités par quelque anémone de mer. Les poissons sous-marins se distinguent par un bec énorme équipé de dents tranchantes comme des épées. La dimension de la tête frappe d'autant plus que le reste du corps est relativement petit. Au lointain de petites lumières s'allument et s'éteignent qui font songer aux phares de signalement d'une voiture qui circule la nuit.

Et tout d'un coup une série de phares s'allument : on dirait un train de nuit miniature qui roule en pleine nuit. Ce sont des poissons sous-marins qui disposent d'une espèce d'organe lumineux, situé à la hauteur des yeux et du bec, si indispensable à l'absorption de la nourriture. L'organe lumineux se compose d'une membrane transparente tendue sur une lentille dont le réflecteur est couvert de minuscules organismes lumineux (ou générateurs de lumière) ; en l'occurance il s'agit souvent de bactéries. Les poissons sont à même de se servir de façon très utile de leurs lampes : Ils peuvent les faire tourner, les faire changer de couleur et les éteindre. Cet outillage est indispensable à la recherche et à l'attrait de leur proie. Le "poisson lanterne" équipé de vrais phares peut même les recouvrir entièrement d'une membrane opaque.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



● Mme Jeanne Sauvé, conférencière, épouse du ministre fédéral des Forêts; Mme Jean Lesage; Mme Pierre Laporte, épouse du ministre des Affaires culturelles, des Affaires municipales et leader de la Chambre. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce)

Les dimensions nouvelles du rôle de la femme

(par Lise LACHANCE)

La venue de la femme sur le marché du travail pose un problème énorme. La femme aborde un monde construit par et pour l'homme. Dans cette société mal préparée à la recevoir, la femme croit devoir renoncer à tout ce qui est féminin pour réussir sa vie professionnelle. Elle est ainsi ballottée entre deux pôles: féminité ou masculinité.

Voilà, selon Mme Jeanne Sauvé, le dilemme qui se pose à la femme moderne. Devra-t-elle s'accepter comme femme et en assumer toutes les implications ou renoncer à sa féminité? Mme Sauvé qui adressait la parole devant le Cercle des Femmes canadiennes, hier, a déclaré que cet écartellement fait de la femme une apatride et produit souvent ce type de déséquilibrées qu'on affuble gentiment du nom de "viragos".

L'envahissement féminin

La main-d'oeuvre féminine a triplé au Canada de 1946 à 1959. Alors qu'en 1901, 15 pour cent seulement des femmes travaillaient, celles-ci formaient, à la fin de 1960, plus du quart (28%) de l'ensemble des travailleurs au pays. Malgré des aptitudes supérieures, elles occupent souvent des postes subalternes, car elles sont mal préparées et mal secondées.

On prévoit qu'avant longtemps, la Canadienne française ne passera pas plus que 5 ou 10 ans à l'éducation exclusive de ses enfants. Le nombre réduit des enfants et la mécanisation du travail domestique lui laissent des temps libres qu'elle désire combler autrement que par les soins du ménage. Elle veut utiliser ses études d'une façon créatrice et commence à se considérer come sujet et non comme objet. D'ailleurs, le foyer n'est plus assez grand pour tout contenir, il ne sert plus de rempart contre les sollicitations de l'extérieur. Il est au contraire un carrefour ouvert sur le monde où toutes les idées doivent être discutées. Comment la mère pourra-t-elle connaître le siècle, comprendre les problèmes de son mari et de ses enfants si elle n'a aucun contact avec l'extérieur où ceux-ci passent la plus grande partie de leur vie? D'autre part, a continué la conférencière, les techniques industrielles modernes favorisent la productivité de tous et ont besoin de l'apport féminin.

Collaboration de la société

Dans cette optique, la société doit fournir des services qui répondent aux besoins créés par l'envahissement de la femme sur le marché du travail. Mme Sauvé préconise des garderies pour enfants, les congés de maternité et la multiplication des emplois à temps partiel pour la femme mariée, comme cela existe déjà en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves.

Recherche d'une étiquette

Après avoir tracé l'historique de l'émancipation de la femme depuis les débuts de l'humanité en passant par la fin du siècle dernier où les inventions technologiques ne permettaient plus à l'homme de justifier sa supériorité par sa force physique, la conférencière a déclaré que le problème actuel repose dans la recherche d'une éthique féminine compatible avec les nouvelles aspirations de la femme. Actuellement, a-t-elle dit, c'est la fatalité de l'anatomie qui a raison de tout, à tel point que la professionnelle célibataire se demande quelquefois si elle n'a pas raté sa vie en ne se mariant pas.

Une revision réciproque

Selon l'épouse du ministre fédéral des Forêts, il n'y a pas que la femme qui doive reviser ses positions, trouver l'équilibre entre son corps et son esprit. L'homme a intérêt à faire le même inventaire. Ne pourrait-il pas s'abandonner à la tendresse des enfants? s'ouvrir lui aussi? savoir pleurer? La femme devrait multiplier les initiatives qui relèvent trop souvent de l'homme actuellement. Celui-ci, pour sa part, devrait s'occuper davantage de l'éducation des enfants. Ce n'est un secret pour personne que les petits nord-américains reçoivent une éducation trop maternelle.

Nous serons alors en présence d'égaux, de vis-à-vis qui, graduellement, se rejoindront, partageront joies et misères. Unis dans leur esprit comme dans leur corps, sans trivialité, sans équivoque et dans une égalité consentie, ils formeront "le couple", troisième dimension de l'homme et de la femme qui s'aiment et se perpétuent.

Pour vous... qui êtes perplexes



Parce que vous êtes les parents, et que vous aimez, et que vivant avec vos enfants depuis toujours, vous prétendez bien connaître mieux que quiconque leurs réactions, leurs possibilités et leurs rêves; vous êtes songeurs, inquiets même, sinon tout à fait révoltés !

Le petit enfant que vous avez bercé ne vous semble-t-il pas, tous les jours, un peu puni d'avoir grandi ? Là où autrefois vous auriez tâté prudemment le terrain, avant de décider de l'avenir, tenant compte évidemment des goûts et des prédispositions de votre fils, mais aussi de votre milieu, de vos disponibilités, vous n'avez plus aujourd'hui à vous prononcer ! Les législateurs et les orienteurs décident ! Ce devrait être soulageant, pour vous qui n'avez qu'un coeur et peu de science, de voir comme tout s'arrange "presto", et qu'en quelques heures on y voit plus clair dans les destinées de votre enfant que vous n'êtes arrivés à le faire au cours d'années d'observations affectueuses et de confidences qui durent pourtant éclairer votre lanterne ?

Et vous, les parents, en êtes rendus à vous soumettre comme des élèves ! La grève n'a encore contaminé que les maitres ! A vos enfants désorientés, vous essayez de donner confiance, une confiance que les discours pessimistes des grands, devant lesquels vous n'êtes peut-être pas assez prudents (et la télévision non plus !), sabotent quotidiennement . . .

Et vos jeunes rentrent de l'école en murmurant : "Pourquoi étudier ça ? Il paraît que dans deux ans ça sera fini, ça ne servira plus !" Et incapables de les aider (les méthodes ont tellement changé !) vous vous sentez vous-mêmes envahis de complexes ! Il vous reste néanmoins à sympathiser, à essayer de comprendre, et surtout à continuer d'aimer, ce qui se fait mieux individuellement que collectivement ! Il est important que les jeunes gardent confiance, même s'ils savent que certains savants sont pauvres, tandis que des mineurs sont riches, et que la terre, et que les hommes, ont vraiment besoin des deux ! Il importe aussi qu'ils continuent de croire, et de prier, même si les variantes ont quelque chose de troublant pour les routiniers que nous sommes encore ! Si les enfants d'aujourd'hui parlent à Dieu comme à leur père naturel, ils feront certes moins de manières que nous qui, paraît-il, avons été handicapés par le respect des gens et des choses !

Plus rien ne se ressemble en effet, ni les parents, ni les enfants, ni les livres, ni les maitres . . . mais pendant que les déformations devancent les réformations, il importe que nous, les parents, arrivions à soutenir l'intérêt de l'enfant pour tout ce qui est neuf, que nous arrivions surtout à persuader l'adolescence que tout ce qui est bien et beau, que ce soit de l'actuel ou de l'outre-siècle, vaut d'être appris, que rien de ce qui est enseigné aujourd'hui s'avérera tout à fait inutile demain, et que d'être gavées de sciences n'est pas ce qui peut arriver de pire aux générations montantes, à condition que l'on tienne compte du coeur autant que de la tête, et de l'intégrité autant que du génie.

Françoise L. Roy



A l'Assistance maternelle

● L'ASSISTANCE MATERNELLE a tenu hier soir son assemblée annuelle et dressé le bilan de ses activités de 1964. La section obstétrique a secouru 1182 femmes enceintes alors que 1380 enfants dont l'âge varie de la naissance à 7 ans ont bénéficié de soins, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente. Mlle Lucie Auger, i.l., assistante-directrice responsable du nursing et Mme Martial Savard, présidente du Conseil d'administration, ont rendu un hommage posthume à Mlle Fernande Verret qui fut, de 1947 à mai 1964, surintendante de l'Assistance maternelle de Québec. Le conseil d'administration a été réélu à l'unanimité. En font partie: Mmes Martial Savard, Jacques Archambault, Romuald Belzile, Claude Corrivault, Guy Dorion, Yves Gosselin, Lucien Mainguy, Benoit Pelletier, Henri Racine, Benoit St-Cyr, Mlle Madeleine Simard et M. Benoit Gagnon. Le conseil entrera en fonction à la prochaine réunion. L'exécutif sera alors choisi parmi eux. Sur notre photo: Mme Paul Guay, t.s.p., directrice-administratrice responsable de la section du service social; le Dr René Marchand, directeur médical; garde Lucie Auger, assistante-directrice responsable du nursing; Mme Martial Savard, présidente du Conseil d'administration. Les lectrices que cette oeuvre intéresse particulièrement trouveront dans "l'Action" du 16 février 1965 une étude plus détaillée. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce)

Un coeur généreux

LOS ANGELES — (P.A.) — L'ex-actrice Mary Maclaren qui avait fait une carrière à l'époque du cinéma muet, a épousé à Los Angeles, Robert S. Coleman, un vétéran de la première guerre qui est aveugle et infirme.

Elle a expliqué que c'était un mariage de pitié, car pour cet homme handicapé, ce geste d'une femme désireuse de rester à ses côtés avait une grande signification.

M. Coleman, âgé de 65 ans, ancien dompteur de lions, est un homme intéressant et un compagnon agréable, a dit l'exactrice, qui a le même âge que son mari.

Il y a trois ans, des amis lui avaient appris qu'un aveugle, vétéran de guerre, venait d'être battu et volé dans sa chambre d'hôtel, et que le pauvre homme ne savait plus maintenant que faire.

Mary Maclaren l'amena chez elle et lui offrit un gîte. L'an dernier Coleman dut subir l'amputation de la jambe droite.

L'ancienne actrice, qui interprétait le rôle de la reine, aux côtés de Douglas Fairbanks, père, dans la première version "Les trois mousquetaires", au cinéma muet, et son nouveau mari habiteront dans la demeure de Los Angeles qu'elle avait achetée en 1917, alors que sa carrière cinématographique était couronnée de succès.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune

SIMPSONS-SEARS

Vous êtes cordialement invités à notre défilé intime de modes

Le "Printemps revient..."

Mardi, 16 mars

3h. P.M. 8h. P.M.

SALLE LOUIS-HEBERT

au deuxième

● Thé-Collation ● Prix de présence

Veuillez prendre note : les billets sont en vente dès maintenant au Service du Client,

Rez-de-Chaussée.

(Le billet : .50)

Des préparatifs compliqués...

La plupart des jeunes mariées se rappellent les réceptions, essayages et préparatifs en prévision du grand jour du mariage, mais les souvenirs de Pita Nauya sont un peu différents. Elle avait d'abord parcouru une distance de 1,000 milles depuis Ivugivik, village esquimau, au nord-est du Québec, pour se rendre à Timmins, Ontario, où elle devait rencontrer son futur mari, Karl Kristensen, d'Ottawa. Pita n'oubliera jamais ce voyage. Un vent violent obligea l'avion à changer de direction, et à la suite d'une panne d'essence, le pilote dut faire un atterrissage forcé durant une tempête à la tombée de la nuit. Le lendemain, ayant été aperçu par les occupants d'un avion de l'ARC, Pita Nauya et le pilote furent secourus. La jeune femme retrouva son fiancé à temps pour l'heure du mariage et la cérémonie eut lieu comme prévue.

M. Kritensen fait partie du personnel enseignant de la section éducation, au ministère des Affaires du Nord, depuis le mois d'août 1961. Il avait un poste à Ivugivik lorsqu'il rencontra sa femme.

Au comité féminin du Théâtre de l'Estoc

On multiplie les initiatives

"Un goût de miel", de S. Delanay, prendra bientôt l'affiche au Théâtre de l'Estoc. A cette occasion, le comité féminin organisera une réception à la Maison Mailloux, à l'issue de la générale qui aura lieu le sept mars.

Le comité féminin

Le comité féminin est formé d'une présidente d'honneur: Mme Jean Lesage; la présidente fondatrice: Mme Jean-Paul Lessard et d'un exécutif: Présidente: Mme Antoine Roy; Vice-présidente: Mme Jean-Charles Falardeau; Mme Pierre Letarte, Mme Pierre Mac-Donald, Mme Oscar Mercure, Mme Raoul Roberge; Secrétaire: Mlle Thérèse Proulx; Trésorière: Mme Jean Gagnon; Publiciste: Mme Roger Lévesque; Réception: Mme Jean Fournier; Relations extérieures: Mme Jean-Marie Dessureault; Programme: Mme Paul Fugère.

Journée mondiale du théâtre

La journée mondiale du théâtre aura lieu cette année le samedi 27 mars. Pour bien célébrer cet événement qui coïncide avec l'ouverture du Festival du Théâtre des nations, à Paris, la Corporation du théâtre de l'Estoc offrira pour les enfants de 8 à 12 ans, deux séances de mime présentées le matin, à 10 heures et 11h. 30, par le mime Marc Doré et sa femme.

L'après-midi, à 2h. p.m. les comédiens seront au service du public pour l'initier aux techniques de leur mise en scène ainsi qu'à certaines interprétations.

Le soir, il y aura présentation du spectacle à l'affiche.

Ça bouge, à Québec, au théâtre de l'Estoc.

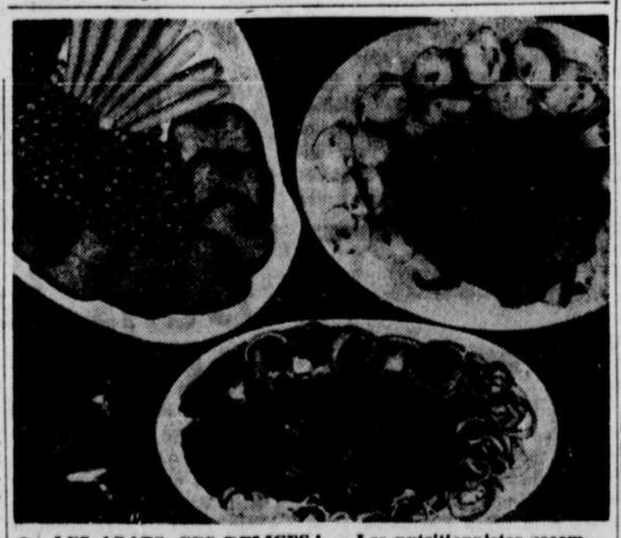
(Par J. C.)

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame-du-Cénacle Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception

MARS — Lundi 15 (soir) au jeudi 18 (après dîner), pour dames, par le R. P. Rosaire Gagnon, o.m.i. — Vendredi 19 (soir) au dimanche 21 (après souper), pour jeunes filles, par le R. P. Rosaire Gagnon, o.m.i. — Vendredi 19 (soir) au dimanche 21 (après souper), pour jeunes filles, par le R. P. H.-M. Guindon, s.m.m. — Samedi 20 (soir) au lundi 22 (à 5 heures), pour les coiffeuses, par le R. P. Damase Bouchard, p.m.é. — Jeudi 25 (soir) au dimanche 28 (à 4 heures), retraite de spiritualité pour dames et demoiselles, par le R. P. H.-M. Guindon, s.m.m.

Ces retraites commencent à 7 h. 45 du soir. — Pour renseignements supplémentaires et inscriptions, s'adresser à la directrice des retraites: TELEPHONE : 683-0600 ou 527-1525.



● LES ABATS, CES DELICES ! — Les nutritionnistes recommandent de manger des abats souvent puisqu'ils sont nutritifs et économiques. Vous pouvez les inclure dans votre menu sous différentes formes ... par exemple, servez à votre famille du foie sauté dans la poêle, agrémenté d'oignons (en haut), du coeur farci au four (ci-dessus, à gauche) ou de la langue de boeuf bouillie (à droite).

Tricot



Alice Brooks

Protégez votre chien du froid en le recouvrant d'une magnifique veste. C'est joli et facile à tricoter.

Demandez le patron 7415.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure désirée .....

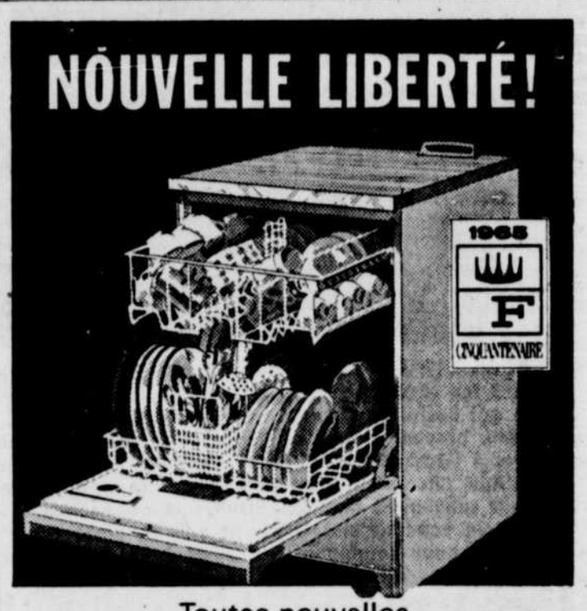
Nom .....

.....

Adresse .....

.....

NOUVELLE LIBERTÉ!



Toutes nouvelles

LAVEUSES-SÉCHEUSES

À VAISSELLE FRIGIDAIRE

Profitez d'une nouvelle liberté avec une toute nouvelle laveuse-sécheuse à vaisselle Frigidaire.

Finies les mains abîmées par l'eau de vaisselle et les détergents! Fini le récurage des casseroles! Finie, à jamais, la façon démodée de laver la vaisselle et de l'essuyer. Finies les longues heures de corvée au-dessus de l'évier. Vous avez plus de temps libre chaque jour.

Venez . . . comparez la vaste gamme des toutes nouvelles laveuses-sécheuses à vaisselle Frigidaire, chez votre marchand, aujourd'hui même! Admirez-en la perfection. Nouveau lavage Super-Tourbillon breveté. Séchage spécial à l'air chaud qui laisse la vaisselle impeccablement propre. Une valeur hors pair!

B-14499

CINQUANTENAIRE

FRIGIDAIRE

PRODUIT DE GENERAL MOTORS

DOMINIQUE PAQUET
Coin St-Paul et Notre-Dame
Ancienne-Lorette
Tél.: 872-2911

MAGASIN CO-OP MEUBLES
1535, St-Vallier-Ouest
Tél.: 681-6331

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
535, boul. Ste-Anne
Tél.: 661-8865

RENE DION INC.
2854, 1ère Avenue, Québec
Tél.: 623-3826

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2496

NAP. BOILY
4094, boul. Ste-Anne
Ville Montmorency
Tél.: 663-7851

TERREAU & RACINE LTEE
196, rue St-Paul, Québec
Tél.: 692-0220

ROBERT LESSARD INC.
MEUBLES
2065, boul. Charest-Ouest
Ste-Foy - Tél.: 527-7323

QUEBEC ELECTRONIQUE ENR.
621, rue St-Jean, Québec
Tél.: 529-9261

PAUL BEGIN ENR.
MEUBLES
St-Romuald - Tél.: 839-9196

Maguire
1330, rue Maguire
Tél.: 681-4124

Maguire
Place Laurier
Tél.: 653-4038

Maguire
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-4915

CLAUDE SIOUI ENR.
Village Huron
Tél.: 842-4824

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

LISBONNE, jolie porte d'entrée de l'Europe



● **LE ROSSIO, A LISBONNE, c'est la grande place. C'est le point de rencontre inévitable, car on y passe fatalement plusieurs fois dans la journée. Avec ses grands cafés et ses magasins à journaux, le Rossio est le rendez-vous de la foule, des touristes comme des Lisbonnins.**
(Photo Canadien Pacifique).

Pour les touristes canadiens qui désirent faire un tour d'Europe, Lisbonne, capitale du Portugal, est la porte d'entrée la plus rapprochée du Canada. Elle est beaucoup plus près de Montréal que Paris et Londres.

Naturellement, Paris et Londres sont les deux grandes capitales de la vieille Europe qui attirent le plus de touristes, mais pour les voyageurs venant de l'Amérique du Nord, Lisbonne est la porte d'entrée la plus logique de l'Europe.

Lisbonne est une tête de pont, un carrefour, d'où partent toutes les routes aériennes qui couvrent l'Europe. Cette ville est située à un point stratégique, sur les rives de l'Atlantique. Son climat est celui d'un éternel printemps; le coût de la vie y est extrêmement bas et l'Europe du Moyen-Age y côtoie l'Europe moder. avec ses buildings nouveau style et ses autoroutes à voies multiples.

Bien avant l'avènement de l'aviation et l'établissement de lignes aériennes entre le centre de l'Europe et l'Amérique, le Portugal était le pays des navigateurs et des découvreurs qui tiraient habilement partie de la situation géographique de leur pays pour naviguer aisément sur toutes les mers du globe.

D'après les livres d'histoire du Portugal, le découvreur du Canada, Gaspar Corte-Real, passa au large de la Terra Verde, "Green Land" et mouilla sur nos côtes en 1550. Comla plupart des grands navigateurs de l'époque, il recherchait la route des Indes, la route des épices et de la soie.

On dit que Gaspar se plut tellement en Amérique qu'il se construisit un comptoir de chef indien, quelque part sur la côte du Massachusetts. En 1502, son frère Miguel vint le retrouver avec l'intention de le ramener au Portugal, mais apparemment les deux frères ne purent jamais rentrer dans leur pays.

Il y a de cela 400 ans, et la route du milieu de l'Atlantique n'a rien perdu de sa légende, de sa poésie et de sa popularité.

Aujourd'hui, le touriste qui met le pied sur la terre portugaise se demande pourquoi les navigateurs de l'ancien temps désiraient tant s'expatrier. Guère plus grand que le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard réunis, ce petit pays possède des charmes incomparables.

Dans le nord du pays, qui est montagneux et couvert de nombreuses forêts, on cultive la vigne et, chez certains vignerons, on presse encore le raisin avec ses pieds. Dans le sud, surtout dans la province mauresque d'Algarve, rien ne ressemble au nord. Pendant la belle saison, les amandiers en fleurs s'étendent à perte de vue dans les prairies et les petites collines sont entièrement couvertes d'oliviers au vert feuillage.

Mais la côte portugaise, avec sa Riviera ensoleillée, où les rois exilés baignent leurs illusions perdues dans des piscines princières et où les vedettes du cinéma international vont se reposer "incognito", conserve le charme éternel de l'Atlantique chanté par le grand poète Jos-Maria de Heredia.

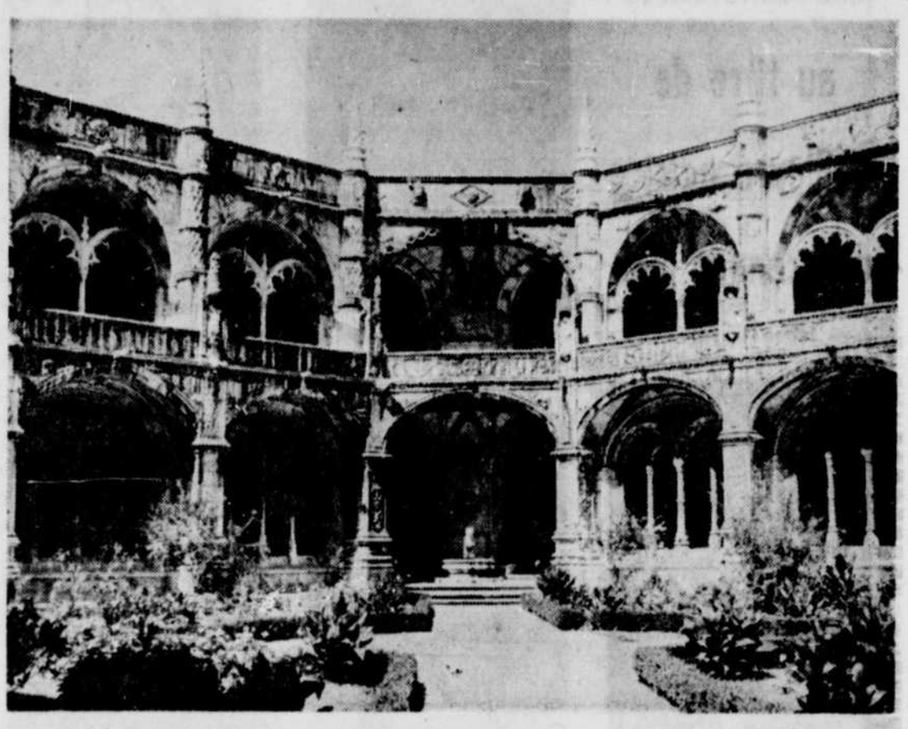
Dans les temps modernes, c'est en 1939 que les aérobus yankeee Clipper inaugurèrent les premières liaisons aériennes Amérique-Portugal. Pendant la guerre, les appareils transatlantiques établirent leur tête de pont à Lisbonne, qui était à la fois la capitale européenne la plus rapprochée de l'Amérique et le carrefour est-ouest le plus avantageusement situé. Lisbonne, ville d'un pays neutre, devint alors le centre de nombreuses intrigues où les diplomates et les espions des deux groupes ennemis se livrèrent une guerre secrète dont nous ne connaîtrons peut-être jamais toutes les victoires et toutes les défaites.

Quelques années après la guerre, soit en mai 1957, le Canadien Pacifique établit la première liaison aérienne avec le Portugal. Cette route aérienne s'avéra tout de suite très populaires et elle est aujourd'hui desservie par des jets Super DC-8. De plus, la compagnie relie également le Canada à Madrid et à Rome par cette route.

La ville de Lisbonne, dont la température se maintient habituellement à 70 degrés, été comme hiver, est une ville millénaire qui renferme de nombreux monuments historiques et des trésors artistiques témoins d'un passé prestigieux.

Le Portugal est renommé pour ses belles plages aux sables blonds, pour ses villages de pêcheurs, ses sites historiques, ses stations balnéaires fréquentées par les touristes venant de tous les coins de l'Europe et de l'Amérique et ses sanctuaires, dont le plus célèbre est celui de Notre-Dame de Fatima'

Pour la plupart des gens qui visitent l'Europe, Lisbonne est un merveilleux point de départ. Le Portugal pittoresque leur donne un avant-goût des beautés et attraits qu'auront à leur offrir l'Espagne, l'Italie, la France et tous les autres pays



● **LE MONASTERE DES JERONIMOS, à Lisbonne. Cette abbaye est un chef-d'oeuvre de l'architecture portugaise. Très bien conservée, elle est le plus bel exemple du style "manuelino".**
(Photo Canadien Pacifique).



● **L'ESTORIL, à quelques milles de la capitale, est un centre de villégiature recherché par les touristes du monde entier. On y jouit, tout au long de l'année, d'un climat des plus doux et des plus stables du monde. Voici un parc de l'Estoril, avec un château historique à l'arrière plan.**
(Photo Canadien Pacifique).

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Les îles SALOMON

Une nouvelle série pittoresque de timbres sur les arts primitifs sera émise plus tard cette année par les Iles britanniques Salomon, un large groupe d'îles volcaniques sous gouvernement britannique dans le sud Pacifique. D'anciens chassent, et de nombreuses batailles de la deuxième Grande Guerre y furent livrées entre les Etats-Unis et le Japon. Guadalcanal, où se trouve Honiara, la capitale, apparut fréquemment dans les manchettes du temps de guerre.

Les Iles britanniques Salomon n'ont des timbres définitifs qu'depuis 1907. La première émission, représentant un gros canot de guerre des habitants, fut imprimée à Sydney, en Australie, à la suggestion de Charles M. Woodford, le premier comissaire résident britannique. Avant ceci, la poste des 40 Européens ou plus des Iles était transportée par des bateaux locaux jusqu'à Sydney et là on y apposait des timbres australiens.

En 1906, Woodford introduisit une cancellation postale rectangulaire indiquant le port payé et le nom des Iles. Le courier ainsi estampillé était affranchi avec des timbres australiens à Sydney et il reste encore quelques enveloppes aujourd'hui portant cette cancellation originale. Le stimbres de 1907, introduits par Woodford, eurent tellement de succès qu'ils furent suivis en 1908 par une plus petite série montrant le canot de guerre, ces timbres étant imprimés en Angleterre avec les autres émissions des colonies.

Après ceci, des timbres réguliers britanniques de type colonial apparurent à l'image du roi George VI ainsi que tous les timbres commémoratifs émis pour toutes les colonies. Lorsque le roi George VI monta sur le trône, des timbres pittoresques furent émis montrant des scènes des Iles couvrant près d'un quart de million de milles carrés d'océan. Les Iles elles-mêmes ne prennent que 1,500 milles carrés de terrain, elles varient de grosseur à partir d'atolls volcaniques jusqu'à des montagnes de 7,500 pieds. La population de ces îles est d'environ 130,000 habitants.

D'autres timbres pittoresques apparurent lors du couronnement de la reine Elisabeth II. En 1961, trois timbres illustrant l'oiseau frégate en plein vol furent émis pour marquer la nouvelle constitution des îles Ces timbres furent imprimés en Hollande. Une nouvelle série, imprimée à Londres, illustre des fleurs, des oiseaux, les poissons et l'art du pays. La date de son émission n'a pas été encore annoncée.

* * *

Les philatélistes dépensent maintenant plus d'argent qu'autrefois pour la section philatélique de la poste canadienne.

Un rapport d'Ottawa stipule que cete section philatélique a vendu l'an passé pour plus que $775,000 en comparaison à $438-000 en 1963. Le nombre total des demandes fut de presque le double de l'année précédente. Les plaques de clichés furent très en demande et ceux du timbre de sept cents, montrant un avion à jet audessus de l'aéroport d'Ottawa, étaient toutes vendues en août.

Les blocs de clichés ne peuvent être obtenus que du bureau philatélique d'Ottawa, à cause d'un règlement institué il y a quelques années retirant la vente de ces timbres aux bureaux de poste, tout comme dans les années précédentes. Ceci peut expliquer un peu la vente de tant de timbres à Ottawa, car il y a moins de feuilles à être maintenant imprimées avec des inscriptions de blocs de clichés. Avant cela, il n'y avait aucun moyen de savoir combien de blocs de clichés avaient été vendus pour des raisons philatéliques.



Les Etats-Unis émettront ce timbre au mois d'avril à Washington, pour la croisade contre le cancer.

A la Société Philatélique de Québec

La prochaine réunion de la Société philatélique de Québec se tiendra le mercredi 3 mars à la salle de l'Institut Canadien, 43, rue St-Stanislas, à 8 h. 30 p.m.

A cette occasion, M. G. Richard, agent des relations extérieures du ministère des Postes canadiennes viendra entretenir les membres de la Société de l'organisation du système postal canadien et de l'utilité de l'U.P.U. Il y aura aussi projection de deux films: "Du coche à l'aéroposte" et "La manipulation du colis".

(Communiqué de la secrétaire,
Marguerite FORTIN).



● **De nouveaux timbres nous viennent : (en haut, de gauche à droite) du Venezuela, pour la pêche; du Groenland, pour le linguiste-lexicographe Samuel Kleinschmiet; de l'Afghanistan, pour le Jour de la Femme (en bas, de gauche à droite) de la République de Ruanda, pour son université nationale; de Monaco, pour le rallye automobile de Minsk-Monte-Carlo; de la France, pour la Croix-Rouge.**

GRATUIT
100 timbres différents du "Monde Entier". Accompagnés d'une sélection à l'approbation.
EXCELLO STAMP CO. P.O. BOX 39.
(Station Outremont) Montréal, Qué.

Spécial d'introduction
207 TIMBRES DIFFÉRENTS
25c INCLUANT

magnifique série florale de la Hongrie, animaux de la Somalie française et du Basutoland (illustration). Liste de paquets et odomètre GRATUITS. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.
CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC
275 ouest, rue St-Vallier Québec 8,P.Q


TIMBRES
Olympiques — fusées Nations unies
Seulement **.10¢**
Collection géante de timbres comprenant : Astronautes, Satellites, fusées pour la lune, émission Boy Scout. Série NU complète. Olympiques récents et émissions sportives de plusieurs pays. Plus dictionnaire et approbations. LE TOUT : .10¢
STAMPEX - Box 47-RLF - White Plains, N. Y., USA

FLORIDE
NASSAU
Bus Greyhound, 14 jrs $229
BUS Colonial, 14 jrs $229
BUS Greyhound, Nassau, 21 jours $299
AVION — Nassau, 14 jrs $379
Transport - Hôtel - Repas
VOYAGES CHAMPLAIN
781, COLLINE N.
653-8593
NE FERMONS JAMAIS

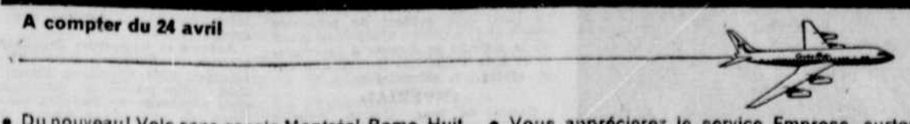
SKI
- JASPER
- LAC LOUISE $219
- BANFF
- Train - Lit - Repas - Hôtel T-Bar - Etc. - 11 jours
2 départs: 17 mars et 14 avril

VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline-N. - 653-8593

PAQUES
EXPOSITION
NEW YORK
15 au 20 avril — Train — Hôtel Statler → Tours, Guide
$69
VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline N — 653-8593

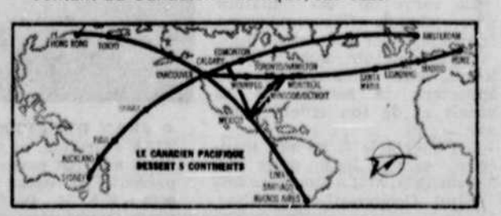
Le Canadien Pacifique
ajoutera à son service régulier Montréal-Lisbonne-Madrid-Rome
des vols
sans escale
(les seuls)
Montréal-Rome
par jet

A compter du 24 avril



- Du nouveau! Vols sans escale Montréal-Rome. Huit heures. Les seuls vols sans escale par jet depuis Montréal.
- Rome est la plus belle porte d'entrée de l'Europe et du Moyen-Orient. C'est un excellent point de correspondance pour Vienne, Budapest, Athènes, Le Caire, Tel-Aviv, Istamboul et autre villes du sud européen.
- $46 comptant (le solde en paiements échelonnés sur 24 mois) pour un voyage de 21 jours de Montréal à Rome. Séjour minimum de 14 jours.
- Visitez d'autres villes sans frais de transport additionnels: Londres, Paris, Berlin, Prague, Vienne.
- Vous apprécierez le service Empress, surtout sa cuisine. Le menu comprend steak grillé, homard et autres spécialités de la gastronomie.
- Avec les adeptes du jet, volez sans escale vers l'Europe. Voyez votre agent de voyage ou le représentant du Canadien Pacifique, 529-9228.

PAR AVION avec le **Canadien Pacifique**
TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



La course aux "Oscars" se poursuit

Les candidates au titre de meilleure actrice de premier plan



Julie ANDREWS



Debbie REYNOLDS



Kim STANLEY



Sophia LOREN



Anne BANCROFT

Les candidats au titre de meilleur acteur de premier plan



Peter SELLERS



Rex HARRISON



Anthony QUINN



Richard BURTON



Peter O'TOOLE

Il n'y aura pas de compétition entre les deux "Éliza"

Hollywood (P.A.) — Le fait qu'Audrey Hepburn n'ait pas été choisie comme candidate aux prix "Oscar" est très discuté ces temps-ci dans les milieux cinématographiques de Hollywood. Miss Hepburn, vedette de la version filmée "My Fair Lady", n'est pas en nomination pour les récompenses de l'Académie américaine du cinéma, alors que Julie Andrews, qui avait créé le personnage d'Eliza Doolittle sur la scène de Broadway, est candidate au titre de la meilleure actrice, pour son interprétation dans "Mary Poppins", film qui se classe en tête dans la course aux Oscars.

Et maintenant, ceux qui croyaient pouvoir assister à une sorte de compétition entre les deux Eliza, sont déçus.

Apparemment, Audrey Hepburn n'a pas été choisie parce qu'on tient rancune à Jack Warner, président de la compagnie cinématographique qui a porté "My Fair Lady" à l'écran. La plupart des gens à Hollywood estiment que Julie Andrews aurait du reprendre son rôle.

"MARY POPPINS"

Par ailleurs, Audrey Hepburn obtient un grand succès dans "My Fair Lady". Au moment où cette production commençait Julie n'avait jamais tourné de film. Walt Disney a choisi cette comédienne de théâtre pour en faire une vedette de cinéma dans "Mary Poppins".

Walt Disney, dont le nom seul permet la distribution de tous ses films, peut mettre en tête d'affiche une nouvelle venue au cinéma, alors que Warner ne peut prendre ce risque.

Quoiqu'il en soit, c'est par ressentiment contre la compagnie Warner, que les acteurs n'ont pas voté pour Miss Hepburn. D'autres facteurs ont aussi influencé leur décision. Dans le film, l'interprétation des chansons est faite par une chanteuse professionnelle, Marni Nixon, qui double cette partie du rôle. Certains estiment aussi qu'Audrey Hepburn, fille d'une baronne dans la vie réelle, a une allure trop aristocrate pour jouer le personnage d'une petite vendeuse de fleurs.

De plus, l'actrice n'a cherché aucune publicité durant la mise en nomination, et elle est restée à sa demeure en Suisse, alors que Julie s'est occupée activement de sa candidature.

Julie Andrews, à Broadway comme à Londres, donne un personnage vraisemblable de la "cockney girl" qui se transforme en femme du monde, et elle interprète elle-même ses chansons.

VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE et LAURIER

Le 3e hommes était une femme : Comédie dramatique avec Susan Hayward, Dean Martin et Wilfrid Hyde-White. — Invraisemblance et fantaisie, cette comédie est habilement réalisée. Rythme alerte, dialogue piquant et couleur agréable. Adultes.

Viva Las Vegas: Comédie romanesque et musicale avec Dan Dailey, Cyd. Charisse, Agès Moorehead, Paul Henreid. Au-dessus de la moyenne par la qualité de la chorégraphie, la fraîcheur du dialogue et le succès de certains "gags". Peinture du fabuleux "Sands Hotel", capitale du jeu. Adultes avec réserves.

CAPITOL

Law of Lawless: Western avec Dale Robertson, Yvonne de Carlo et William Bendix. Film un peu bavard mais qui ne manque pas de qualités. Sujet original, réalisation soignée, personnages bien campés. Montre le courage d'un homme défenseur de la légalité dans l'administration de la justice. Adultes et adolescents.

Sylvia: Drame psychologique avec Carroll Baker, George Maharis et Ann Sothern. Le film présente comme justifiables certains actes blâmables d'une prostituée et il s'attarde avec complaisance sur les aspects sordide de sa vie. A déconseiller.

Young Blood Hawke: Drame psychologique avec James Francisens, Geneviève Page et Suzanne Pleshette. Un affrontement artificiel semé de lieux communs que la rencontre du provincial avec les gars de la ville. Des interprètes de talent parviennent à animer quelques scènes. Adultes.

Ready for the People: Adultes.

CANARDIERE
(2e semaine)

Sables brûlants: Film d'aventures avec Daliah Lavi, Gerth Gunther Hoffman et Uri Zohar. Au niveau des productions de série. Climat de cupidité. Adultes.

Médecin pour femmes: Mélodrame avec Lex Barker, Senta Berger et Barbara Rutting. Le sens du devoir du personnage principal est mis en valeur. L'intrigue implique une confusion des valeurs morales. Réalisation assez soignée. Adultes, avec réserves.

CARTIER et LAIRET

Tarzan chez les coupeurs de têtes: Film d'aventures avec Kirk Morris, Laura Brown et Alfredo Zammi. Le Maciste italien se mue en Tarzan. Le contexte d'aventures et d'exotisme atténue la portée de scènes de violence. Adultes et adolescents.

Salvatore Giuliano : Drame social avec Frank Wolff, Cicero Fernando et Salvo Randone. Fresque impressionnante de la situation sociale en Sicile. Intrigues politiques, la Mafia, aspirations populaires composent un tableau complexe et captivant. Film dur. Adultes.

CINEAC

Tonnerre Apache : Western psychologique avec Richard Boone, George Hamilton et Luana Patten. Le point de départ ne manque pas d'originalité ni de valeur dramatique. Assez intéressant. Adultes.

L'increvable Jerry: Comédie avec Jerry Lewis, Zachary Scott et Joan O'Brien. Le talent comique particulier de Lewis le mieux exploité, mais ici la formule a mal marché. Grimaces et gesticulations frénétiques de la vedette. Adultes et adolescents.

CLASSIC, RIALTO, VICTORIA

En suivant mon coeur : Comédie avec Connie Francis, Russ Tamblin et Richard Long. Atmosphère de moeurs libres, situations et dialogue équivoques. Adultes avec réserves.

Captain Sinbad: Conte fantastique avec Guy Williams, Heidi Bruhl et Pedro Armendariz. Trucages réussis mettant en relief les trous de magis exécutés par un sorcier pittoresque. Scènes de frayeur saisissantes. Adultes et adolescents.

EMPIRE
(2e semaine)

Mondo Cane : Film documentaire par Guaitiero Jacopetti, Paolo Cavara et Franco Prosperi. Suite de scènes tournées à travers le monde. Le parti pris évident de présenter l'humanité sous un jour dégradant où le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarités motive une cote sévère. A déconseiller.

IMPERIAL

Cercle de feu: Drame policier avec David Janssen, Joyce Taylor et Frank Gorshin. L'intrigue policière au point de départ, passe au second rang devant l'incendie d'une ville et le sauvetage des citoyens. Se voit avec intérêt grâce à une mise en scène habile et le jeu honnête des interprètes. Adultes.

Les nuits du monde: Film de variétés avec des troupes de music-hall de divers pays. Promenade aux endroits d'amusements nocturnes des grandes villes du monde. La plupart des numéros sont sans conséquences, mais certains d'entre eux, dont deux séances de "strip-tease" ,sont nettement suggestifs. A déconseiller.

Des filles encore des filles: Comédie musicale avec Elvis Presley, Laurel Goodwin et Jeremy Slate. Prétexte à faire chanter Presley au milieu de jolies filles. Quelques scènes de pêche en mer ajoutent un nouvel intérêt à l'ensemble. Adultes.

Le baiser du Vampire : Drame d'horreur avec Noël William, Edward De Souza et Jennifer Daniel. Les amateurs de fantastique assez bien servis par les studios Hammer d'Angleterre, spécialistes dans ce genre du vampirisme. Mise en scène et couleur soignées. Des scènes particulièrement réussies. Adultes.

LIDO

La chevauchée des Outlaws: (Voir cinéma Imperial). Adultes et adolescents.

Blondes, brunes et rousses: Film musical avec Elvis Presley, Joan O'Brien et Gary Lockwood. Un prétexte à un nouveau tour de chant de Presley. Conte bleu artificiel et sentimental. Photos, couleurs, chansons et dialogue font un ensemble poudré de sucre. Adultes.

PARIS et PIGALLE

Le prix de la luxure: Drame avec Janet Munro, John Stride et Anne Cunningham. Dans cette histoire sordide, l'amour libre est présenté avec sympathie. L'ensemble comporte de plus une nette recherche d'effets suggestifs et un suicide. A déconseiller.

Accusé, levez-vous : Drame psychologique avec Michael Craig, Janet Munro et Patrick McGoohan. Le fait raconté semble exceptionnel mais il s'est déjà rencontré dans la vie courante. Le sujet présenté avec toutes les nuances nécessaires et la qualité de l'interprétation aide à faire passer l'ensemble. Droiture d'intention. Adultes avec réserves.

PRINCESSE

Le dompteur de femmes: Film biographiques avec Ray Danton, Jayne Mansfield et Frank Gorshin. Mise en scène honnête et les acteurs sont assez bien dirigés. Vie très libre du héros appelé à jouer au gangstérisme. Adultes avec réserves.

Celui par qui le scandale arrive : Drame familial avec Robert Mitchum, Eleanor Parker et George Peppard. Scénario touffu comme le reportage d'un journal jaune mais qui a reçu un traitement remarquable par Vincente Minelli qui a su se maintenir dans les limites du bon goût et d'une juste perspective morale. Adultes avec réserves.

La chevauchée des Outlaws: Western avec Richard Basehart, Don Taylor et Paquita Rico. L'originalité vient de ce qu'il a été tourné en Espagne par un metteur en scène anglais avec des acteurs américains. Paysages grandioses, belle couleur. Adultes et adolescents.

LEVIS

Le vilain Américain: Drame social avec Marlon Brando, Eiji Okada et Pat Hingle. Accusations atténuées contre les représentants américains à l'étranger. Quelques scènes d'action assez bien réussies. Cherche à éveiller l'attention du public sur les problèmes internationaux. Adultes et adolescents.

SILLERY

Pas d'amour pour Johnny: Drame avec Peter Finch, Stanley Holloway et Mary Peach. Décrivant comme à plaisir l'inconduite d'un homme ambitieux et sans scrupules, ce film contient des scènes intolérables sur le plan moral. A déconseiller.

Mr Hobbs prend des vacances : Comédie de moeurs avec James Stewart, Maureen O'Hara et Lauri Peters. Les petits ennuis de la vie de famille sont ici présentés avec une plaisante exagération caricaturale. Rythme alerte et un caractère d'authenticité dans la drôlerie. Couleur agréable. Adules et adolescents.

Le monde s'écroule : Film de science-fiction avec Walter Pidgeon, Robert Sterling et Joan Fontaine. Valeur comme histoire d'aventures. Trucages réussis et péripéties nombreuses à un rythme accéléré. Film idéal pour ceux qui aiment l'extraordinaire. Adultes et adolescents.

ST-ROMUALD

La Stripper: Drame avec Joanne Woodward, Richard Beymer et Claire Trevor. La photo est bonne et le jeu de J. Woodward aide à relever l'ensemble. Adultes avec réserves.

Sodome et Gomorrhe: Drame d'inspiration biblique avec Stewart Granger, Pier Angeli et Anouk Aimée. Superproduction pseudo-biblique. Surcharge de batailles, de violence, de cris et de bruits. Quelques moments réussis. Adultes avec réserves.

Le secret de Monte Cristo: Film d'aventures avec Rory Calhoun, Patricia Bredin et John Gregson. De rebondissements en rebondissements, le film va son chemin et retient l'intérêt. Tous.

Houdini le grand magicien: Pseudo-biographie avec Tony Curtis et Janet Laigh. Cette consécration à titre posthume d'un excellent artiste est une réussite dans son genre. Montage vraisemblable, mouvement rapide et plaisant. Divertissement amusant et astucieux. Adultes.

STUDIO 9

Relâche jusqu'en mai.

ARTS ET SPECTACLES

TRANSISTOR et PETIT ÉCRAN



Pleins feux sur Pauline Julien

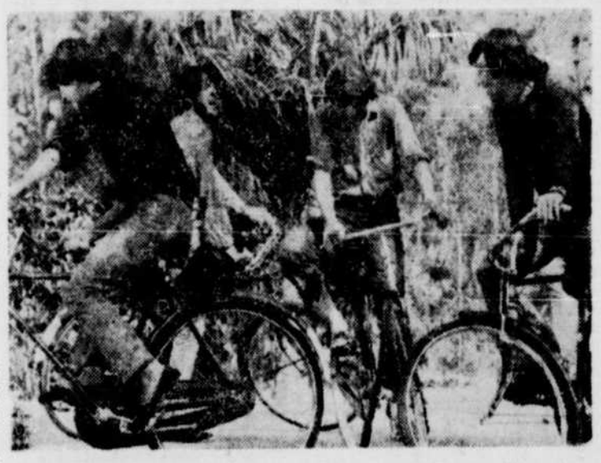
Ce fut un spectacle vraiment agréable, artistique et émouvant que cette émission exécutée par mademoiselle Pauline Julien l'autre soir à la télévision. Diction impeccable, expression touchante, interprétation juste et fidèle, jeux de physionomie appropriés, variété extraordinaire du geste, de la voix, des sentiments, vivacité, tendresse, émoi, toute la gamme des expressions se retrouvait sur le visage de Pauline Julien qui nous a chanté les chansons les plus différentes depuis les poèmes de Giraudoux jusqu'à ceux de Gilles Vignault. La réalisation était parfaite. Louis-Georges Carrier a su créer une série d'images émouvantes, justes et vraies qui faisaient ressortir la beauté de la musique et les paroles. Il est difficile de rendre à ce point sensible les sentiments et les états d'âme tant par la voix que par l'image. PLEINS FEUX sur Pauline Julien fut, croyons-nous, l'une des meilleures émissions qu'il nous ait été donné de voir à la télévision depuis longtemps. Mlle Pauline Julien a le don de rendre la musique et les paroles avec un brio, une sincérité, une émotion que l'on ne trouve que très rarement. Chaque chanson était nouvelle, chaque air était unique. La prise de son était magnifique et rendait pleine justice à l'effort de l'artiste. Pourquoi le mot effort ? Il n'y avait nul effort. Tout était exprimé avec un naturel sans apprêts, sans aucun effort, et avec les mouvements naturels d'une sensibilité profonde, intuitive. Puisse Radio-Canada nous offrir d'autres émissions aussi captivantes !

Découvertes

Voici un programme instructif et intéressant, mais ceux et celles qui y prennent part doivent faire preuve d'un courage et d'une modestie sans pareils. En effet, tous les chanteurs ne prisent pas la critique et les camarades de M. Yoland Guérard n'y vont pas, comme on dit familièrement, avec le dos de la cuiller. Ils analysent avec soin et jugement le jeu, l'expression, la voix, les intonations des artistes qui osent se présenter devant eux. Il faut reconnaître qu'ils le font avec une grande probité et une remarquable conscience professionnelle. Les profanes auraient intérêt à écouter cette émission, ne serait-ce que pour apprendre à se rendre compte des exigences de l'art.

L'autre soir, on a fait chanter la même chanson de deux façons différentes à une candidate, et les auditeurs ont pu constater qu'il y a bien des manières d'exprimer paroles et musique. Souventes fois, DECOUVERTES mérite bien son nom, car nous y entendons de jeunes chanteurs et de jeunes chanteuses dont la voix, non suffisamment travaillée, n'en est pas moins excellente.

Pierre BATISCAN



● NASSAU : Les populaires chanteurs et instrumentistes anglais du groupe les Beatles tournent en rond sur leur bicyclette au cours d'une scène du film qu'ils font présentement à Nassau. On remarque de gauche à droite John Lenney, Paul McCartney, Ringo Starr et George Harrison.



● PARIS : L'actrice Elizabeth Taylor accompagnée de son secrétaire, James Henley, arrive à l'église St-Vincent de Paul près de Clichy pour les funérailles du fils de son chauffeur qui a trouvé la mort dans un accident (UPI téléphoto)

Haute Fidélité

DE HAYDN A BEETHOVEN

BEETHOVEN : **Première et Huitième Symphonies.**— L'orchestre de la Suisse romande, dirigé par Ansermet. (London, CS-6388, stéréo).

BEETHOVEN : **Première et Deuxième Symphonies.**—L'orchestre de Cleveland, dirigé par Georges Szell. (Epic, BC-1292, stéréo).

Ces deux disques offrent chacun une exécution extraordinaire d'une Symphonie : Szell de la **Deuxième**, Ansermet de la **Huitième**. Les deux **Premières** sont aussi très bonnes, mais sans les éliminer de façon spéciale. Pour aimer vraiment la **Deuxième**, symphonie plus pâle, il faut vraiment une interprétation comme celle-ci, où l'on sent que le chef et ses hommes y croient. Cela rappelle Toscanini, dont la **Deuxième** avait été l'une des meilleures interprétations de Beethoven : du nerf, du contraste, un phrasé parfait, particulièrement dans les très beaux chants du mouvement lent. La **Huitième** d'Ansermet ressemble à cela : joyeuse, spirituelle, comme Beethoven la voulait, mais sans esquiver la force prométhéenne. La prise du son de London est à un niveau plus élevé; mais la stéréo est suffisamment soulignée dans les deux cas.

BEETHOVEN : **Deuxième, Sixième et Huitième Sonates pour le violon.** — Zino Francescatti, violoniste, et Robert Casadesus, pianiste. (Columbia, MS-6572, stéréo).

Ces deux grands interprètes français reprennent leur série des Dix Sonates. Leur puremière série était de grande qualité. Celle-ci promet de l'égaler (je ne crois pas qu'ils puissent se surpasser). Grumiaux et Schneiderhan sont excellents, mais je préfère, quant à moi, pour ces oeuvres, le style dégagé, classique de Francescatti - Casadesus. Le chant s'élève toujours parfoit, dans un équilibre parfait des deux instruments, les effets de détail ne sont jamais oubliés et le phrasé d'ensemble est également parfait. Les trois Sonates de ce disque ne sont pas les plus importantes du cycle, mais elles méritent de figurer dans une collection qui se respecte, et je ne crois pas qu'on puisse les trouver mieux interprétées.

BEETHOVEN : **Quatuor en la mineur,** Op. 132. — Quatuor Juilliard. (RCA-Victor, LSC-2765, stéréo).

Il s'agit du **Quinzième Quatuor,** celui qui contient le célèbre chant de reconnaissance d'un convalescent à la Divinité. Il contient aussi une petite Marche au début du Final, qui semble avoir été le premier état d'un Final pour la **Neuxième Symphonie.** Le Quatuor Juilliard a peut-être moins de mordant que le Quatuor de Budapest, mais il compense par un fini plus uni, plus soyeux. Il ne manque pas pour cela de la forme requise; en un mot, il est plus classique que romantique, et c'est une conception valable. Si vous désirez ce Quatuor séparément, il faudra vous contenter de cette version; elle est la seule qui figure dans Schwann pour le moment.

HAYDN : **Les trois Concertos avec orgue.** — E. Power Biggs et The Columbia Symphony Orchestra, dir. : Zoltan Rozsnyai. (Columbia, MS-6682, stéréo).

E. Power Biggs continue ses aventures musicales. Son plaisir — qu'il nous fait partager ici — consiste à parcourir l'Europe et, avec une finesse de limier, à découvrir de vieilles orgues munies d'une histoire. Ici, il s'agit d'un petit orgue à Eisenstadt, Autriche, où Haydn a créé trois concertos qu'il aurait composés pour le service de la paroisse. On a voulu reconstituer ici l'atmosphère dix-huitième siècle. Haydn a composé ces concertos vers 1756, avait sa célébrité et les engagements princiers). Ce ne sont pas des oeuvres très remarquables, mais elles ont vraiment le don, dans la présente "mise en scène", de nous plonger dans l'atmosphère baroque autrichienne. L'instrumentation est différente d'un concerto à l'autre : le premier (de beaucoup le plus important) est pour hautbois et cors français en plus des cordes; le deuxième, pour trompettes et timbales et le troisième pour cordes seules. Un continuo de clavecin ne sort pas du tout : on l'entend de façon épisodique. Hors ce point plus faible, la prise du son est exemplaire, l'acoustique de cette petite église paraissant idéale.

Le TOURNEUR

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 TRS
APPAREIL "HAUTE FIDÉLITÉ"
WILLIS & CO. LIMITÉE
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

Inscriptions à l'école nationale de théâtre

MM. André Muller, Duncan Ross et David Peacock, directeurs de l'Ecole Nationale de Théâtre, commenceront au début du mois de mai leur tournée annuelle d'auditions à travers le pays. Ils visiteront toutes les villes importantes du Canada, de Halifax à Vancouver.

La prochaine rentrée est fixée au 2 novembre 1965.

INTERPRETATION

Durée du cours : 3 ans. Les candidats doivent avoir entre 17 et 23 ans, et avoir accompli leur scolarité complète. Des cas d'exception peuvent cependant être envisagés.

COURS DE PRODUCTION

Ce cours dure 2 ans, avec option possible pour une 3e année. Il se divise en deux sections :

a) la section technique : étude de tout ce qui concerne les techniques de théâtre, c.à.d. la régie, la direction de scène, l'administration des productions et la mise en scène.

b) la section décoration : étude de tous les aspects de la décoration de théâtre, notamment les décors, les costumes et les accessoires.

Il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription au cours de production.

Les futurs candidats doivent faire une demande d'inscription le plus tôt possible au secrétariat de l'Ecole Nationale de Théâtre, 407, boulevard St-Laurent, Montréal 1, Qué. (Tél. : 861-1897).

LA DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS EST LE 20 AVRIL 1965

Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale de Théâtre fera parvenir aux candidats une formule d'inscription. La date et le lieu de l'audition seront communiqués aux candidats dès réception de leur formule d'inscription.

A "La Bourrasque"

Jean-Guy Moreau et Robert Charlebois au prochain spectacle de "La Bourrasque" le 6 mars.

Jean-Guy Moreau dont le nom n'est plus à faire, sait imiter avec brio les chansonniers que vous aimez : de Brel à Brassens, en passant par Léveillée et Vigneault; il saura vous faire rire.

La verve de cet imitateur n'aura d'autre effet que de vous faire apprécier son talent inné.

Le même soir, Robert Charlebois, jeune chansonnier, vous apportera le souffle de sa poésie et de son ardeur juvénile.

Un spectacle à ne pas manquer, samedi le 6 mars à 9 heures P.M. à "La Bourrasque", Institut Coopératif Desjardins, Lévis.



● JEAN DUCEPPE (Charles, le patron) et DENISE PELLETIER (Virginie, sa secrétaire) sont deux des nombreux comédiens qui font partie de la distribution du téléroman De 9 à 5, présenté au réseau français de Radio-Canada tous les lundis soir à 8 h. 30. De 9 à 5 nous fait vivre la vie des employés de bureau dans une grande ville.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Le journal de l'âme de Jean XXIII

On connaît GROSSO MODO les étapes de la vie de Jean XXIII : séminariste, secrétaire d'un évêque, directeur spirituel au Séminaire de Bergame, visiteur et délégué apostolique au Proche-Orient, nonce en France, cardinal, patriarche de Venise, et pape. Ce que l'on sait moins c'est que dès ses premières années d'études, Angelo Roncalli avait pris l'habitude de consigner dans de modestes cahiers, ses examens de conscience, ses prières particulières, ses résolutions de retraite, parfois son programme de vie, des essais de testament, de préparations à la mort.

La note dominante du journal, c'est la PIETE, le commerce constant avec Dieu, la disponibilité entre les mains du Père, une simplicité qu'on pourrait appeler thérésienne, une bonté désarmante. Cette piété qui monte naturellement au plus haut va sans détour dans l'amitié de sa famille, de sa patrie, de ceux qui souffrent, de ceux qui l'ont formé, les prêtres de séminaire et de paroisse. Elle ne croit pas s'altérer en s'attachant à la dévotion au Sacré-Coeur, au Précieux Sang, à la sainte Vierge.

x x x

On a vanté partout l'ouverture de coeur de Jean XXIII. Pourtant il n'a jamais voulu pactiser avec les fauteurs de relâchement. Il s'avertit lui-même de ne jamais fréquenter les compagnons aux moeurs douteuses; dès le collège il se prémunit contre la légèreté d'esprit, les plaisanteries sur les choses de la religion. Il s'oblige à la messe quotidienne, à la confession hebdomadaire, à l'observation minutieuse du règlement. Tout cela par amour de Dieu et non pour complaire aux hommes (p. 55). Aucune familiarité. Il estime toujours bonne l'ascèse des anciens. Avec les jeunes filles il gardera toujours ses distances. Plus tard, il estimera qu'un prêtre, loin d'avoir l'allure d'un "prolétaire", devra toujours avoir une tenue sans reproche : l'humilité et la pauvreté paraissent mieux dans la propreté que dans les habits d'un ioqueteux. Nous sommes loin avec lui des "nouveaux prêtres" syndiqués et barbuzards que décrit Michel de Saint-Pierre dans son dernier roman et qu'on rencontre déjà dans le Québec.

D'une année à l'autre, il revient sur ses résolutions pour les préciser, les accentuer. La prière, la modestie n'ont pas de vacances : on ne joue pas avec Dieu (p. 72) : DEUS NON IRRIDETUR. C'est pourquoi il se reprend assez vivement quand il s'aperçoit que le monde est entré pour un moment chez lui. Toutes ses prières, ses confessions pourraient faire penser à une âme pusillanime et triste. Il n'en est rien. La bonne humeur native de Jean XXIII a toujours fusé pour rassurer les uns, réconforter les autres. Il sent qu'il fait partie d'une âme mystique étendue et que tout peut servir au bien de l'ensemble. "Tous les hommes qui sont sur la terre portent en eux l'image de Dieu", écrit-il (p. 143).

Séminariste à Rome, Angelo Roncalli sera fidèle à l'idéal qu'il s'est proposé : l'imitation du Christ. A mesure qu'il monte, il s'entraîne à l'obéissance. Et lui qui, dans certains mots qu'on lui a prêtés, se moquera des théologiens, étudie pour son propre compte les questions ardues de la prédestination, des fins dernières, du choix de Dieu parmi ses créatures, l'échéance de la mort et du jugement, toutes choses que le monde prétend ignorer. Les sacrements, l'amour de Dieu pour les hommes, le peu d'amour des hommes pour Dieu, la miséricorde qui ne condamne pas mais la justice d'un Dieu qui est Lumière, Voie et Vie; tout cela revient souvent dans son JOURNAL. Il a la dévotion canadienne de la Sainte Famille. Il se défie des NOUVEAUTES, du carnaval qui le laisse sans joie. Les cahiers se répètent à chaque ascension qui conduit Angelo Roncali au Suprême Pontificat. Avec l'ascension augmentent les croix dont il nous parle doucement, sans demander à Dieu de les lui ôter. Les mots qui reviennent le plus souvent sous sa plume, sont DOUCEUR, CALME, DISCRETION, PATIENCE, HUMILITE, BONTE, GRACE DE DIEU. A travers tout cela, il admire la nature, les grands spectacles que le ciel et la terre donnent aux yeux pour montrer la BEAUTE DE DIEU. En Turquie, en France et à Venise et pour de bon à Rome, il laisse entendre les mêmes chants de prière, d'action de grâce, d'humilité. Il aime bien le mot de Jean-Baptiste : "ILLUM (Christum) OPORTET CRESCERE, ME ANTEM MINU". La souffrance, il en a un peu peur, mais il l'accepte à l'avance, sans savoir qu'il mourrait comme un géant aux prises avec elle.

x x x

"A la mort du pape Jean, il advint des choses surprenantes : "la paix fleurit en beaucoup de maisons; des malades jusque-là désespérés, acceptèrent leur sort; des enfants turbulents devinrent dociles. Il ne cesse depuis de consoler, d'encourager, de faire aimer le Christ. Beaucoup versèrent leurs premières larmes qui, selon le mot d'Augustin, sont "le sang de l'âme". D'autres, pour le première fois, se mirent à genoux et... comprirent.

Emile BEGIN

Edition du Cerf.

En vente à la Librairie de l'Action : Broché : $5.75; relié : $8.50

L'orgue de barbarie

(Georgette Durand)

Pendant un certain temps, on l'a proscrit à Paris, puis l'orgue de barbarie est revenu doucement, timidement, comme une porte qui s'entrouvre. Avec l'acceptation tacite du public, on s'est peu à peu habitué à entendre ces airs étranges et vieillots.

Pour le prisonnier qui en perçoit par hasard des échos, cette boîte à musique exhale plus un souffle de barbarie qu'un chant d'orgue; pour le jeune coeur de quinze ans en mal d'aimer, cet échappement sonore suggère un appel; pour l'ouvrière inquiète du lendemain, pareille mélodie traduit une plainte secrète et anonyme; pour l'homme d'affaires, que bousculent les heures, les clients et un ordre du jour écrasant, l'orgue de barbarie n'existe pas. Comment, en effet, un survolté du XXe siècle pourrait-il même apercevoir ce bonhomme mal fichu, qui, de la devanture d'un théâtre ou à quelque coin de rue, lance sa volée musicale ? Le temps, n'est-ce pas de l'argent !

Néanmoins, pour agrémenter le va-et-vient perpétuel de la rue, le musicien ambulant continue de tourner sa manivelle. Tantôt ses yeux paraissent ne remarquer personne: le vieux semble perdu dans les nuages, évadé dans un royaume impossible; tantôt, au contraire, il scrute les regards comme pour tisser une toile de fond en harmonie avec les états d'âmes observés.

En échange, que recevra ce semeur de fleurs en musique, qui projette sous les pas, aussi bien des violettes mélancoliques que des roses chantantes, que ce soit tôt le matin pour activer le sang dans les veines, ou à midi, pour adoucir la chaleur des rayons solaires, ou encore, au crépuscule, pour accompagner, un instant, le voyageur d'une présence amie ?

Sans doute, même s'il recueillait plein son chapeau de monnaies noires ou blanches, le joueur d'orgue de barbarie n'atteindra jamais au succès des Beattles ! Il n'y vise aucunement d'ailleurs, se tenant modestement aux antipodes de la célébrité. Il n'est et ne restera qu'on bon bougre, ignoré dans la masse, inconnu de tous et dont on ne se souvient pas.

Rien n'empêchera, cependant, notre homme de retoucher fidèlement son orgue, à la face de tous, sans masque, simplement, avec autant de sentiment, en un quelconque jour d'automne qu'en un splendide matin de Pâques, car, apparemment seul au monde, quel autre rendez-vous pourrait bien avoir ce pauvre sire qu'avec son distributeur de musique et le petit peuple des piétons ?

Qu'on écoute ou non sa musiquette, tour à tour, elle monte comme un tourbillon de notes joyeuses ou passe comme une espèce d'agonie errante. Elle ressemblera aussi parfois à un mystérieux voile interposé entre le joueur et les passants ou à une sorte de tendresse profonde à peine perceptible mais émanée pourtant directement du coeur de l'émetteur.

Jouez, jouez ,orgues de barbarie, vous reproduisez des climats d'âmes, de villes ou de rêves ! Jolies ou non, vos ritournelles essaient de dispenser la poésie en bordure des trottoirs !

Retour de Roger Brien à la poésie

C'est une rentrée fulgurante dans le monde des lettres, de la poésie plus exactement, que s'apprête à faire Roger Brien, avec le lancement de PROMETHEE, ici au pays et en même temps à Paris.

L'oeuvre, une grande fresque qui prend les proportions d'une épopée sur l'histoire universelle, puisqu'elle comprend 50,042 vers, sera éditée et imprimée à Trois-Rivières. (1)

Roger Brien, qui compose des vers depuis sa tendre enfance, fut consacré grand poète à vingt-six ans, alors qu'il atteignit le sommet de la gloire littéraire, par son Faust aux Enfers, publié aux éditions du Totem, à Montréal, en 1956.

Poète et lauréat de l'Institut scientifique franco-canadien et membre de l'Académie canadienne-française, est en fait le premier poète canadien, boursier à Paris et cela dès 1937.

Son retour à la poésie, qu'il n'a jamais quitté d'ailleurs, disons alors son retour sur la scène littéraire, à l'âge de 54 ans, après un long silence, ne se fera pas sans tapage et sans controverse, à cette époque où les écrivains d'inspiration catholique sont mis à caution et souvent déchiquetés sur la place publique.

Mais Brien que l'on portait aux nues en 1936, que l'on crut perdu pour les Lettres canadiennes lorsqu'il se lança dans sa grande aventure mariale à Nicolet, avec le Centre marial et la superbe revue "Marie", que l'on dénigra à satiété, par jalousie ou par mépris de sa spiritualité et de sa dévotion mariale, ce Brien n'a jamais lâché.

Jamais, cet homme n'a cédé à la rancoeur et à l'amertume, parce qu'il a toujours puisé en lui-même, aux sources vives d'une inspiration poétique. Il écrit sans arrêt comme vous et moi nous respirons.

Son PROMETHEE,, en cinquante mille et quarante-deux vers, s'annonce déjà comme l'oeuvre gigantesque d'un titan de la poésie française au Canada et dans le monde. C'est une oeuvre aux proportions gigantesques, divisée en trente-trois parties et sept jours, symbolisant ainsi la Vie du Christ sur terre et la création du monde.

C'est une pièce magistrale — et ambitieuse — d'un titan qui s'éveille après une longue épreuve, d'un géant qui n'a pas voulu perdre son temps à panser ses plaies.

Elle a jailli de la même source intarissable d'où fusèrent des oeuvres puissantes comme Faust aux Enfers, en 1936. L'Eternel Silence, Ville-Marie, Cythère et Vols et Plongées, vers 1956. Vaste fresque écrite en sept mois, soit du 17 mars 1964 au 17 octobre de la même année.

PROMETHEE, Dieu et génie du feu, créateur de la race humaine, c'est aux yeux de Roger Brien, le Christ, l'Homme-Dieu et aussi tous les hommes de bonne volonté. Prométhée, c'est aussi une thèse sur la libération de l'homme, de l'homme aux prises avec la matière qui ne cesse de l'assassiner, c'est la libération de l'homme par la technique, à la condition évidemment que l'homme reste maître de la technique et ne devienne pas son esclave.

Et je cite ici Brien : "Les dialogues ont lieu en 1964, dans une île perdue de la Méditerranée. Cinq cents génies, héros et savants de l'Histoire Universelle dialoguent, après avoir parcouru le monde moderne en réactés pour se mettre à l'heure de notre époque atomique et cosmique, en visitant les principales villes de tous les pays contemporains".

Jacqueline Kennedy, Antigone moderne

Cinq cents hommes célèbres, une centaine des plus grands peintres et sculpteurs, une centaine des très grands musiciens, cent écrivains parmi les plus réputés et deux cents autres célébrités, des savants, des dirigeants du monde, tous du royaume des morts, sauf sept ou huit, dont Paul VI, Athenagoras, patriarche, François Mauriac, Daniel-Rops.

Jean Guitton et... Jacqueline Kennedy, que l'auteur présente comme une Antigone moderne, femme stoïque et admirable dans la terrible épreuve de l'assassinat de son époux, le président John F. Kennedy.

En somme Roger Brien, dont l'élan poétique ne s'est jamais ralenti, se sert d'un art qu'il manie à merveille, pour exprimer son opinion sur notre temps. Il rejette le monde nouveau, tel que certains matérialistes agnostiques et autres du même acabit voudraient le façonner. Il s'applique à faire revivre la hiérarchie des valeurs.

Il rejette la haine et prêche l'amour de l'homme et du prochain; il rejette la guerre, la violence, la domination par la force, et les puissances destructives.

Il veut voir évoluer le monde grâce à ses techniques nouvelles, à la condition qu'elles soient mises au service de l'homme qu'elles servent à sa libération et qu'elles lui redonnent une sorte de Paradis terrestre.

Et ce n'est qu'un commencement

Une autre oeuvre est déjà écrite... prête à aller sous presse : LE JOUR SE LEVE, en deux volumes, une oeuvre écrite en plus de 15,000 vers.

KATERI, l'épopée canadienne en cent mille vers une oeuvre qu'il dédiera et consacrera au Chanoine Lionel Groulx, son "seul maître véritable", dit Brien.

Et ensuite FRANCE, l'épopée française, en cent mille vers aussi. Cela n'a jamais été fait clame Roger Brien, grand admirateur du président de Gaulle...

Je quitte Brien après cette entrevue d'une heure.

Je me sens ébloui, étourdi, perplexe.

Quel homme étrange, admirable et troublant à la fois.

L'aile du génie, l'a touché... et de nos jours les génies sont si sévèrement jugés... et de tout temps, ils sont et ont été ridiculisés, méconnus, méprisés.

Comment cet homme-dynamo, enthousiasmant et ébouriffant pour tous ceux qui le côtoient, comment cet homme réussira-t-il à se faire pardonner d'avoir du génie... à 54 ans, comme il en avait à 26 ans et avant cela ?

Un dernier mot...

Au lendemain de cette entrevue, il m'écrit ce qui suit : Mon cher Fernand, "Quels moments merveilleux ta visite m'a fait passer. Comme un enracinement plus profond dans ce cher Coeur du Québec où j'ai déjà vécu plus de la moitié de ma vie... ou je vivrai jusqu'à ma mort..."

Né à Montréal le 21 novembre 1910, membre d'une famille fort à l'aise, Roger Brien a fait ses études au Collège Ste-Marie, chez les Jésuites, à Montréal et au Collège Séraphique des Pères Franciscains à Trois-Rivières. Il a étudié la Littérature à la Sorbonne.

Il aurait pu vivre à Montréal, goûter à la "dolce vita" des cercles littéraires et des milieux culturels, de la radio et de la télévision.

Il a connu cela d'ailleurs.

Il a tout quitté pour répondre à l'appel de Marie. Il s'est établi à Nicolet où il dirigea le Centre Marial et la Revue MARIE pendant de nombreuses années.

Il entreprend aujourd'hui une nouvelle phase de sa carrière littéraire. C'est le Poète qui chante, qui prie, qui se révolte, qui bâtit un édifice poétique aux dimensions des grandes CATHEDRALES. Que lui réserve l'avenir... la critique... le monde d'aujourd'hui qu'il somme, dans des stances d'une puissante et grandiose inspiration, de ne pas renoncer aux valeurs spirituelles fondamentales ?

A ce "phénomène" troublant pour la tranquillité des tièdes, nous vouons de l'admiration.

Nous lui souhaitons le succès... du moins la compréhension de ceux auxquels il livre SON Message.

Aux Editions du Bien Public (1)

Regards sur le monde

(Préface de M. F. MOOS, O.P.)

Dans ce livre, le Père Sertillanges répond aux questions importantes que de nos jours les chrétiens devraient se poser avec plus d'acuité.

Après avoir montré qu'ils ne doivent plus être en retard, l'auteur aborde des thèmes auxquels trop longtemps les chrétiens dans leur ensemble se sont montrés réfractaires : **Les terres nouvelles du Ciel, Astres mes frères. Les myriades inconnues,** etc. La mort l'a pris alors que chaque semaine, mûrissait un nouvel article.

La **bombe atomique** qu'il écrivait dès l'explosion de Hiroshima, reste d'une brûlante actualité par l'analyse morale qu'en fait le Père et par les réalités formidables qu'il entrevoit d'un regard prophétique.

Si le Père croit à des esprits pensants sur d'autres globes, sans être disposé à jouer sa tête sans craindre aucunement de la perdre. Il aborde ensuite dans une des dernières conférences qu'il ait faites le problème de la véritable éducation : **La Personnalité de l'enfant et l'Education,** avec une clarté jaillie de principes éternels et d'une expérience vécue, dans une langue d'une richesse inégalée.

Un volume 13,5 x 18, de 96 pages, à l'ACTION : $1.50

RELATIONS de mars

EDITORIAUX :
- Le travail du dimanche dans l'industrie du papier. — Le "Vicaire" ne viendra pas. — L'Inde et la bombe. — Neutralisation et communisme international.

ARTICLES :
- Le Rapport Parent et la formation religieuse-I — Marcel Marcotte
- Lettre de l'Inde — Luigi d'Apollonia
- Les "objectifs économiques du Canada pour 1970" sont-ils réalistes ? — Irenée Desrochers
- Les "grèves" d'instituteurs — Gérard Hébert

CHRONIQUES :
- AU SERVICE DU FRANÇAIS Respect du neutre — J. d'Anjou
- VIE DE L'EGLISE La messe en français — Gérard Hébert
- Le Rapport Parent et les Maternelles — Louise Desrochers
- RENCONTRES Conférence des Etudiants en en Théologie au Canada — Noël Rodrigue
- LE THEATRE Répétition ou l'amour puni. — Victor ou les Enfants au pouvoir. — Opéra noir. — Electre. — L'annonce faite à Marie.
- AVEC OU SANS COMMENTAIRES Les institutions chrétiennes sont-elles nécessaires ?
- AU FIL DU MOIS Les prêtres et la réforme liturgique. — Les taudis de Saint-Henri. — Le Communisme en Inde. — Le prix de l'indépendance — Chance rare pour les chrétiennes.

Abonnement : $5 par année. — Le numéro : $0.50 à l'ACTION.

La Vierge Marie et l'Eglise

A. D. SERTILLANGES, O.P.
(Préface de M. F. MOOS, O.P.)

Cet ouvrage commence par une conférence qui développe un petit traité de mariologie, dans une langue qui en fait un enchantement et qui entraîne l'adhésion, parce que la pensée atteint jusqu'aux racines des problèmes posés par la révélation du rôle de Marie Mère de Dieu dans la théologie catholique.

Rarement écrivain a exposé avec une force si convaincante le rôle de Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes, mettant au service d'une pensée claire et bien charpentée des images éblouissantes.

Puis, parmi les innombrables instructions que le Père Sertillanges a consacrées à la dévotion du Rosaire au cours de sa longue vie, nous avons choisi les trois dernières qu'il a composées et prêchées au Faubourg Saint-Honoré, depuis que Pie XII l'avait rétabli dans tous ses droits de Frère Prêcheur à la fin de sa vie. Depuis 1922 en effet, il avait dû refuser toute prédication sur l'ordre du S. Office, obéissant avec une simplicité héroïque, sans récrimination, sans jamais laisser porter à ses jeunes frères les épreuves qui avaient fondu sur lui.

On comprendra en le lisant à quel point le Rosaire bien compris reste la plus belle et la plus efficace des dévotions s'adressant à la Vierge Marie.

Dans le même volume, on trouvera la dernière conférence faite par le Père Sertillanges avant sa mort, à la salle des Sociétés Savantes, où si souvent jadis il avait pris la parole, sur les sujets les plus variés.

C'est une fresque qui à grands traits peint toute l'histoire de l'Eglise, pour mieux envisager le rôle de l'Eglise au temps présent.

On ne lira point sans émotion le texte du testament spirituel que la Phonothèque nationale de l'Université de Paris avait enregistré et qui laisse entrevoir à la fin pour l'Eglise "un nouveau printemps que notre terre appelle, et que certains signes précurseurs semblent faire prévoir".

Un volume 13,5 x 18, de 96 pages, à l'ACTION : $1.50

Pour vous future maman

par Trude Sekely)

Madame Trude Sekely publia son premier volume sur la préparation à l'accouchement conscient en 1953. Au delà de 20,000 exemplaires de son ouvrage ont été vendus. Les Editions de l'Homme viennent de publier la troisième édition entièrement revue, corrigée et augmentée. A la lumière de sa longue expérience l'auteur a ajouté à cette nouvelle édition un chapitre traitant de mouvements et de positions adaptés à la vie de tous les jours. Dans un autre chapitre, nouveau également, elle s'adresse aux maris. Elle leur explique le comportement de la femme pendant l'accouchement décrit à leur intention quelles peuvent être les réactions de celle-ci et leur conseille comment ils peuvent aider et encourager la future maman. On trouvera également dans cette nouvelle édition de nouveaux exercices faciles à comprendre grâce aux nombreuses illustrations qu'accompagnent des explications claires et concises.

Il suffit de lire ces quelques phrases extraites de la préface du **Dr Marcel Ferron, m.d.** pour comprendre ce que peut apporter ce merveilleux volume à la femme enceinte.

"Personnellement, je dois à Mme Sekely une éternelle reconnaissance pour l'excellente préparation donnée à une multitude de mes patientes qui ont pu ainsi traverser la grossesse et l'accouchement avec calme et avec joie et ont pu mettre leur enfant au monde consciemment et avec combien plus de facilité".

Ce manuel est indispensable à toute femme enceinte qui veut bien préparer son accouchement. Il comprend 160 pages et au-delà de 40 illustrations. En plus des exercices prénatals la future maman trouvera dans ce volume des exercices post-natals qui visent à restaurer complètement la santé et l'esthétique de la mère.

"POUR VOUS FUTURE MAMAN" est en vente à l'ACTION $1.00 l'exemplaire.

L'univers de l'âme

A. D. SERTILLANGES, O.P.

Dieu sait si la théorie de l'Evolution continue à capter l'attention du monde. Le Père Teilhard de Chardin est devenu un signe de contradiction, suscitent un enthousiasme passionné, mais pas toujours suffisamment raisonné, ou déchainant au contraire des attaques trop souvent sans nuances. Les uns et les autres trouveront grand profit à lire ce petit livre posthume du Père Sertillanges dont on a célébré solennellement l'an dernier le centenaire de la naissance et qui a été la gloire de l'Ordre de Saint Dominique, et l'honneur de l'Eglise de France.

"De sa voix si mesurée et si autorisée", aimait à dire le Père Teilhard, son compatriote, après avoir étudié les faits, il éclaire le problème à la lumière des principes de la philosophie éternelle et il le traite avec une lucide sérénité, un raisonnement irréfutable qui ne peut qu'apaiser le remous des passions, en répondant aux questions que soulève ce grave problème.

Comme on le constatera, le Père n'était pas l'un de ces novices qui improvisent en ces matières. Ayant toujours gardé un contact vivifiant avec la science dans ses principaux domaines et entretenant une amitié respectueuse avec de grands savants, il possédait à fond la philosophie qui lui permettait d'aborder les grands problèmes que soulevaient les découvertes scientifiques. Celles-ci le ploigeaient chaque fois dans l'enthousiasme.

Après le premier chapitre : **l'Evolution dans la doctrine de Saint Thomas, et la pensée du Père Teilhard de Chardin** le Père Sertillanges examine le problème de **la création de l'âme humaine dans la thèse de l'évolution.**

Un troisième chapitre lui permet de traiter **la critique bergsonnienne et la création "ex nihilo"** dans un article où il jongle avec une intelligence subtile et un esprit si clair et si convaincant qu'il en mit plein les yeux à une assemblée de grands philosophes.

Un volume 13,5 x 18, de 96 pages, à l'ACTION : $1.50

L'oecuménisme catholique

Le chanoine Fernand Boillat aborde le problème de l'oecuménisme en se référant à ses contacts avec des chrétiens non catholiques. Il venait de montrer, dans un ouvrage clair et précis sur la liberté religieuse, que la recherche et la possession de la vérité est à la fois libre et collective.

En ce qui concerne la vérité évangélique, il apporte une distinction entre l'Unité de l'Eglise qui est un don de Dieu, et l'union dont les chrétiens ont la responsabilité. L'oecuménisme est le passage de l'Unité à l'union.

L'auteur insiste sur une vérité capitale dont la négation entrainerait la ruine de son exposé : d'une part, qu'il n'y a d'oecuménisme que fondé sur la foi en la divinité de Jésus-Christ, et d'autre part, que cette foi s'exprime à travers des signes. Aussi fait-il de la sacramentalité le centre de tout problème oecuménique. Il s'agit pour les chrétiens, quelle que soit leur confession, de concevoir l'Eglise en regard de Jésus-Christ et de son service.

Il y a dans ce petit livre une lumière nouvelle qui a pu jaillir au sillon de Jean XXIII.

Pollution des eaux :

MONTREAL (P.C.) — La pollution des eaux est un problème sérieux au Québec. C'est pourquoi le gouvernement provincial a créé, il y a quelques années, la Régie d'épuration des eaux qui ne devait s'occuper que de la question des égouts et du traitement des eaux vannes.

La liberté religieuse

La liberté religieuse est un problème difficile sur lequel les Pères conciliaires ne sont pas encore unanimes et dont la solution est pourtant requise pour permettre à l'Eglise de remplir sa mission dans la société actuelle.

Le chanoine Fernand Boillat, expert au Concile, distingue entre l'ordre moral absolu et la prise de conscience de cet ordre par les personnes humaines individuelles. Cette prise de conscience doit être libre et sans contrainte. "Aucune collectivité, ni l'Eglise, ni l'Etat, ne peut être la règle immédiate de mes actions. Je reste seul à me décider dans une solitude pareille à celle d'Abraham, mais je ne suis pas seul pour rechercher la vérité et le bien." C'est ensemble que l'on cherche et que l'on trouve.

Un des principaux rédacteurs du texte sur la liberté religieuse, proposé aux Pères conciliaires, a bien voulu écrire à l'auteur : "J'ai lu votre travail avec intérêt, avec profit, avec joie. Je vous en remercie."

Editions St-Augustin, St-Maurice vs Suisse.

Vient de paraître

MÉMOIRES CHAPAIS

tome III

par Julienne BARNARD

Servie par des documents d'importance : archives familiales, mémoires, journal intime, Julienne Barnard poursuit le patient labeur de reconstituer pour nous la vie d'une grande famille de la bourgeoisie du siècle dernier.

Préface de Marcel Trudel

366 pages • bibliographie • Index

$4.00 — la série des 3 tomes : **$10.00**

En vente chez l'auteur,

2047, Ch. St-Louis — Québec 6, Qué.

et à la LIBRAIRIE DE L'ACTION, Qué.

Votre Horoscope

LE SAMEDI 6 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre conscience sera votre meilleur guide. Ne vous effrayez pas d'avance des obstacles qu'on pourrait dresser sur votre route.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous laissez pas attirer par tout ce qui est brillant, ou nouveau. Eliminez les imprudences et les facteurs d'insécurité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Faites bien la différence entre l'essentiel et l'accessoire. Un changement important se dessine dans votre milieu.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre imagination doit être contrôlée si vous ne voulez pas qu'elle vous desserve. Faites un bon usage de vos talents.

24 juillet au 23 août (Lion) — Soignez les détails en premier lieu et vous aurez l'esprit dégagé pour obvier aux problèmes sérieux qui se poseront par la suite.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre pensée sera un véhicule de bonnes idées. On seconde vos initiatives sur le plan domestique.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Trop parler vous nuira. Synchronisez vos activités de façon à maintenir un équilibre indispensable à votre bien-être.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre avancement intellectuel est favorisé par le mouvement de la planète Mars. Allez de l'avant avec confiance.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous admettrez vos erreurs avec une honnêteté édifiante. Il ne faut pas vous leurrer sur la valeur de certains beaux parleurs.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous émettez des opinions qui sont passées au crible. Votre originalité est un atout de réussite.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous aurez de fortes émotions à contrôler. La diversité de vos occupations en fera l'intérêt.

20 février au 20 mars (Poissons) — Prenez des notes et faites des plans, vous ne savez jamais à quel moment ils pourront vous servir.

SI VOUS ÊTES NE UN 6 MARS

Vous êtes sensible, affectueux, sage et prudent. Vous négligez rarement un devoir et considérez que le temps des autres est aussi important que le vôtre. La patience et la tendresse que vous témoignez aux enfants vous sont rendues au centuple. Plusieurs natifs de ce signe excellent dans le commerce et l'industrie.

DIMANCHE, 7 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Mois de vacances et de voyages en perspective. Préparez-vous en conséquence et voyez à la répartition de vos énergies.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Il y a un temps pour travailler et un temps pour se distraire, faites bien le partage des deux. Vous retracez une erreur au moment le plus inattendu.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Quand l'essentiel est accompli, accordez-vous du bon temps pour votre passe-temps favori. La diversion est un élément d'équilibre.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ménagez-vous du temps pour lire et pour réfléchir. Un supplément d'exercices physiques serait excellent pour votre santé.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre vie domestique et votre vie sociale s'enrichiront d'éléments nouveaux. Ne ménagez pas les encouragements.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous jouirez de la compagnie de personnes aimables et distinguées. On vous confie un rôle d'intermédiaire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne vous laissez pas damer le pion par des incompétents. Vous encaisserez des gains au moment le plus inattendu.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre enthousiasme est décuplé par la marche des événements. Vous êtes tenté par une offre vraiment extraordinaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ajustez votre programme de façon à honorer toutes vos obligations. On vous encourage à faire un choix.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une journée remplie d'imprévus et de situations inédites. Vous recevez des visiteurs intéressants.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous inquiétez pas pour des choses qui ne se produiront peut-être jamais. Faites un meilleur partage entre vos occupations physiques et intellectuelles.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous profiterez de l'expérience d'un autre. Ne vous emballez pas trop pour la nouveauté.

SI VOUS ETES NE UN 7 MARS

Vous êtes versatile, enthousiaste, et rempli de bonnes intentions. Vous savez apprécier les arts et les faire apprécier aux autres. On compte sur votre impartialité pour voir clair dans des situations difficiles. Des personnalités éminentes ont vu le jour à pareille date

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



